

Genève, l'esprit solidaire

1966-2016

La Fédération genevoise de coopération,
2000 projets à visage humain



Slatkine



Genève, l'esprit solidaire

1966-2016





© 2017. Éditions Slatkine, Genève.
www.slatkine.com
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.
ISBN 978-2-8321-0795-9





Genève, l'esprit solidaire

1966-2016

La Fédération genevoise de coopération,
2000 projets à visage humain



Éditions Slatkine
GENÈVE
2017



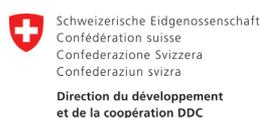
Rédaction : Elena Sartorius

Edition : Daniel Wermus

Coordination éditoriale : Maribel Rodriguez et Michaela Büschi

La Fédération genevoise de coopération tient à remercier vivement toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation de cet ouvrage. Les associations, les partenaires, les membres des instances de la Fédération et toutes les personnes qui ont pris part aux différentes étapes du livre.

Ce livre a été réalisé avec le soutien de la Loterie Romande, la Ville de Genève, la Direction du développement et de la coopération et les Communes partenaires :



SATIGNY



La Fédération genevoise de coopération (FGC) souhaite aussi remercier toutes les personnes qui au fil des 50ans ont contribué à la mission qu'elle s'est donnée. En effet la FGC ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans l'engagement important des nombreux bénévoles au sein de ses membres et instances, et des équipes salariées tant au niveau des membres de la Fédération que du secrétariat de celle-ci.





Sommaire

**Préface : M. François Longchamp,
Président du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève** ?

Introduction : L'esprit de Genève, de Calvin au développement durable ?

Première partie : Se rassembler pour mieux aider ?

Une organisation pionnière ?

Les années 1960 : après la décolonisation, un monde à construire ?

Tout a commencé dans un café ?

Les figures fondatrices ?

Faire bouger les choses ?

Objectif 0,7 ?

1990 : Le renouveau ?

Chasse aux narcodollars : le Fonds « drogue ou développement ». ?

La coopération, ça se discute ?

Une Constitution genevoise solidaire ?

Fédéréseau : six autres cantons suivent l'exemple ?

Le modèle FGC : une chaîne de solidarité Genève-Sud ?

Une coopération à visage humain ?

Un label de qualité ?

La recette du succès ?

Des ONG diverses, engagées et créatives ?

Des relations de confiance avec les autorités ?

Défis d'aujourd'hui, stratégie de demain ?



Deuxième partie : Derrière chaque projet, une aventure humaine ?

La coopération reste nécessaire (2p.) ?

Penser global, agir local ?

Education, formation et emploi ?

Santé ?

Développement rural ?

Développement urbain et aménagement du territoire ?

Environnement ?

Culture ?

Renforcement de la société civile ?

Information et sensibilisation ?

Troisième partie : Conclusion à deux voix ?

Au-delà du Sud et du Nord ?

Annexes ?

Bibliographie ?

Liste des acronymes ?

Les organisations membres de la FGC (2016) ?

A la tête de la FGC ?

Notes ?

Dans cette publication, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Mais la FGC adhère à l'égalité de genre.





Message du Président du Conseil d'Etat

Du mouvement

Les inquiets considèrent en général que le monde va trop vite. Or, la Fédération genevoise de coopération (FGC) veut « mettre le monde en mouvement ». Elle fonde son propos sur l'assurance que, en matière de solidarité internationale, le risque ne tient pas à l'accélération mais au ralentissement. Comme la Suisse est un assemblage, le monde est une construction. S'il est vrai qu'aucun Etat ne peut prendre en charge la résolution des dysfonctionnements globaux de la planète, il n'en est pas moins juste que chacun consacre une part de son bonheur à celui d'autrui. Ce mouvement ne peut ralentir. C'est comme les assiettes que des artistes font tourner au bout de joncs. Elles semblent défier la gravité mais elles ne tombent que si le rythme s'affaiblit.

En 1966 lorsqu'une douzaine d'associations créent la Fédération genevoise de coopération, le monde est différent de celui d'aujourd'hui. Un mur coupe en deux Berlin et l'Europe. La Chine expérimente la Révolution culturelle et l'Argentine, la dictature. A Cuba, Fidel Castro réunit une conférence tricontinentale pour s'ériger en leader des pays que l'on dit « tiers » parce qu'ils sont autres. Le tiers monde. C'est ainsi qu'Alfred Sauvy nomme en 1952 les pays que, aujourd'hui, on dit « moins avancés », soulignant ainsi la responsabilité incombant à ceux qui le sont « plus » de faire preuve de solidarité. La solidarité, souvent galvaudée, demeure admirable. Elle qualifie des liens sociaux d'engagement réciproques.

Le canton a clarifié dès l'an 2001 ses engagements en se dotant d'une loi sur le financement de la solidarité internationale, puis d'un service dédié. Aujourd'hui, la République et canton de Genève délègue une partie de son budget à la FGC pour ses associations membres. La Fédération détient une haute expertise dans l'examen et le suivi de projets, c'est-à-dire l'analyse de leur pertinence, de leur structure et de leur potentiel de développement dans une optique de bien commun.



Près de 50 % des dépenses publiques des cantons suisses en matière de coopération internationale sont le fait du canton et des communes de Genève. La Suisse et Genève peuvent se réjouir de disposer en la FGC d'un partenaire de référence. En procédant au surplus à des réflexions sur son propre fonctionnement, la FGC témoigne, dans ce « monde en mouvement », d'une compréhension vitale non seulement du terrain mais aussi des attentes institutionnelles.

François Longchamp,
Président du Conseil d'Etat
de la République et canton de Genève





L'esprit de Genève, de Calvin au développement durable

« L'esprit de Genève, on ne se borne pas à le définir, on le vit. »

Robert de Traz¹

Depuis bientôt cinq siècles, Genève est un vivier foisonnant d'initiatives en faveur d'un monde meilleur. Cette vocation humaniste singulière, le fameux « esprit de Genève », contribue à son rayonnement et lui offre, malgré sa taille modeste, une place importante sur l'échiquier international.

Marquée par le réformateur Jean Calvin, qui était aussi un penseur de la responsabilité économique, Genève devient dès le XVI^e siècle une terre d'accueil pour des milliers de réfugiés protestants persécutés. Au XVIII^e siècle, Jean-Jacques Rousseau, auteur du « Contrat social », défend l'égalité de droits de tous les citoyens et la vision d'une paix perpétuelle entre les peuples. Le philanthrope et mécène Jean-Jacques de Sellon fonde la Société de la paix en 1830 et milite ardemment contre la peine de mort. Henry Dunant, fondateur en 1863 du Comité international de la Croix-Rouge, diffuse le principe d'une aide humanitaire sans discrimination. En 1872, l'Arbitrage de l'Alabama met fin pacifiquement à un conflit entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, faisant de la cité lémanique un haut lieu de médiation internationale.

Le destin de Genève comme plateforme de paix, de coopération et de justice sociale se cristallise au début du XX^e siècle. Après les horreurs de la Première Guerre mondiale, c'est ici que la Société des Nations (SDN) et l'Organisation internationale du Travail (OIT) voient le jour suite au Traité de Versailles. En parallèle, les rives du Léman s'enrichissent de nombreuses organisations issues d'initiatives citoyennes, comme l'Union internationale de secours aux enfants (à l'origine de la première Déclaration des droits de l'enfant), le Bureau pour la défense des indigènes, ou la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté. Ancêtres des organisations non gouvernementales (ONG), elles témoignent de l'engagement actif de genevois pour les droits humains. Après 1945, le siège européen de l'ONU et ses agences spécialisées s'installent sur un terreau déjà fertile.

Les pionniers de la FGC, bâtisseurs de ponts entre Genève et le Sud.

Grâce à ce foisonnement d'activités globales, la cité lémanique devient peu à peu un vaste laboratoire du mieux-être mondial. C'est ici qu'a été entériné le concept du développement durable², qui intègre les impératifs économiques, sociaux et environnementaux – pour une gestion prudente et équitable des ressources planétaires.

Au XXI^e siècle, Genève reste un pont d'humanité et de dialogue entre les rives du monde. Une trentaine d'organisations internationales et plusieurs centaines d'ONG y sont présentes. Elle continue d'accueillir les réunions au sommet sur la paix et les migrations. Référence en matière d'action humanitaire, elle est aussi un creuset d'initiatives locales solidaires.

La Fédération genevoise de coopération met en pratique l'esprit de Genève

L'esprit de Genève, cet élan vers un monde meilleur, est aujourd'hui largement animé par les ONG d'ici et d'ailleurs.³ La « société civile » permet à chacun de s'engager au quotidien pour que l'utopie devienne réalité : un monde en paix, respectueux de l'humain et de la nature, un partage plus équitable des ressources.

Parmi des centaines d'organisations présentes à Genève, 60 ONG actives dans le domaine du développement sont regroupées au sein de la Fédération genevoise de coopération (FGC). Certaines sont connues du grand public : les Magasins du Monde, Terre des Hommes Suisse, Helvetas, les Jardins de Cocagne, Solidarités Nord-Sud, l'Institut de hautes études internationales et du développement, ou encore le Cinéma des trois mondes (à l'origine du festival Filmar en Amérique Latine). Leur organisation faîtière, la FGC, est moins connue. Et pourtant, elle est considérée comme un modèle « citoyen » dans la solidarité Nord-Sud depuis cinquante ans.

Héritière de la tradition humaniste genevoise, la FGC a vu le jour le 14 décembre 1966 à l'initiative d'hommes et de femmes mus par la conviction qu'il fallait appuyer l'essor des pays pauvres⁴. Ces pionniers ont su construire des ponts solides avec des communautés⁵ d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Certains sont encore actifs aujourd'hui, aux côtés d'une jeune génération aussi motivée qu'eux.

Le succès de cette vaste entreprise de solidarité repose sur une de ces formules magiques dont la Suisse semble avoir le secret. Le modèle de gouvernance qu'elle a mis au point fonctionne toujours aujourd'hui : un lien solide, d'une part avec des ONG et leurs partenaires dans les pays du Sud, d'autre part avec les pouvoirs publics au niveau communal, cantonal et fédéral.



En 2016, le changement climatique met en évidence le destin commun des Terriens. Face à ce défi global, le partenariat proposé par la FGC est plus nécessaire que jamais. Le monde meilleur cultivé par l'esprit de Genève est devenu un impératif planétaire.





PREMIÈRE PARTIE

Se rassembler pour mieux aider

« Si la FGC n'existait pas, les grands discours sur la Genève solidaire seraient théoriques ou exagérés »

Jean-Pierre Gontard⁶

Togo, 2000, © Yoshi Shimizu





Exposition « Trois milliards de paysans nourrissent le monde »,
association Les Jardins de Cocagne Solidarité Nord et Sud, © Serge Boulaz





Une organisation pionnière

Les années 1960 : après la décolonisation, un monde à construire

« Le développement ne concerne pas seulement les besoins matériels de l'homme, mais également l'amélioration des conditions sociales dans sa vie et ses grandes aspirations humaines. Le développement n'est pas que la croissance économique, c'est une croissance économique accompagnée de changement. »⁷

U Thant

La naissance de la Fédération genevoise de coopération (FGC) au milieu des années 60 n'est pas un hasard. Elle s'inscrit dans une dynamique historique. Une conjonction d'événements, de mouvements et de volontés à Genève, en Suisse et dans le monde a permis son éclosion et son essor.

Christiane Escher⁸, une des fondatrices, se souvient encore de l'impact, une décennie plus tôt, de la Conférence de Bandung. En 1955, le tiers monde entre sur la scène internationale. Vingt-neuf pays d'Afrique et d'Asie, fraîchement décolonisés pour la plupart, y participent. Des dirigeants comme Nehru (Inde), Zhou Enlai, (Chine), Nasser (Egypte) ou Sukarno (Indonésie) y affirment le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Face aux deux blocs de la guerre froide, ils jettent les bases de ce qui deviendra le Mouvement des non-alignés.

Entre 1958 et 1966, la décolonisation s'accélère, en Afrique surtout. Au total, une centaine de nations naissantes ont tout à construire.

L'ONU proclame en 1961 la première « Décennie des Nations Unies pour le développement ». L'objectif est de promouvoir le développement économique et social des pays « peu développés » au travers, notamment, de politiques assurant « des prix stables et rémunérateurs » pour les matières premières et « une part équitable des recettes » provenant des ressources naturelles.⁹ L'ONU veut aussi éliminer l'analphabétisme, la maladie et la faim. Elle crée le Programme alimentaire mondiale (PAM) en 1961 et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 1965.

En Suisse, c'est à partir des années 1960 que les autorités fédérales se donnent un cadre pour intervenir dans la coopération. Jusque-là, ce domaine restait l'affaire





des organisations d'entraide privées.¹⁰ En 1960 le Service pour l'assistance technique est créé, renommé Service délégué à la coopération technique (SCT) l'année suivante. Il deviendra en 1996 la Direction du développement et de la coopération (DDC).

« Aux premières loges des débats sur le tiers monde, Genève »

Grâce aux activités onusiennes, Genève est aux premières loges des débats sur le tiers monde et le monde politique local est davantage sensibilisé aux enjeux du développement. En 1961, le canton crée le Centre genevois pour la formation de cadres africains, qui devient l'Institut africain l'année suivante (puis l'Institut universitaire d'études du développement). Entre 1962 et 1966, le canton de Genève accorde des subventions à plusieurs projets dont 400 000 fr. à l'OIT pour l'achat d'équipement médical en faveur des populations autochtones des Andes. En 1964, la cité lémanique accueille la première Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), dont elle devient le siège permanent.

Refuser l'indifférence : une société civile attentive au Sud

Au bout du lac, la société civile n'est pas en reste. Une multitude d'organisations voient le jour pour tendre la main au tiers monde. Avec des objectifs très divers, souvent peu de moyens, mais un engagement réel. Elles suivent de près les conférences internationales pour savoir ce qui se passe dans les nouveaux pays. A cette époque le courrier circule encore lentement et ces informations sont peu relayées par les médias. Actives également sur le terrain, ces ONG sont témoins des soubresauts et des injustices de l'histoire : l'apartheid en Afrique du Sud, les guerres d'Algérie et du Vietnam ou encore les dictatures militaires, coups d'Etat et révolutions en Amérique latine.

De nombreux jeunes, actifs au sein de mouvements chrétiens (catholiques et protestants), politiques ou syndicaux, sont fascinés par l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie. Ils s'y engagent comme volontaires, pour creuser des puits, construire des écoles, enseigner, travailler dans l'agriculture. Dans leurs milieux, ils manient la plume, distribuent des tracts, secouent les consciences, s'impliquent. C'est de ce creuset que sont issus les fondateurs de la FGC.





Le 16 décembre 1966, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) est adopté par l'Assemblée générale de l'ONU. Dans son premier article, il reconnaît le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il réaffirme aussi, entre autres, le droit au travail, à la santé, à l'éducation, à la sécurité alimentaire, et l'égalité des hommes et des femmes face à ces droits.

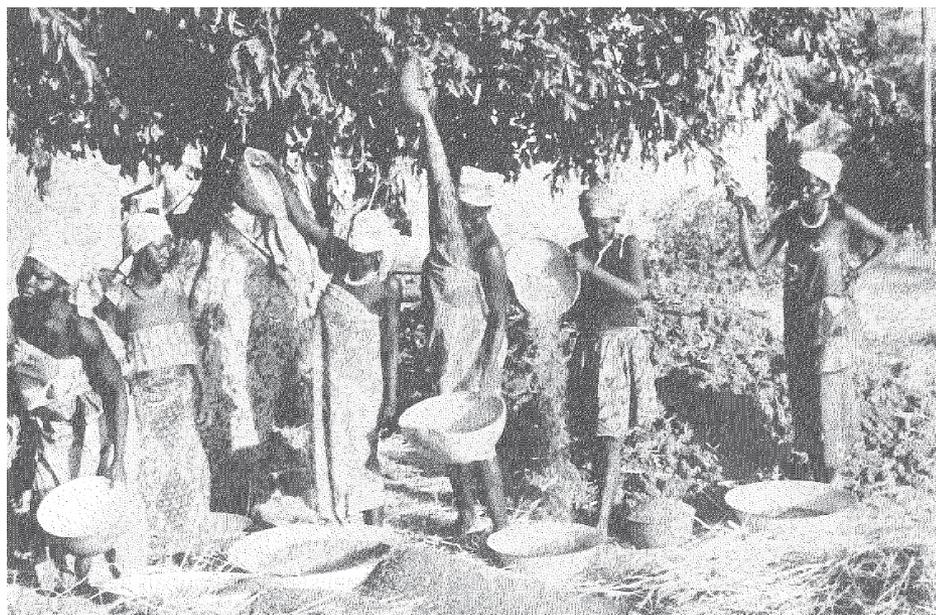
La FGC se constitue le même mois – le bon moment.

LA MONDIALISATION NE DATE PAS D'AUJOURD'HUI

C'est en se lançant à la conquête du monde, dès le xv^e siècle, que certains Etats d'Europe ont changé les relations entre les parties du monde appelées aujourd'hui Nord et Sud. La conquête de l'Amérique « latine », des comptoirs le long des côtes d'Afrique et d'Asie, sont progressivement suivis d'une exploitation économique et de peuplements européens. Les premiers habitants sont réduits à la portion congrue (en particulier dans les Amériques et en Australie). La colonisation a permis aux pays du Nord de prospérer, notamment au travers de l'esclavage et de relations commerciales inégales. Une première vague d'indépendances s'est amorcée entre 1780 et 1830 en Amérique latine. Une seconde s'est étendue au reste du monde après la Seconde Guerre mondiale. Mais nous sommes encore loin d'une mondialisation équitable, de relations commerciales justes et d'un développement global durable.



Battage du mil à Goyang,
premier projet de la FGC ,1970,
Cameroun
© André Dunant



Vannage du mil à Goyang, centre
de formation, premier projet de
la FGC, Cameroun, 1970
© Georges Charrière





Tout a commencé dans un café

« Seul, on ne peut rien. On ne fait pas les choses seul, on les fait avec les autres. »

Christiane Escher¹¹

Nous sommes le 14 décembre 1966. Dix hommes et six femmes représentant une douzaine d'ONG¹² sont attablés au Café du Boulevard, leur QG habituel au boulevard Georges-Favon. Depuis un an et demi, c'est autour de ce qu'elles appellent la « Table Ronde » (*voir encadré p. 20*) que ces personnes se retrouvent. Elles parlent de leurs projets, de leurs idées et des problèmes sur le terrain : par exemple, comment trouver de l'eau dans les zones arides. Ces associations viennent d'horizons divers, mais elles ont un objectif commun : coordonner leurs efforts pour une aide plus efficace.

Ce jour-là, c'est leur dernière Table Ronde. Les rencontres informelles, les débats passionnés, et les échanges de bonnes pratiques vont prendre une nouvelle dimension. En cette fin d'année 1966, sous le regard d'un membre du Service à la coopération technique venu spécialement de Berne, les douze organisations décident de sceller officiellement leur destin en créant la Fédération genevoise de coopération avec le Tiers-Monde (FGCTM), qui deviendra FGC en 1972. Daniel Vaucher¹³ et André Dunant¹⁴, sont élus respectivement président et vice-président. L'aventure solidaire se formalise, elle perdure depuis cinquante ans...

Des fonds publics pour l'aide genevoise au développement

Au départ, la Table Ronde fonctionne avec très peu de moyens. Mais elle amorce déjà un dialogue constructif avec les autorités genevoises et fédérales, qui va devenir capital.

Au début des années 1960, il n'y a pas encore de véritable politique de développement au niveau genevois. Des députés sensibilisés, de droite comme de gauche¹⁵, proposent des taxes pour financer « l'aide au tiers monde », sans beaucoup de succès. Le canton vote une loi en 1962 qui permet de soutenir plusieurs projets de coopération jusqu'en 1966. Mais la plupart des ONG s'appuient principalement sur



1965-1966: LA MISE EN PLACE

La « Table Ronde » est le fruit d'une initiative du Centre international de coopération de Genève (CICG), aujourd'hui Mouvement pour la coopération internationale (MCI). Cette association lance en 1964 une enquête auprès des milieux genevois de la coopération pour sonder les possibilités de travailler en commun. Celle-ci révèle « une méconnaissance mutuelle » et « le désir de tous qu'une coordination s'établisse, tout en respectant l'autonomie de chacun ». C'est à partir de ce constat que le CICG invite les organisations autour d'une première Table Ronde. Le 24 mai 1965 douze ONG répondent présentes. Jean Brülhart¹⁶ et Pierre Bungener¹⁷ président la séance. La Table Ronde devient un rendez-vous régulier pour ce groupe d'humanistes passionnés des relations Nord-Sud. Forum d'échange, celle-ci se propose aussi d'informer sur les enjeux du développement. Elle conservera ces deux objectifs en devenant la FGC.

des dons privés ou des soutiens ponctuels des communes. Parfois ce sont même leurs membres qui sortent l'argent de leur poche. Trouver du financement, c'était du « chacun pour soi ». C'est l'une des raisons qui ont poussé les organisations à mettre leurs forces en commun afin de demander ensemble aux élus d'investir davantage dans l'essor des pays pauvres.

«Sortir du “chacun pour soi”, mettre en commun les forces pour chercher des fonds»

Le 6 décembre 1966, une semaine avant la création de la FGC, le Conseil municipal de la Ville de Genève, présidé par le radical Jean Olivet, ajoute une nouvelle ligne à son budget : un crédit de 100 000 francs destiné à l'aide aux pays en développement.

La jeune Fédération va enfin pouvoir passer des réflexions à l'action sur le terrain. Son statut officiel lui permet en effet de solliciter ce nouveau fonds. Berne recommande à la Ville d'utiliser cet argent pour la création d'un centre de formation agricole au Cameroun. Plusieurs membres de la FGC connaissent bien ce projet. André Dunant a participé aux premières étapes sur place et Pierre Bungener¹⁸ est également un fin connaisseur du Cameroun. Ce pays cherche une solution au problème de vagabondage et délinquance des jeunes migrants. Une étude sur le terrain a conclu qu'une ferme-école est la meilleure option pour eux.



L'attribution possible des 100 000 francs de la Ville de Genève pour construire ce centre est à l'ordre du jour lors de la création de la FGC. Elle se matérialisera l'année suivante. Le projet pour les jeunes migrants ayant entretemps reçu un financement de la France, c'est un nouveau centre de formation agricole qui sera créé dans le nord du Cameroun. Par un effet de cascade, ce premier projet mis en œuvre par la FGC recevra aussi l'appui du Service fédéral de la coopération technique (200'000 francs), de l'Etat de Genève (210 000), et de quatre communes genevoises : Chêne-Bougeries (10 000), Plan-les-Ouates (2 000), le Grand-Saconnex et Versoix. Cet effort commun marque le début du partenariat entre la FGC et les collectivités publiques.

La Ville de Genève a ainsi été, en 1967, le premier bailleur de fonds de la FGC. Comme le canton, la Ville amorce cette année-là une véritable politique de développement, en allouant 0,1% de son budget à l'aide aux pays en développement. Depuis lors, de nombreux magistrats de la Ville se sont engagés en faveur de la solidarité Nord-Sud.¹⁹

La FGC est donc née d'une double volonté. D'une part, le désir des associations de mieux se connaître, de travailler en commun pour le développement au Sud et la sensibilisation à Genève. D'autre part, le souhait des autorités de regrouper l'aide genevoise en encourageant la création d'un partenaire privilégié pour la gestion des fonds publics. Elles ont trouvé dans la nouvelle fédération un interlocuteur fiable, capable de garantir la qualité des projets.

PREMIER PROJET: LE CENTRE DE FORMATION DE JEUNES AGRICULTEURS

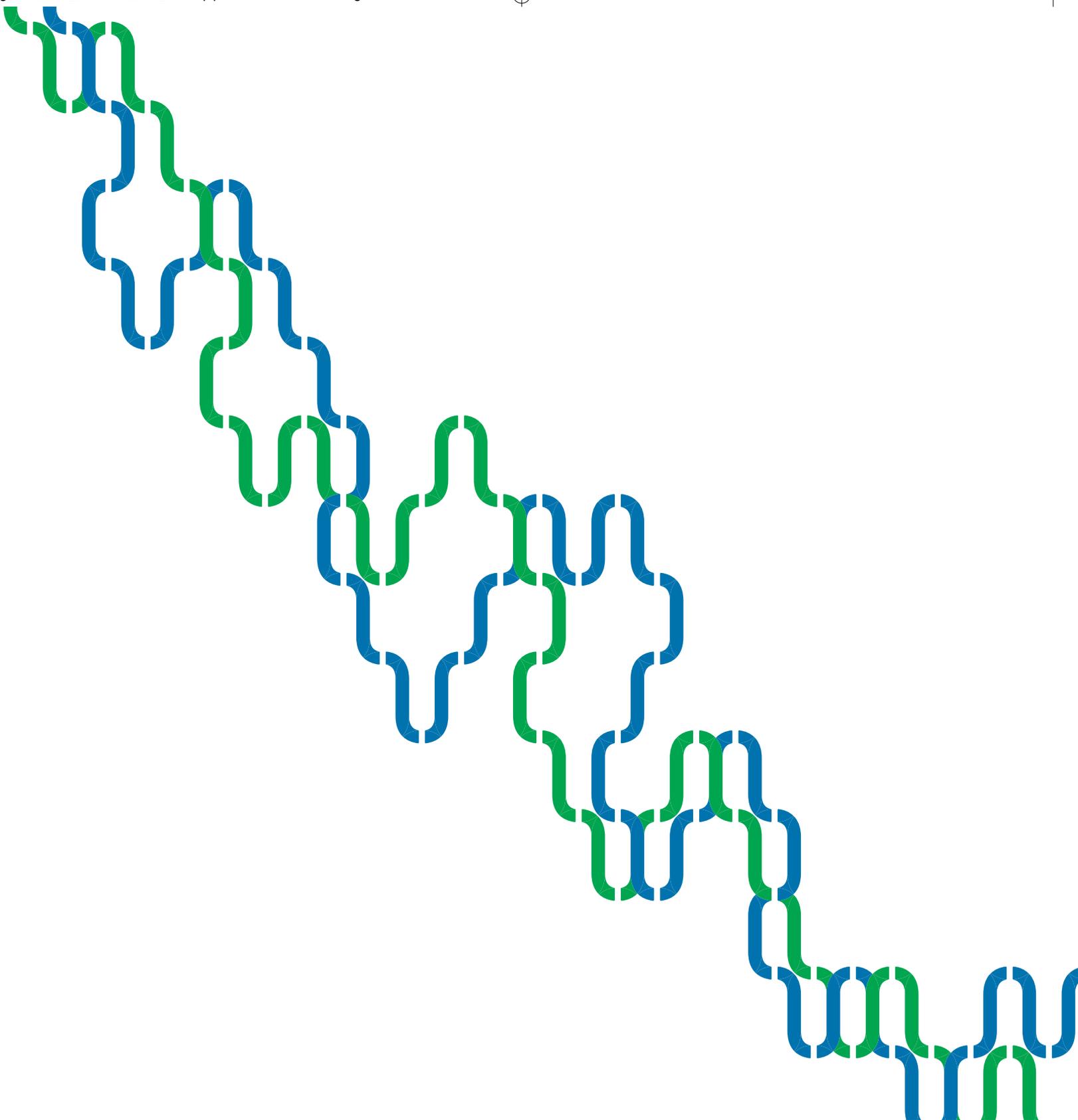
Début 1970, la FGC inaugure son premier projet: un centre de formation agricole à Goyang, au nord du Cameroun (voir photos p. 18). Destiné à de jeunes agriculteurs de la région, il dispense une formation de deux ans. Au début, les « stagiaires » sont tous des jeunes hommes célibataires, mais un an plus tard, l'importance d'une participation des femmes est reconnue. Une grande place est faite aux cultures vivrières, non seulement comme apprentissage pratique, mais aussi pour assurer la nourriture des stagiaires durant l'année suivant leur formation. Ils repartent dans leur village également avec une charrue, une paire de bœufs et des outils afin de pouvoir démarrer leur propre production.

La FGC a mis en œuvre ses propres projets jusqu'en 1975. Elle a cessé de le faire ensuite, car cela la mettait en concurrence avec ses organisations membres concernant la répartition des fonds publics.

QUE VOULAIENT LES PIONNIERS EN 1966 ?

1. Informer leurs membres du travail accompli par chacun d'entre eux, les faire bénéficier de leurs expériences respectives et leur permettre de coordonner leurs actions
2. Informer le public et les organismes les plus divers des problèmes posés par le développement des pays du tiers monde
3. Soutenir les actions directes en faveur des pays du tiers monde, encourager les organismes existants à poursuivre, voire à développer leur travail ; participer activement, le cas échéant, à un projet de coopération technique
4. Faciliter le recrutement et la préparation d'un personnel de coopération de qualité
5. Collaborer à l'accueil des personnes du tiers monde, de passage ou résidant dans le canton de Genève
6. Assurer des liaisons avec d'autres organismes similaires en Suisse, dont notamment le Service de la Coopération technique à Berne.

Statuts de la Fédération genevoise de coopération
avec le tiers monde, 14 décembre 1966





Visite de la Galerie Difar par l'Institut africain, avec Pierre Bungener, 1964, Genève





Les figures fondatrices

« La Fédération genevoise de coopération ne perd pas de vue que le véritable impératif du développement est un changement des rapports de force dans le monde.¹⁹ »

André Dunant

Point de rencontre entre les organisations d'aide au développement et les autorités, la FGC est aussi un groupe de personnes aux trajectoires audacieuses comme Pierre Bungener, Rosette Dubal, André Dunant, Christiane Escher, Jean-Louis Loutan²⁰, Marie-Thérèse Tlaucouf²¹, Daniel Vaucher et Fernand Vincent²². Passionnées d'Afrique et d'ailleurs, engagées et déterminées, les figures fondatrices étaient mues par une conviction commune : il y a beaucoup à faire pour combler le fossé Nord-Sud. Pasteur, magistrat, professeur, syndicaliste, professionnel de la santé, artisan boulanger ou libraire, chacun et chacune a amené son vécu, son expérience et ses idéaux.

Il y avait parmi eux des personnalités d'envergure. Pierre Bungener dirigeait l'Institut africain alors qu'André Dunant était président du Tribunal de la Jeunesse. Certains étaient engagés politiquement, comme Jean Brülhart²³ (PS), Jean-Claude Genecand²⁴ (PDC) ou Christiane Magnenat²⁵ (PS), qui seront élus par la suite au Grand Conseil genevois.

« Des idéalistes de milieux très divers
qui voulaient changer le monde »

« Ce sont des gens qui étaient motivés au plus profond d'eux-mêmes, relate Jean-Pierre Gontard²⁶, beaucoup avaient fait des séjours en Afrique et en Amérique latine. La plupart étaient issus de la bourgeoisie genevoise. » Gontard les rejoint dans les années 70 : « Le monde de la coopération était alors influencé par la théologie de la libération pour les uns, le rapport *Mal-développement Suisse-Monde*²⁷ pour les autres. Nous avions la conviction que nous étions des *do-gooders*²⁸, que nous pouvions prêcher par l'exemple. » Chacun à leur manière, ces idéalistes voulaient changer le monde.



EN POLITIQUE, LA FGC CHOISIT LE PARTI DE LA COOPÉRATION

« Le président insiste sur le fait qu'une organisation comme la FGC ne peut souscrire à des projets orientés, car comme nous dépendons de l'Etat, nous devons être très prudents. »

FGC,
PV de l'AG extraordinaire
du 5 octobre 1972



Les fondateurs de la FGC avaient une vision à long terme. Préférant l'effort en commun et le consensus aux querelles idéologiques, ils ont rassemblé des organisations reflétant un large spectre d'opinions au niveau politique, tout en restant modérées. Ils ont aussi su maintenir un dialogue constant avec les pouvoirs publics. Cette pondération a permis à la Fédération de se développer sur la durée. C'est aussi pour cela que les autorités lui maintiennent leur confiance depuis cinquante ans.

Comme le précise Dominique Lang²⁹ : « L'intelligence de certains politiciens à l'époque a été de comprendre qu'ils avaient intérêt, entre autres pour se mettre politiquement à l'abri, de confier ce travail d'examen de dossiers et de préavis à une structure indépendante. Ce qui s'est révélé une vision extrêmement juste et efficace, puisque la Fédération existe toujours. Il y a eu à l'époque, en Suisse, quelques tentatives similaires, mais qui sont mortes, parce qu'elles étaient trop politisées. Cela dit, quand vous faites un programme de conscientisation des femmes au Burkina Faso ou en Equateur, d'une certaine façon vous avez une vision proche de ce qu'on appelle politique. »



Les fondateurs de la FGC ont aussi été très avisés d'accueillir des milieux très divers, ajoute Gontard : « Ils présentaient un large spectre politique auprès des autorités, afin de bénéficier d'une plus grande audience. »

Des visionnaires qui donnent le premier rôle aux acteurs du Sud

« Halte au paternalisme ! » Les premiers représentants de la FGC ont rapidement critiqué certaines pratiques de l'époque : des approches missionnaires, caritatives ou élitaires, des programmes qui ne prennent pas en compte les demandes et la culture des populations locales, ou relèguent celles-ci à un second rôle. En cela, ils ont été visionnaires.

Les projets qui fonctionnent sont ceux qui sont portés par les gens du pays. Forts de cette conviction, ils s'investissent *avec* eux. Mais, surtout, sans faire les choses *pour* eux. La FGC a été un précurseur, en affirmant très tôt l'importance capitale d'avoir sur place des partenaires fiables. Pour l'exécution d'un vaste programme de puits au Niger³⁰ commencé en 1972, elle n'a pas envoyé d'expatriés, mais compté sur les villageois. Elle affirme dès les années 1970 sa volonté d'accorder un soutien aux activités qui renforcent l'autonomie des populations du Sud.

Cette approche centrée sur les populations concernées n'a été prônée au niveau international qu'à partir des années 1990, suite au Sommet de Rio. La FGC a donc été préceuse en donnant la priorité à des projets de développement intégré. Selon Dominique Lang, la Fédération a fait œuvre de pionnier dans « son effort de faire de la conscientisation chez nous en Suisse, et pas seulement du creusage de puits ».

Souvenirs de pionniers

« Nous amenions notre vécu du terrain. Nos propositions étaient basées sur du concret, pas sur des théories philosophiques. » Christiane Escher

« Il y a avait une ambiance très cordiale. On se connaissait bien, on avait confiance. « On ne se coupait pas la parole. » Jean-Louis Loutan

« Pour recevoir des fonds pour l'Institut panafricain de développement, nous devons passer par la FGC. Je me souviens d'une rencontre avec un conseiller fédéral à Berne : la FGC a aussi été un projet politique. » Fernand Vincent

« On se rencontrait dans un endroit charmant, au Bourg-de-Four, un bistrot qui s'appelait le Navy Club. On avait une petite salle au premier étage, on faisait une bonne petite bouffe. Je me souviens de Pierre Bungener et d'André Dunant qui avaient un appétit à faire plaisir. On était là autour d'une table, à travailler dur : combien de projets sont venus ? Où en est le financement ? Où en est la position de Berne ? Les affaires courantes d'une organisation. C'était ça le Conseil. » Dominique Lang

« Un moment important pour moi a été notre lobbying auprès du Conseil fédéral durant la CNUCED V, en 1979, où nous avons soutenu les revendications des pays du Sud. Ça n'a pas abouti, car à l'époque, les intérêts de la Suisse n'étaient pas ceux du Sud. » Bernard Comoli³¹

« Dans les premières années de la FGC, avant qu'elle ne reçoive des fonds réguliers, c'étaient les membres des organisations qui finançaient les projets avec leur propre argent. Ils partaient comme volontaires, avec leur paroisse. Parfois ils demandaient de l'argent à des organisations présentes ailleurs en Suisse, comme Helvetas ou l'Entraide sanitaire suisse. Pierre Bungener a joué un rôle important pour la FGC. C'était un homme craint et respecté, capable de se lever à une heure du matin pour écrire aux autorités fédérales lorsqu'il n'était pas satisfait. » Jean-Pierre Gontard

« Dès le départ, il y avait un intérêt pour chaque partie. Pour la FGC, il y avait l'assurance d'avoir des fonds pour les projets et le fonctionnement ainsi qu'un engagement clair des collectivités en faveur de la coopération et de la solidarité internationale. Un intérêt qui allait au-delà des clivages politiques. » Gail Hunter³²



L'IUED : UNE PÉPINIÈRE D'EXPERTS

La FGC n'aurait probablement pas été ce qu'elle est sans l'Institut universitaire d'études du développement (IUED), anciennement Institut africain, dirigé alors par l'un des pionniers de la FGC, Pierre Bungener. Celui-ci s'est assuré, de même qu'André Dunant, la collaboration d'autres connaisseurs du terrain, comme Fernand Vincent, Dominique Lang ou Jean-Pierre Gontard. Ils ont posé les bases de ce qui a toujours fait la force de la FGC : l'expertise technique. Après la disparition de Pierre Bungener en 1975, les liens profonds tissés entre la FGC et l'Institut ont perduré.

La contribution de l'Institut, tant sur le terrain qu'autour du débat de fond sur le développement, a été cruciale. Aujourd'hui encore, de nombreux anciens collaborateurs de l'IUED sont membres des instances de la FGC. L'actuel IHEID, fruit d'une fusion en 2008 entre l'IUED et l'HEI (Hautes Etudes internationales), est resté membre de la FGC.

L'IUED a soutenu la FGC de différentes façons :

- 1) **en assurant le secrétariat de la FGC entre 1971 et 1992**, au travers de son Service Etudes et Projets (SEP), dirigé par Jean-Pierre Gontard ;
- 2) **en offrant un appui technique**, comme la mise en œuvre sur le terrain pendant huit ans du programme de puits au Niger de la FGC ;
- 3) **en formant** de nombreux membres des organisations de la FGC, qu'ils aient été diplômés de l'IUED ou suivi ses cours de formation continue en gestion de projet ;
- 4) en encourageant le partage d'expériences : **dans les années 1980-1990, les responsables de projets des organisations de la FGC ont créé des groupes par pays/régions (Sahel, Afrique des Grands Lacs, Colombie, etc.) qui se réunissaient plusieurs fois par an pour partager des informations.**





Dépôt des 14 000 signatures pour la pétition cantonale en faveur du 0,7%, Genève, 2013





Faire bouger les choses

« La Fédération genevoise de coopération, en mouvement constant, n'est pas une institution, dans ce qu'une institution a de statique. Mais elle fait autorité dans le monde du développement à Genève, et peut-être au-delà. »

Marguerite Contat³³

Dès sa création, la FGC est consciente que les défis rencontrés sur le terrain s'inscrivent dans un contexte qui dépasse le cadre local. Que la pauvreté n'est pas une fatalité, mais le résultat de facteurs complexes, historiques, politiques, économiques et sociaux. Que certaines des inégalités rencontrées dans les pays du Sud peuvent être causées ou aggravées par des décisions prises dans les pays du Nord, d'où l'importance d'agir aussi en Suisse.

Voici, à travers quelques histoires, des exemples où la FGC s'est mobilisée auprès de la population et des autorités pour faire la différence. En parallèle, elle a aussi su se remettre en question et évoluer pour plus d'efficacité.

Objectif 0,7%

C'est tout petit, 0,7%. Mais donner ce minimum pour améliorer la vie de millions de personnes, beaucoup de pays riches trouvent cela insurmontable. Pourtant, la Suède, la Norvège, le Danemark, le Luxembourg et le Royaume-Uni le font, certains depuis plus de 40 ans. 14 communes genevoises le font aussi sur leur budget.

L'idée, au départ, est venue du Conseil œcuménique des Eglises, en 1958. Dans les églises, tout le monde trouve normal de donner quelques sous pour les plus démunis. Alors tout naturellement elles ont proposé que les pays qui s'en sortaient le mieux partagent 1% de leur revenu. La Commission Pearson, nommée par la Banque Mondiale, a eu le dernier mot, ou plutôt, le dernier chiffre : 0,7%. C'était en 1969. L'année suivante, l'Assemblée générale de l'ONU demande que chaque pays



économiquement avancé accroisse progressivement son aide publique au développement et s'efforce d'atteindre, au milieu de la décennie au plus tard, un montant minimum de 0,7% de son produit national brut.³⁴

Dix ans plus tard, seuls quatre pays avaient atteint cet objectif. Certains ont donc décidé de secouer le cocotier, quitte à agir à un niveau plus local. A Genève, un groupe de jeunes lance en mars 1980 une initiative populaire « pour la création d'un fonds cantonal d'aide au développement », dite « Initiative 0,7 ». La FGC la soutient d'emblée : « Quel que soit le résultat du vote, nous pensons que ce débat fera avancer les idées », affirme son président André Dunant.

Lors de la votation du 26 septembre 1982, le projet est refusé par deux tiers des votants. Le peuple est sans doute d'accord sur le principe de l'aide au développement, mais pas sur la fixation d'un montant.

Sans se décourager, la FGC n'a cessé d'inviter les autorités, à Genève et en Suisse, à consacrer ce petit 0,7% de leur revenu à la lutte contre la pauvreté au Sud. La position internationale de notre cité – où se discutent la plupart des défis planétaires – rapporte près de 5 milliards de francs à l'économie locale. En ajoutant les activités des multinationales greffées à ce secteur, le total atteint 24 milliards, soit 46% du PIB cantonal. Un tiers des emplois est lié à la Genève internationale.³⁵ Cette situation privilégiée appelle un geste exemplaire.

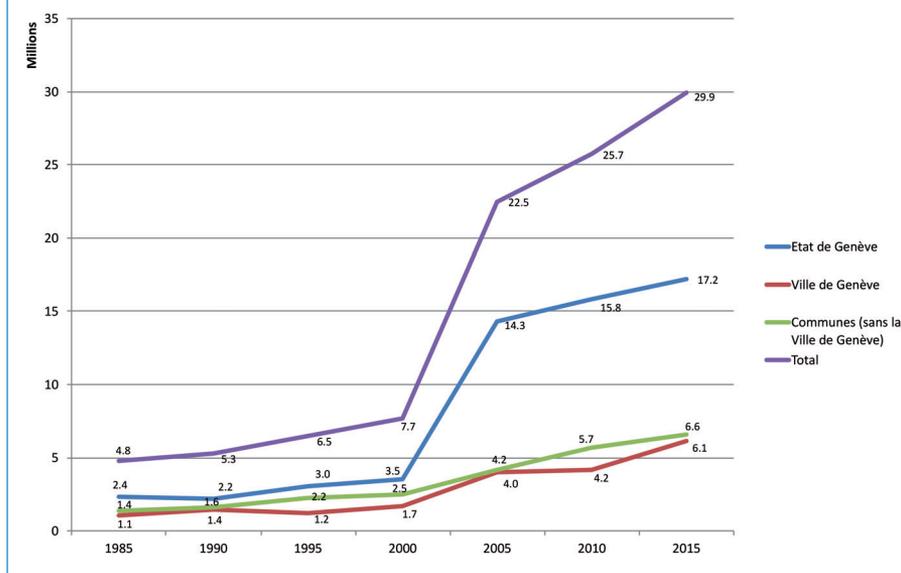
En 2001, le Grand Conseil en est convaincu. La loi sur le financement de la solidarité internationale est votée à une large majorité le 4 octobre.³⁶ Cette date sera, dès 2014, proclamée par la FGC « Journée Genève Solidaire ». La loi – une première en Suisse – demande que l'Etat consacre au moins 0,7% de son budget de fonctionnement au développement, à la paix et aux droits de l'homme. Pourtant, quinze ans plus tard, cet effort ne dépasse pas 0,26%³⁸. Entre 2017 et 2020, la Suisse devrait y consacrer, pour sa part, 0,48% de son revenu national brut.



1980-2016 : LES ÉTAPES D'UNE LONGUE MOBILISATION³⁸

- 1980-82 : La FGC soutient l'initiative « 0,7 », qui sera finalement refusée.
- 2000 : Les Objectifs du millénaire pour le développement relancent le 0,7 %.
- 2001 : Le Grand Conseil approuve le 4 octobre à une large majorité la *Loi sur le financement de la solidarité internationale*
- 2003-2007 : La FGC se mobilise à nouveau. En 2007, elle rejoint la campagne nationale d'Alliance Sud³⁸ « 0,7 % ensemble contre la pauvreté » (200 000 signatures).
- 2013 : A Genève, 14 000 personnes signent la pétition de la FGC demandant au Grand Conseil d'appliquer la loi votée en 2001.
- 2016 : La FGC relaie *l'Appel contre la faim et la pauvreté*, nouvelle campagne nationale qui refuse les coupes dans le budget fédéral de la coopération.

Evolution des montants de la solidarité internationale

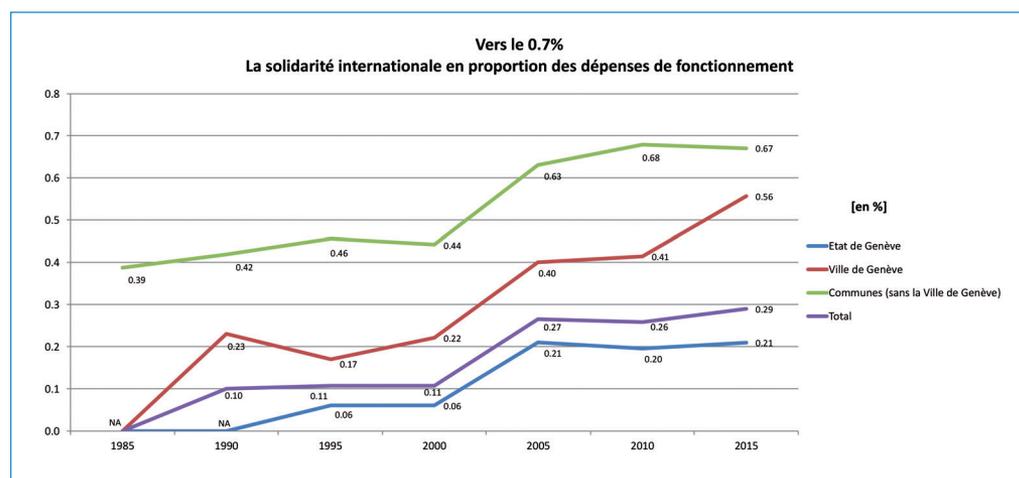


Analyse longitudinale 1985-2015, source Solidarité Genève Sud, Statistiques 2015, FGC.

Les années 2000 avec l'adoption de LFSI marquent un tournant dans l'évolution des montants alloués pour la Solidarité internationale.



Analyse longitudinale
1985-2015, source
Solidarité Genève Sud,
Statistiques 2015,
FGC.



Aujourd'hui ce sont les communes et la Ville de Genève qui s'approchent le plus de l'objectif des 0,7%.

1990 : Le renouveau

En février 1990, après une longue crise interne et une année de réflexion et de débats, la FGC fait peau neuve. Une « Commission de Printemps » a redéfini son rôle et ses orientations, en tenant compte de l'évolution depuis les années 1960.

Certains se souviennent de cette époque comme d'une véritable explosion comme Jean-Pierre Gontard, qui animait cette Commission créée en 1989 pour mettre fin à une longue période de désaccords sur les positions de la Fédération, ainsi que sur l'affectation des fonds.

A la fin des années 1980, la FGC est à un tournant. De 12 organisations à ses débuts, elle a grandi pour passer à 48 membres aux visions très variées. Les rapports entre les différents partenaires sont bien plus complexes. Il y a des tensions entre organisations (les plus « petites » reprochant aux plus « grandes » de se tailler la part du lion). Des désaccords s'expriment sur l'importance donnée aux projets de terrain par rapport à l'information et la sensibilisation à Genève, les deux piliers de la FGC. De plus, le contexte du développement a beaucoup évolué depuis la décolonisation. Les rapports entre le Nord et le Sud ont changé, certains ne se retrouvent plus dans les approches, notamment politiques, de l'époque.





« Une utopie réalisée : utiliser l'argent de la drogue contre la drogue »

La FGC en vient à la conclusion que ses textes ne sont plus adaptés. La « Commission de Printemps » parvient à retrouver le consensus et donner une nouvelle direction commune. Pourquoi *Printemps* ? « C'était une façon de dire qu'on oublie nos bagarres et qu'on recommence », relate Gontard.

Après un an de travail, la FGC « dépoluée »³⁹ approuve ses nouvelles orientations. Elle réaffirme sa volonté de ne pas être marquée idéologiquement, mais ouverte à différentes sensibilités, à un large éventail politique. Elle a mis à jour ses textes en s'éloignant du vocabulaire des années 1960, considéré par certains comme trop radical. La chute du Mur de Berlin a changé la donne, mais après mûre réflexion, elle a renoncé à intervenir aussi dans les pays de l'Est.

Au Sud, pas question de se cantonner à une simple assistance technique. La coopération est un vrai partenariat avec les communautés locales afin de renforcer leurs capacités, pour qu'elles puissent mettre elles-mêmes en place des solutions adaptées en collaboration avec leurs autorités. Par ailleurs, elle décide d'agir aussi en milieu urbain.

Enfin, la sensibilisation au Nord est reconnue comme un moyen de changer les mentalités et les politiques au Nord, donc d'améliorer à terme les conditions de vie au Sud.

Chasse aux narcodollars : le Fonds « Drogue ou développement »

Et si on utilisait l'argent de la drogue contre la drogue ? Vous avez dit impossible ? La FGC l'a fait : elle a réussi à convaincre l'Etat de Genève de prélever des millions de francs saisis sur le narcotrafic pour financer des projets de développement au Sud et de prévention chez nous. Une première mondiale.

Ce sont les amis colombiens de Max Schneider, un député genevois ayant vécu dans ce pays, qui ont les premiers posé la question : que fait le gouvernement genevois de l'argent des narcotrafiquants saisi par la justice ? Choqué en apprenant que cet argent entrait dans les caisses de l'Etat au lieu de servir à lutter contre la drogue, le député est prié par le Conseil d'Etat de faire une proposition. Il choisit de s'adresser à la FGC. Jean-Luc Pittet, Secrétaire général de Terre des Hommes Suisse, se saisit du dossier.



Journée Drogue ou Développement, Jean-Luc Pittet, Lucienne Bittar, Uni Dufour, 1993



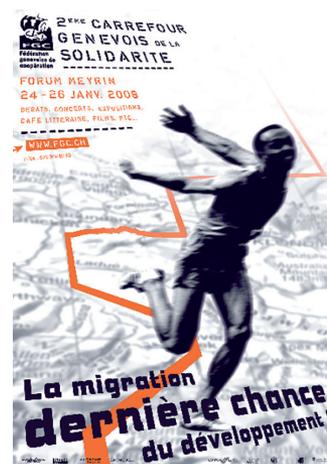
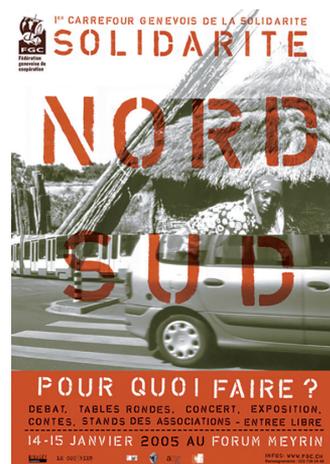
Journée Drogue ou Développement, Guillermo Monana, coordinateur TdH Suisse en Bolivie, Uni Dufour, 1993

La FGC s'allie avec les associations de prévention de la toxicomanie à Genève. Il est important d'agir à la fois sur la production et la consommation. Un projet de loi est déposé en novembre 1992. S'ensuit une longue négociation, car la manne des narcodollars confisqués attise de nombreuses convoitises.

Le 26 mai 1994, c'est avec une alliée de choix, la Prix Nobel de la Paix guatémaltèque, Rigoberta Menchú, que la FGC et la Plateforme genevoise de prévention des toxicodépendances vont défendre le fonds « Drogue ou développement » auprès du Grand Conseil. Celui-ci se montre peu enthousiaste à l'idée de remettre une part de l'argent confisqué à des ONG. La FGC insiste sur le fait que la culture de la drogue et le narcotraffic engendrent la violence dans les pays producteurs. Elle propose des cultures alternatives et la prévention de la toxicomanie dans ces pays.

La loi sur la création d'un fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie est finalement acceptée.⁴⁰ Elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1995. Un quart des sommes saisies chaque année servira à financer des projets dans des pays producteurs. Un autre quart sera utilisé dans la prévention à Genève. C'est une grande victoire pour la FGC. Deux projets de ses organisations membres seront les premiers à bénéficier du fonds : la coopérative La Florida, au Pérou (fonds de roulement pour faciliter la commercialisation du café), ainsi qu'un travail de scolarisation et de formation à Villavicencio en Colombie (comprenant une formation agricole pour les jeunes, afin d'éviter qu'ils ne migrent dans les zones de production de coca).

Depuis, ce sont en moyenne 270 000.– par an, aujourd'hui gérés par le Service de la solidarité internationale du canton, qui ont financé des projets de développement.



Affiches des Carrefours FGC, 2005, 2008, 2011



La coopération, ça se discute

Films, expositions, concerts, débats : c'est autour de rencontres animées que trois Carrefours genevois de la Solidarité⁴¹ ont réuni élu-e-s, membres d'ONG, invités du « Sud » (leaders communautaires, paysans, artistes), public et médias au Forum Meyrin, en 2005, 2008 et 2011.

« Parce qu'au Sud on meurt d'une piqûre de moustique ou d'une eau sale avant d'être vieux, et parce qu'au Nord, quand on est vieux, on meurt de solitude dès qu'il fait trop chaud. »

Au premier Carrefour (2005), la FGC n'a pas hésité à revisiter le bien-fondé de la coopération. Et la question « **Solidarité Nord-Sud, pour quoi faire ?** » a réuni les participants de nombreux pays autour d'un panel composé du directeur de la DDC, d'une conseillère nationale et d'experts du Bangladesh, du Brésil et du Cameroun.

Le deuxième Carrefour (2008), autour du thème « **La migration, dernière chance du développement ?** », a abordé les opportunités et les défis de la migration, en soulignant la richesse que les migrants apportent à leur pays d'origine comme à leur société d'accueil.

Le troisième Carrefour (2011), « **L'alimentation en péril, quelle agriculture voulons-nous ?** », s'est penché sur la souveraineté alimentaire en proposant des hypothèses et des propositions.

Une Constitution genevoise solidaire

Une nouvelle Constitution ? Nouvelle mobilisation ! Comment l'engagement de la FGC, aux côtés d'autres organisations, a réussi à faire inscrire le principe de la solidarité internationale dans la loi fondamentale genevoise.

Pour dépoussiérer la loi fondamentale, qui datait de 1847, le peuple élit le 19 octobre 2008 une Assemblée constituante chargée de rédiger le nouveau texte. Une occasion historique ! Pour la FGC, Genève doit affirmer haut et fort son esprit solidaire. Sous l'impulsion de son secrétaire général Olivier Berthoud⁴³,

QUATRE BONNES RAISONS DE COOPÉRER AVEC LE SUD

Carlo Lamprecht, alors vice-président du Conseil d'Etat, a défini quatre « axiomes » lors du premier Carrefour de la solidarité 2005. Extraits de son allocution :

- 1) S'engager dans la coopération, c'est prendre acte des interdépendances qui nous lient désormais d'un bout à l'autre du monde, et c'est pour le Nord plus riche, prendre conscience que la pauvreté des autres nous concerne très directement puisqu'elle a des répercussions chez nous aussi, je pense par exemple à l'immigration, légale ou illégale, et à tous les problèmes sociaux et humains qu'elle engendre. C'est prendre conscience qu'en luttant contre la pauvreté, nous contribuons à créer davantage de paix et une stabilité internationale dont nous profitons chaque jour.**
- 2) La deuxième raison est d'ordre culturel. Coopérer c'est aussi échanger et promouvoir une vision commune des enjeux de l'humanité et de son histoire. C'est une dimension essentielle dans un contexte de globalisation économique qui peut enrichir, mais qui creuse aussi d'énormes fossés entre les hommes.**
- 3) La troisième raison, je n'hésite pas à le dire, est d'ordre moral. Les pays riches ont une dette envers les pays en développement. Une dette historique et parfois de sang envers ces frères humains, une dette économique puisque c'est chez eux qu'ils ont puisé et puisent encore la matière première de leur richesse et de leur propre développement.**
- 4) Enfin, de façon plus égoïste, la coopération c'est aussi l'occasion d'alimenter chez nous une pluralité de cultures, de talents et de compétences qui sont importantes pour notre propre croissance et notre évolution.**



elle se mobilise pour que la solidarité internationale et la coopération au développement figurent dans les principes fondamentaux de l'Etat.

La FGC remet en 2010 à l'Assemblée constituante un document qui sera sa feuille de route : « Pour une Genève solidaire et responsable envers le monde ». Invitée à plusieurs auditions, la FGC participe activement au processus de consultation, à travers la FAGE (Fédération associative genevoise) et mène un important travail de sensibilisation.

Le 14 octobre 2012, la nouvelle Constitution de la République et canton de Genève est acceptée en votation populaire par 54,1% des votants. Les principes défendus par la FGC y sont dûment inscrits⁴⁴. On y trouve tant l'engagement du canton en faveur de la coopération internationale (article 146) que la reconnaissance du rôle des associations et du bénévolat (article 211).

« Le rôle de la FGC a été déterminant. Les membres de l'Assemblée constituante étaient certes conscients de l'importance de la Genève internationale et humanitaire, mais pas forcément tous sensibles aux préoccupations de la FGC...

» La FGC a utilisé l'outil de la "proposition collective" pour soumettre deux articles portant sur la coopération au développement, l'action humanitaire et le développement durable. Elle a en parallèle organisé le lobbying et les relais pour obtenir le soutien de la majorité de l'Assemblée. L'audition du Secrétaire général par la commission chargée du dossier des relations internationales a contribué à convaincre les "réticents".

» Au final, je dirai que la stratégie a été payante puisque nombre de points proposés par la FGC ont été repris dans la Constitution : les deux articles mentionnés, la liste étoffée de droits fondamentaux dont la réalisation est soumise à une évaluation périodique indépendante, ou encore le développement équilibré et durable posé comme principe de l'activité publique de l'Etat (cantons et communes). La FGC s'est montrée cohérente avec ses principes, rigoureuse dans sa méthode et donc crédible. »

Marguerite Contat,
coprésidente de l'Assemblée constituante

Fédéréseau : six autres cantons suivent l'exemple

Le « modèle » FGC a inspiré les milieux du développement d'autres cantons latins. Aujourd'hui, sept fédérations cantonales de coopération sont regroupées au sein d'un *Fédéréseau*. Grâce à leurs 250 ONG membres, elles ont pu renforcer les organisations partenaires au Sud et ainsi améliorer le quotidien de 5 millions de personnes en Afrique, Amérique latine et Asie.

Formule novatrice, le modèle institutionnel proposé par la FGC s'est étendu hors de Genève : Vaud (1989), Jura (1994), Tessin (1999), Valais (2000), Fribourg (2003) et Neuchâtel (2008).⁴⁵

Tout comme la FGC, ces fédérations cantonales jouent un rôle de plateforme entre leurs ONG, les communes, les cantons et la Confédération. Reflet de leur terroir et des organisations qui les composent, elles ont chacune leurs spécificités. Elles sont une spécialité latine, puisqu'en Suisse alémanique les ONG ne se sont pas constituées en fédérations locales.

Ces organisations se sont inspirées de l'expérience de leur homologue genevois : accès aux fonds publics, davantage de temps à consacrer aux projets, possibilité de partager des expériences ou de bénéficier de formations, plus de poids pour transmettre leurs idées et faire avancer la cause du développement.⁴⁶

La collaboration entre fédérations a donné naissance en 2005 au *Fédéréseau*, le réseau latin en faveur de la solidarité internationale. Sous cette bannière, les fédérations organisent régulièrement des formations et des rencontres pour progresser ensemble.⁴⁷



Le Fédéréseau

Un réseau latin au service de la solidarité internationale





Enseignante, Togo, 2014, © Yoshi Shimizu





Le modèle FGC : une chaîne de solidarité Genève-Sud

Une coopération à visage humain

« Par la coopération au développement, les Hommes se sont fait des cadeaux entre eux. Ceux-ci ont pour noms : meilleure sécurité matérielle, respect mutuel, dignité, justice. »

Bernard Comoli

Forces unies pour un monde meilleur

La coopération menée au sein de la FGC, ce ne sont pas des énormes chantiers, mais des projets à taille humaine. C'est aussi un partenariat : 60 ONG à Genève qui travaillent main dans la main avec des ONG partenaires dans une trentaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Des forces unies qui tentent d'améliorer les conditions de vie des habitants du Sud dans des centaines de villes et de villages. Et c'est possible grâce au soutien des autorités communales, cantonales et fédérales.

Des femmes, des hommes, des enfants et des jeunes se mobilisent à Genève. Pour d'autres femmes, hommes, enfants et jeunes, plus défavorisés. Pour leur permettre d'accéder à la santé, à l'alimentation, à l'éducation, à l'emploi, à la culture, à un environnement sain, à la protection de leurs droits. Et à bien d'autres choses.

« Bien connaître les réalités des personnes pour lesquelles on se mobilise »

Derrière ces mots, il y a des réalités très différentes. Les besoins d'une paysanne dans l'aride Sahel ne sont pas les mêmes que ceux d'un apiculteur en Tanzanie, d'un enfant dans un bidonville du Brésil ou d'un jeune chômeur au Cambodge. Il est important de bien connaître les réalités des personnes pour lesquelles on se mobilise. Et se souvenir que ce sont toujours elles qui connaissent le mieux leurs problèmes et les solutions à y apporter.



LA FGC, C'EST QUOI?

Le soutien à des projets sur le terrain dans le Sud représente en moyenne depuis 1966, plus de 90 % du budget total de la FGC. Environ 3 % est consacré à des projets d'information et de sensibilisation en Suisse et 6 % au fonctionnement..

Depuis sa création, la FGC a soutenu près de 2000 projets de développement dans 67 pays, dont 400 activités d'information en Suisse, pour un total de 230 millions de francs.

Les projets ont pour vocation de soutenir les initiatives locales pour permettre aux habitants du Sud de prendre en main leur avenir. Ils s'inscrivent dans une logique de développement durable.

La FGC est aussi active dans l'information du public genevois : expositions, débats, matériel pédagogique, événements, films, rencontres de partenaires du Sud. Elle propose aussi une réflexion sur la manière dont les actions de chacun peuvent avoir des effets positifs ou négatifs sur les conditions de vie des populations du Sud.

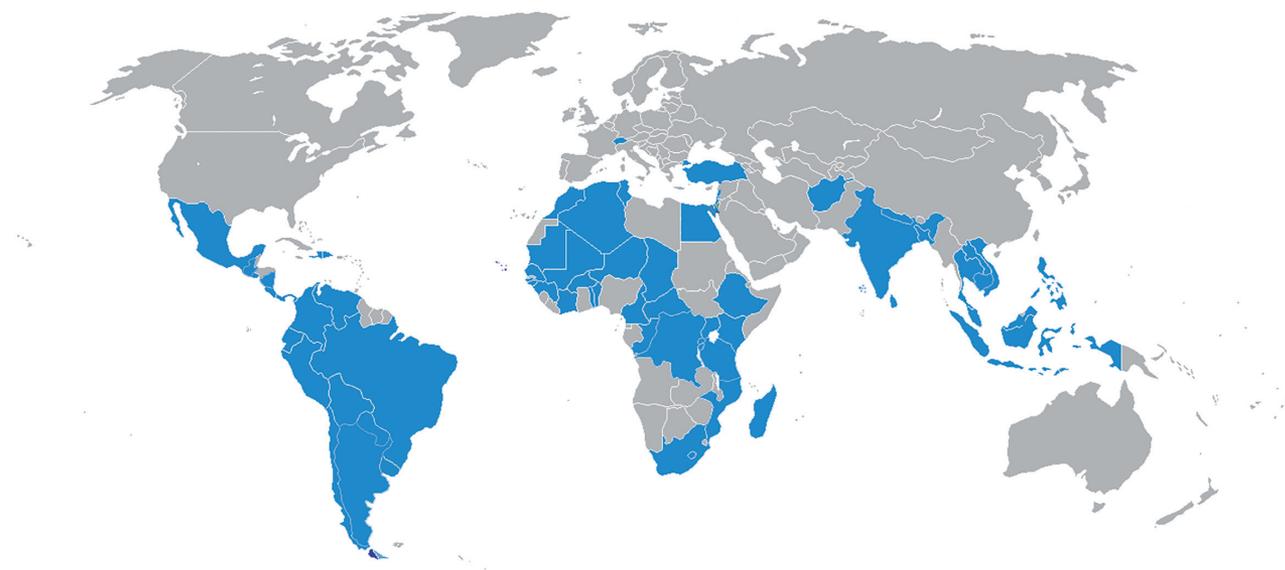
Des vies transformées

La coopération au développement, ce n'est pas non plus un concept. Ce sont des personnes, des problèmes, des actions, des solutions concrètes. Grâce à la FGC et aux organisations qu'elle soutient, des enfants au Rwanda rendus orphelins par le génocide peuvent suivre une formation qui leur permet d'envisager l'avenir avec plus de sérénité ; des paysans et des paysannes apprennent à épargner au Mali pour acheter leurs outils et vaincre la misère ; des populations tribales en Inde cultivent des fruits et des légumes toute l'année et peuvent les vendre au marché, plutôt que de devoir migrer pour survivre.

Ce sont là quelques exemples, parmi près de 2000, de cette coopération à visage humain que promeut la Fédération genevoise de coopération depuis cinquante ans.



Les 67 pays dans lesquels la FGC soutient des projets depuis 1966



PREMIÈRE PARTIE - UNE COOPÉRATION À VISAGE HUMAIN

AFGHANISTAN
AFRIQUE DU SUD
ALGÉRIE
ARGENTINE
BANGLADESH
BÉNIN
BOLIVIE
BRÉSIL
BURKINA FASO
BURUNDI
CAMBODGE
CAMEROUN
CAP-VERT
CHILI
COLOMBIE
CONGO
COSTA RICA

COTE D'IVOIRE
EGYPTE
ÉQUATEUR
ÉTHIOPIE
GUATEMALA
GUINÉE BISSAU
GUINÉE CONAKRY
HAITI
INDE
INDONÉSIE
ISRAËL
KENYA
LAOS
LESOTHO
LIBAN
MADAGASCAR
MALAISIE

MALI
MAROC
MAURITANIE
MEXIQUE
MOZAMBIQUE
NEPAL
NICARAGUA
NIGER
OUGANDA
PALESTINE
PANAMA
PARAGUAY
PÉROU
PHILIPPINES
RD CONGO
CENTRAFRICAINE
RDP DOMINICAINE

RWANDA
SALVADOR
SÉNÉGAL
SUISSE
SRI LANKA
TANZANIE
TCHAD
THAÏLANDE
TIMOR ORIENTAL
TOGO
TUNISIE
TURQUIE
URUGUAY
VÉNÉZUELA
VIETNAM
ZIMBABWE



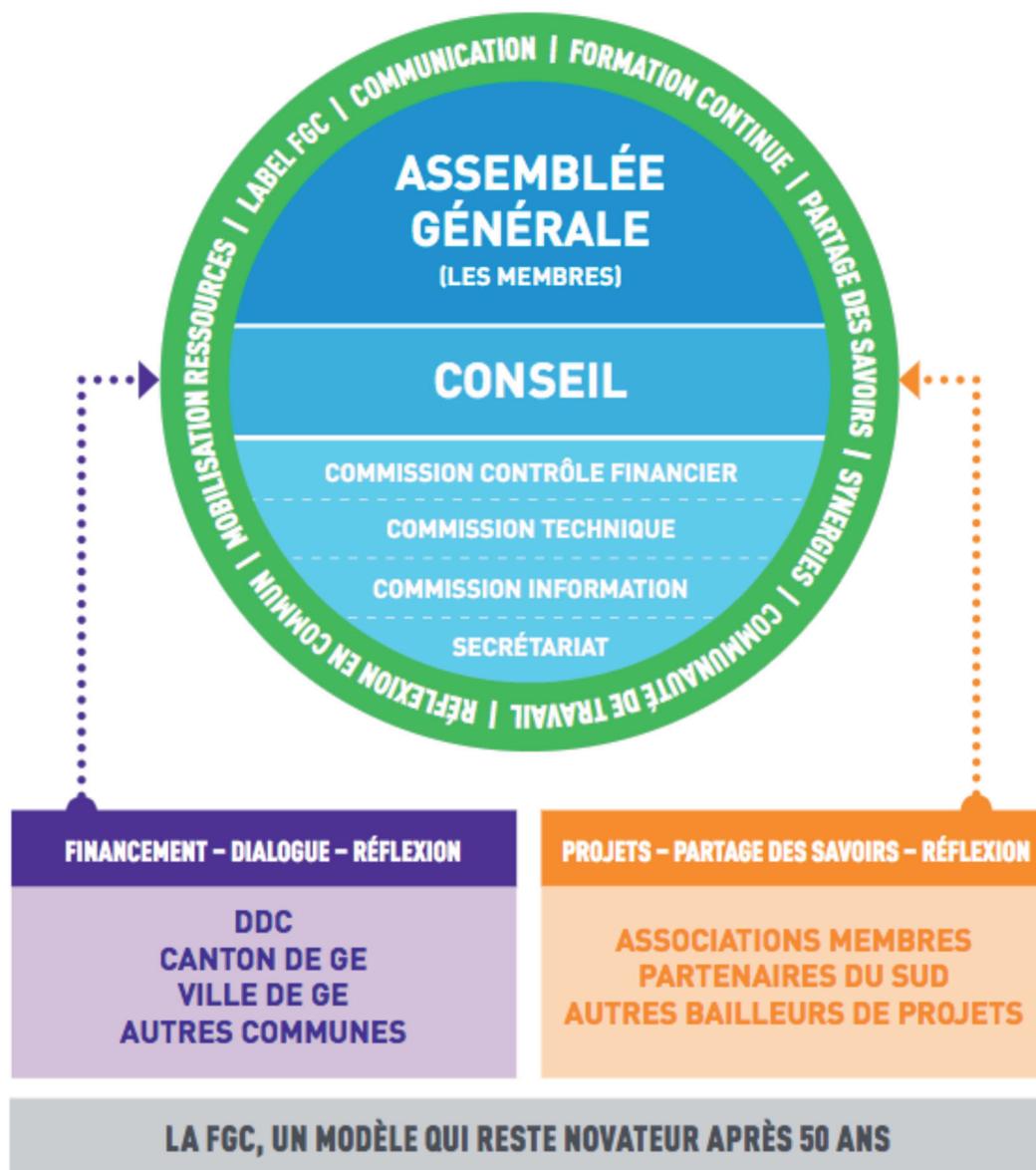


Schéma de fonctionnement de la FGC



Un label de qualité

« La technicité doit reposer sur des valeurs, et les valeurs doivent être accompagnées d'expertise technique. »

René Longet⁴⁸

La FGC n'a pas de « doctrine » à suivre par ses membres. Le choix des projets et les modalités d'intervention appartiennent aux organisations, libres d'agir selon leur sensibilité et leurs orientations propres. Mais qu'il s'agisse de projets de coopération au Sud ou d'activités d'information/sensibilisation en Suisse, la FGC a le goût et l'exigence du travail bien fait. Pour un développement véritablement durable, tous les projets soutenus doivent répondre à des critères spécifiques, basés sur cinquante ans d'expérience et une réévaluation constante des meilleures pratiques. Ce souci de qualité, renforcé par le choix des partenaires sur le terrain, s'est exprimé dès les premières années de la Fédération.

Ce label est une garantie tant pour les organisations que pour les bailleurs de fonds.

LE LABEL FGC SIGNIFIE QU'UN PROJET

- **a été approuvé par les instances** de la Fédération ;
- **remplit les critères de la FGC en matière de développement durable :** valorisation des compétences locales, renforcement de la capacité des acteurs locaux à peser sur les décisions qui influencent leur vie sociale, économique et culturelle ;
- **fait l'objet d'un suivi technique et financier**, de son début jusqu'à sa fin.

AGRÉÉ PAR:
FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION



Des experts travaillent bénévolement pour garantir la qualité des projets

Les projets soumis à la FGC pour financement sont examinés, selon leur nature, par deux groupes d'experts : la Commission technique et la Commission d'information. Ces experts donnent de leur temps bénévolement pour assurer la qualité des projets mis en œuvre.

Pour chaque dossier, un dialogue s'instaure entre la FGC et l'ONG concernée. Une proposition devra souvent faire plusieurs allers-retours et sera retravaillée en conséquence.

SIX ÉTAPES POUR UN PROJET

1. L'ONG soumet un dossier au Secrétariat de la FGC qui réalise une première analyse, et qui le remet à la Commission technique (CT) ou à la Commission d'information (CI).
2. La CT ou la CI nomme un rapporteur pour le projet.
3. La CT ou la CI discute une à trois fois du projet. Durant ce processus, le rapporteur dialogue avec l'ONG pour apporter d'éventuelles modifications.
4. La CT ou la CI formule une **recommandation** au Conseil sur le projet.
5. Le Conseil approuve tel quel, reformule les conditions ou refuse le projet.
6. Le Secrétariat recherche les financements du projet auprès de ses partenaires financiers. Le Secrétariat garantira dès lors le suivi du projet jusqu'à sa finalisation.

Accompagnement et formation des organisations membres

Pour permettre à toutes ses organisations membres de satisfaire aux critères de qualité requis, la FGC a mis en place un système d'accompagnement et de soutien. Elle fournit, à travers son Secrétariat, des conseils personnalisés à ses membres et propose également des formations, notamment en gestion de projets, afin que l'action sur le terrain puisse être menée avec un maximum de rigueur.

La FGC offre un vaste réseau à ses membres. Entre autres grâce à son programme Partage des savoirs, créé en 2013, pour valoriser et transmettre les



connaissances entre organisations, ces dernières peuvent échanger régulièrement sur leurs pratiques respectives. Les ONG s'organisent aussi autour de « plateformes » pour réfléchir à des défis spécifiques et favoriser le travail en commun.

La FGC soutient les plateformes suivantes :

- **La Plateforme sur la souveraineté alimentaire, créée suite au Carrefour 2011**, réunit des organisations membres⁴⁹ de la FGC. Ensemble, elles mènent une réflexion et mettent en commun les expériences réalisées en Afrique par leurs partenaires et d'autres acteurs.
- **La Plateforme migration et développement, créée suite au Carrefour 2008**, porte un regard sur le phénomène migratoire comme problématique de développement dans les pays d'accueil, de transit et d'origine.
- **La Plateforme Haïti de Suisse** réunit 25 organisations⁵⁰ actives en Haïti (dont 8 membres de la FGC). Créée en 1992, elle vise à améliorer la qualité des interventions de ses membres et de leurs partenaires sur le terrain.

UNE ORGANISATION MEMBRE TÉMOIGNE

Fondée en 1986 par Claire-Lise et René Zaugg, l'association Kombit soutient des organisations de producteurs agricoles en Haïti. Elle entretient depuis bientôt trente ans des liens avec la FGC. Un riche partage :

La FGC nous aide à trouver des financements, elle nous soutient pour la présentation des demandes de fonds, la préparation des dossiers et des rapports. Ils sont devenus de plus en plus complexes avec le temps, mais avec la FGC, nous avons appris à développer la rigueur. La FGC a aussi beaucoup d'empathie et nous aide à traverser les difficultés.

Grâce à son grand réseau et aux rencontres avec des personnes de milieux très différents, nous avons appris à réfléchir autrement. Notamment, en écoutant les experts de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED), qui avaient une vision plus globale. Les forums après les Assemblées générales et les Carrefours de la solidarité ont aussi été très enrichissants.

Nous apprécions la fiabilité de la FGC. Contrairement à d'autres cofinanceurs, elle n'a jamais décidé unilatéralement de ne plus soutenir les projets d'une région donnée. Lorsqu'il y a eu une diminution des financements, cela nous a été notifié bien à l'avance, ce qui nous a permis de compenser ce manque le moment venu, sur nos fonds propres. Les personnes avec qui nous travaillons sur le terrain nous le disent : « la FGC est un partenaire sur qui on peut compter ».



Réunion de délégués d'organisations paysannes, Commune de Jérémie, Haïti, projet de l'association KOMBIT, 2015





La recette du succès

« La FGC doit gérer l'équilibre entre sa vie propre, les organisations membres et les autorités.

Il faut beaucoup de doigté pour gérer tout ce monde. Si elle a duré cinquante ans, c'est qu'elle a eu le doigté qu'il fallait. »

Catherine Schümperli⁵¹

Le modèle FGC s'appuie sur la complémentarité de trois catégories de partenaires



1. 60 ONG à Genève (et leurs partenaires au Sud)

Les ONG genevoises sont sollicitées par des ONG du Sud pour les aider à réaliser des projets. Ces projets ont pour but d'améliorer de façon durable les conditions de vie des communautés défavorisées, et combattre les inégalités à travers le droit à la santé, l'éducation, les emplois locaux, la valorisation des ressources locales, l'autonomie agro-alimentaire et énergétique. Ils reposent sur la mobilisation et la participation active des populations concernées, en collaboration avec les autorités locales.



Grâce à la FGC, les ONG membres ont accès aux ressources (fonds publics, formations, réseaux) nécessaires à la réalisation de projets dans les pays du Sud.

2. La Fédération genevoise de coopération

La FGC réunit des ONG diverses autour de valeurs communes. Elle garantit la qualité de leurs projets et leur donne accès à des contributions publiques. Lieu d'échange de connaissances, de savoir-faire et de formation pour ses membres, elle suscite aussi la réflexion et le débat autour du développement. Son expertise technique et pratique en fait une interlocutrice crédible des collectivités.

Le succès du modèle de la FGC, une association au sens des articles 60 ss du Code civil suisse, tient aussi à sa structure : une Commission technique et une Commission d'Information, composées de bénévoles, qui préavisent les projets ; un Conseil, lui aussi bénévole, est l'organe directeur de la Fédération entre chaque Assemblée générale ; et enfin une petite équipe salariée, le Secrétariat, qui met en œuvre les décisions du Conseil et de l'Assemblée générale.

La FGC fait le lien entre ses ONG membres, dont elle assure la qualité des projets, et les autorités. Elle sensibilise également l'opinion publique.

3. Les collectivités publiques

Les collectivités publiques (communales, cantonales et fédérales) financent des projets de coopération à travers la FGC depuis cinquante ans. Elles lui délèguent une partie variable de leur engagement de solidarité internationale. Ce soutien à la solidarité internationale est inscrit aujourd'hui dans la loi (Constitution genevoise, Loi cantonale sur le financement de la solidarité internationale, Loi fédérale sur la coopération et l'aide humanitaire).

En déléguant l'examen de dossiers à la FGC, les autorités gagnent en temps et en efficacité, et ont l'assurance que leur argent est bien dépensé, dans des projets de qualité.



Des ONG diverses, engagées et créatives

« La richesse ne vient pas de ce que nous avons, mais des relations que nous tissons. »

Laurent Jimaja⁵²

La vie associative à Genève reflète la fibre altruiste et le besoin d'engagement de nombreux habitants. Elle est riche et variée. Dans le canton, plusieurs centaines d'organisations sont actives dans la solidarité internationale.

Les Genevois sont de grands voyageurs. Beaucoup ont longuement sillonné l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie. Depuis les années 1960 et 1970, ils y ont tissé des liens avec des personnes ou des groupes actifs dans l'émancipation des populations. Certaines de ces rencontres ont débouché sur la création d'ONG à Genève et de partenariats durables au Sud. Par ailleurs, beaucoup de personnes venues du Sud se sont établies à Genève, pour étudier, ou fuir la guerre et les dictatures. Elles ont enrichi notre vie associative.

60 façons de s'engager pour le développement

Il n'y a pas une seule théorie du développement. Il y a des chemins et des méthodes multiples pour améliorer les conditions de vie et lutter contre les inégalités. Ces approches différentes s'expriment au sein de la Fédération depuis sa création dans le respect mutuel. Tout en partageant des valeurs communes, comme la solidarité, la dignité et l'équité.

Beaucoup d'ONG sont spécialisées : éducation, formation, emploi, santé, environnement, agro-écologie, tourisme, citoyenneté, culture, etc. Certaines, comme l'ADAP, aident les communautés à gérer leurs ressources faunistiques. D'autres, comme Enfants du Monde ou Terre des Hommes Suisse, se concentrent sur la scolarisation d'enfants et d'adolescents ou sur la santé. RAFAD est experte en éducation financière, Traditions pour Demain soutient et valorise le savoir des peuples autochtones, urbaMonde s'engage pour des villes durables.

Certaines organisations appuient les habitants d'un pays ou d'une région, comme Kallpa-Pérou, Suisse-Cameroun ou l'ASSAFI (Association d'appui aux femmes ituriennes, en République démocratique du Congo).

Ces organisations n'ont pas toutes la même taille, ni les mêmes ressources. Si certaines ont des salarié-e-s, beaucoup travaillent sur la base du seul bénévolat,

« Les ONG sont des “ambassadrices” du Sud auprès de la société genevoise »

fondement de la FGC depuis sa création. La FGC donne la possibilité au personnel des ONG – bénévole ou non – de se former, de partager les connaissances et expériences. Dans les moments plus difficiles, la FGC offre un espace de dialogue pour réfléchir, identifier des solutions et retrouver le consensus. Au-delà de cette diversité, elles ont toutes un impératif commun : tant que les besoins subsisteront, la FGC et ses membres seront du côté des plus démunis dans le monde.

LE DÉVELOPPEMENT, UNE NOTION QUI BOUGE

« Qu'est-ce que le développement ? Quelles conditions sociales, économiques, politiques, etc. permettent de dire qu'un pays est désormais “développé” ? Les pays d'Europe et d'Amérique du Nord sont-ils un modèle alors que leurs modes de consommation et de production étendus à toute la planète ne sont pas soutenables ? Comment favoriser un développement qui ne soit pas du *maldéveloppement* ? Les organisations de développement ne peuvent échapper à ces interrogations qui orientent leur action. Car les modèles de développement sont multiples. Et parce que les optiques s'élargissent, comme en témoigne l'importance prise désormais par les questions de genre et d'environnement. C'est pourquoi, dès le début, la FGC discute et débat des questions de développement au sein de la fédération et dans la société genevoise. »
Julien Reinhard⁵³

Une mobilisation citoyenne locale

Les organisations de la FGC, tout comme leurs partenaires au Sud, ce sont avant tout des citoyens qui se mobilisent. Pour que des êtres humains aient un avenir et une vie meilleure et pour que de réels changements en faveur de la justice sociale et économique se réalisent.

« Aujourd'hui, des ONG du Sud contactent souvent les ONG genevoises par internet »



Les ONG sont ainsi « ambassadrices » du Sud auprès de la société genevoise. Elles se montrent actives à Genève, et souvent très créatives, pour informer les habitants et les autorités. Certaines, comme Public Eye (anciennement la Déclaration de Berne) ou le CETIM, se consacrent principalement à la sensibilisation en Suisse.

Elles mobilisent aussi leurs concitoyens et leurs autorités pour un monde plus solidaire — quitte à questionner aussi nos modes de vie et notre consommation, qui ont un impact à l'autre bout du monde. Soutenir les communautés du Sud n'est pas le seul aspect de la coopération. Il s'agit aussi de préserver la planète pour les générations futures.

C'est ce que la FGC entend par « **mettre le monde en mouvement** ».

Les organisations membres de la FGC travaillent sur le terrain avec des associations fiables, bien implantées dans leur communauté. Au Sud aussi, des gens se mobilisent. Les citoyens créent des organisations pour améliorer leur quotidien. Les rencontres, aujourd'hui, peuvent aussi naître sur internet : des ONG locales contactent des ONG genevoises pour solliciter leur soutien technique et financier.

Des relations de confiance avec les autorités

La Confédération (DDC), l'Etat et la Ville de Genève, ainsi que de nombreuses communes financent des projets de coopération Nord-Sud à travers la Fédération genevoise de coopération. Un dialogue permanent permet d'entretenir une confiance mutuelle.

UN ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES SUR LA DURÉE

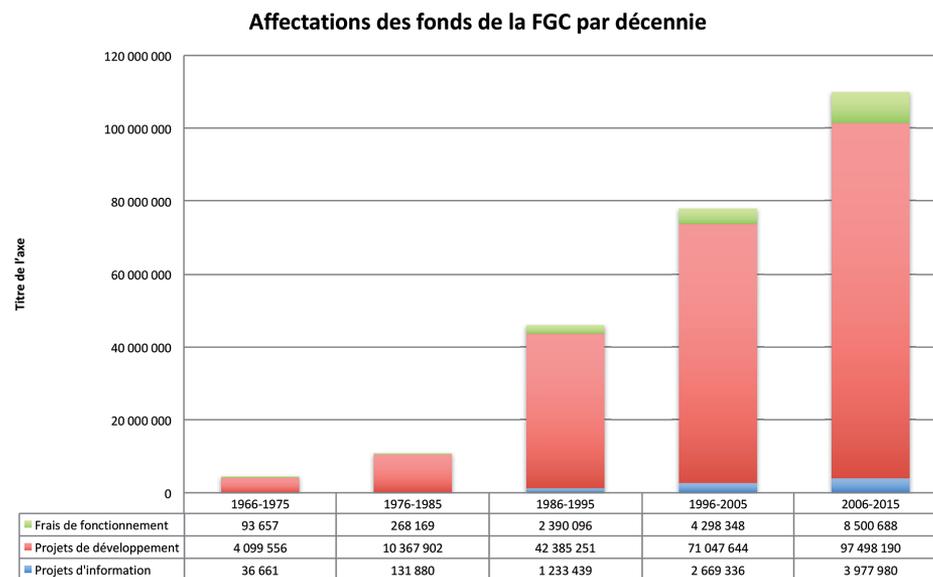
La FGC a conclu des accords-cadres (conventions de partenariat) avec certains de ses bailleurs, à savoir la DDC, l'Etat de Genève et la Ville de Genève, Bernex, Carouge, Chêne-Bougeries, Lancy, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Satigny, Vernier et Veyrier. Ces accords permettent une gestion plus stable grâce à un financement pluriannuel.

D'autres communes genevoises financent régulièrement des projets via la FGC : Chêne-Bourg, Confignon, Genthod, Grand-Saconnex, Meinier, Troinex, et Versoix.

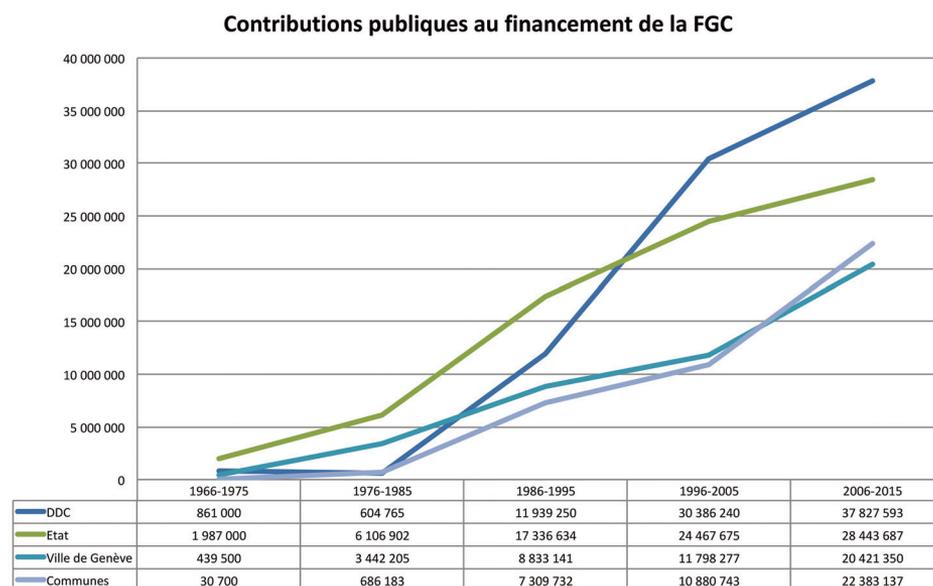
Enfin, les communes de Bardonnex, Bellevue, Collonge-Bellerive, Choulex, Collex-Bossy, Dardagny, Jussy, Perly, Puplinge, Thônex, Troinex et Vandoeuvres ont soutenu à différentes reprises la FGC.

Affectations des fonds de la FGC par décennie, 1966-2015, source FGC

A noter que pour les années 1966-75 qu'une partie du montant dédié au fonctionnement est inclus dans le montant des projets.



Contributions publiques au financement de la FGC 1966-2015, source FGC





Direction du développement et de la coopération (DDC)

« La DDC a beaucoup insisté sur le partage des savoirs. Il ne suffit pas de soutenir de bons projets, il faut aussi en tirer les leçons et partager l'expérience entre les associations. »

Konrad Specker,
Chef de la Division Partenariats institutionnels, DDC

Dès sa création, la Fédération genevoise de coopération s'est trouvé un allié de taille auprès de la Confédération. Un membre du Service de la coopération technique avait participé à la Table Ronde qui a scellé la naissance de la FGC en 1966⁵⁴. L'année suivante, c'est aussi le SCT qui a recommandé à la Ville et à l'Etat de Genève de financer le premier projet de la FGC de ferme-école au Cameroun (également co-financé par le SCT)⁵⁵.

La DDC est la première instance publique avec laquelle la FGC a signé un accord-cadre, en 1984. Considérant la FGC comme un « modèle génial » à suivre pour la coopération décentralisée au développement, cet office fédéral a aussi salué la création des autres fédérations cantonales. Cela lui a permis chaque année de déléguer le choix et le suivi de centaines de petits projets provenant d'ONG de toute la Suisse, pour se concentrer sur des programmes de plus grande envergure.

La DDC apprécie le travail de proximité mené par les fédérations cantonales auprès des citoyens et des pouvoirs publics. Enfin, elle soutient le programme « Partage des savoirs » de la FGC pour favoriser la réflexion et l'échange d'informations.

Etat de Genève

« Les projets de coopération ont démontré que grâce au microcrédit, un petit producteur du Sud peut entrer dans le circuit économique, sortir de la misère, avoir un projet de vie pour sa famille. C'est tout aussi important que de l'aider à prendre part aux négociations internationales, afin qu'il ait

accès aux marchés agricoles et que sa production ne soit pas inondée par les surplus importés du Nord. »

François Longchamp,
Président du Conseil d'Etat

L'Etat de Genève s'investit dans la coopération au développement depuis le début des années 1960. Dès 1967, il inclut dans son budget ordinaire une subvention annuelle à cet effet. La FGC en a notamment bénéficié pour son premier projet au Cameroun.⁵⁶

Au fil des ans, la FGC est devenue un partenaire important de l'Etat, qui en est venu à lui confier plus de 60 % de ses fonds destinés à la coopération au développement à l'aube des années 2000.⁵⁷ L'Etat a créé en 2003 son propre Service de la solidarité internationale. Aujourd'hui, sur le total des dépenses cantonales de solidarité internationale (coopération, aide humanitaire, paix et droits humains), sa contribution à la FGC est d'environ 16 %.

Début 2014, la FGC a vu pour la première fois son budget réduit (d'un demi-million de francs) par le Grand Conseil genevois. Suite à cette coupe budgétaire, vécue comme une sanction, la FGC choisit de renforcer son ouverture et sa communication.

Ville de Genève et autres communes genevoises

« La FGC permet un échange d'expériences très important entre organisations. Elle est également une véritable ressource pour la Ville de Genève avec des connaissances et des expériences très précieuses. Son engagement en faveur de la solidarité internationale a permis de placer ces enjeux sur la scène politique et de faire de Genève un exemple dans ce domaine. »

Sandrine Salerno,
Conseillère administrative, Ville de Genève



« La coopération au développement est l'expression de la solidarité des gens d'ici (et non uniquement des grandes institutions internationales) vis-à-vis des peuples d'ailleurs qui souffrent et qui n'ont pas nos conditions de vie. C'est la conscience des humains et leurs valeurs qui peuvent et doivent faire la différence en faveur du monde de demain. »

Gilbert Vonlanthen,
Conseiller administratif, commune de Bernex

« La relation entre notre commune et la FGC est une relation de confiance qui va au-delà de l'argent. Il y a une réelle volonté d'avoir des échanges et un dialogue. La FGC garantit une expertise de ses projets ainsi qu'un suivi financier et technique, ce que la commune ne pourrait pas assumer de manière aussi approfondie. »

Thierry Durand,
Conseiller administratif, commune de Plan-les-Ouates

Genève est le seul canton suisse dont toutes les communes appuient l'aide au développement. De nombreuses écoles, ainsi que des hôpitaux, se consacrent également à des projets solidaires. Aucune loi n'oblige les communes genevoises à consacrer une part de leur budget à un tel effort. Pourtant, elles sont 14 (sur 45) à avoir atteint ou dépassé l'objectif de 0,7 % en 2015.⁵⁸

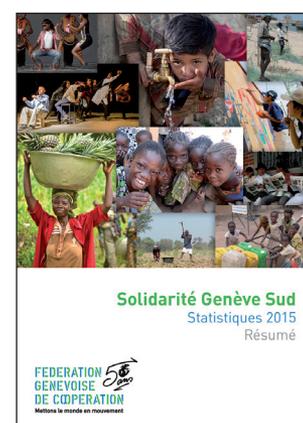
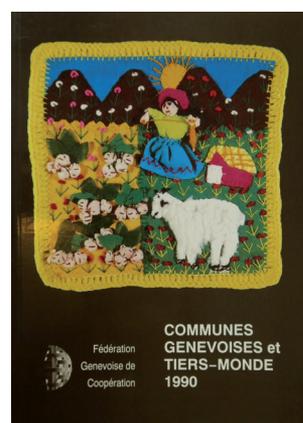
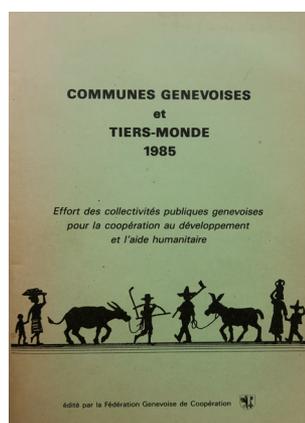
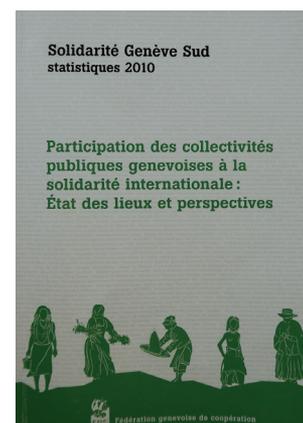
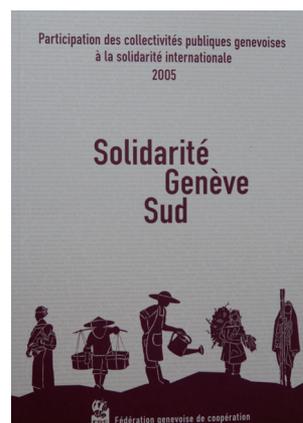
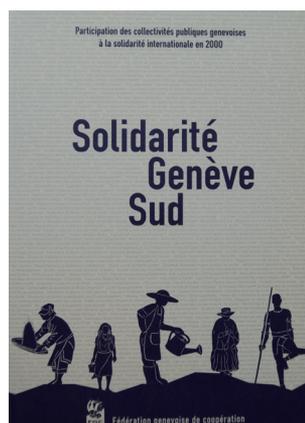
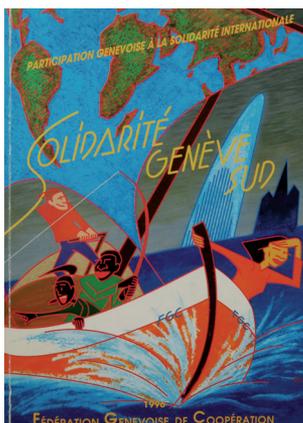
En 2015, dix-sept communes soutiennent les projets des organisations de la FGC. La Fédération encourage les ONG à rencontrer les responsables municipaux pour leur expliquer leurs projets, afin d'entretenir des liens de proximité. De leur côté, les communes, qui n'ont généralement pas de service spécialisé dans ce domaine, peuvent bénéficier de l'expertise technique de la FGC pour des projets financés tant au sein de la Fédération qu'en dehors.





BROCHURE SOLIDARITES NORD-SUD

Depuis 1985, chaque 5 ans, la FGC publie une brochure faisant l'inventaire des contributions versées par les collectivités publiques genevoises à la solidarité internationale et reflétant également leur évolution. La 7e édition est sortie cette année avec les données statistiques 2015 et pour la première fois sous forme numérique et disponible en ligne⁵⁹.





Les chiffres sont importants, mais restent des chiffres. La réalité est en chair et en os. Les projets soutenus au travers de la FGC transforment la vie de dizaines de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants. Ceux qui en sont témoins se rendent compte par eux-mêmes de l'impact de ce travail et en sont profondément touchés.

En 2016, treize élus municipaux genevois se sont rendus au Sénégal, lors d'un voyage organisé par la FGC. Ils ont pu découvrir sur le terrain la réalité des besoins, ainsi que les compétences et le dynamisme des communautés bénéficiaires.

Les élus sont rentrés convaincus de la nécessité et de l'efficacité des projets. Ils contribueront sans nul doute à promouvoir la poursuite de la solidarité.

« Ce voyage m'a aussi démontré la nécessité de poursuivre notre action en faveur du développement dans les pays du Sud, de manière à les aider à surmonter les nombreux défis auxquels ils sont confrontés ! »¹⁰¹

Thierry Durand, élu participant au voyage au Sénégal en 2016



Treize conseillers municipaux et administratifs genevois visitent des projets sur le terrain, Sénégal, 2016



Etudiantes au Bangladesh, 2013, © Yoshi Shimizu





Défis d'aujourd'hui, stratégie de demain

Gérer les solidarités n'est pas toujours une tâche facile. La FGC a su entretenir pendant toutes ces décennies les partenariats tissés avec ses organisations membres et les collectivités publiques. Par moments, un vrai travail de funambule a été nécessaire pour concilier les sensibilités des uns et des autres et prendre en compte leurs attentes, quitte à affronter le jugement de ceux qui lui reprochent parfois de ne pas en faire assez, ou d'en faire trop.

Selon Jean-Pierre Gontard, la vie de la Fédération est loin d'avoir été « un long fleuve tranquille ». Des crises, il en a connues. Certaines, qu'il pensait fatales, ne l'ont pas été. « A chaque fois, explique-t-il, les problèmes ont été résolus au nom du réalisme. »

La solidarité internationale remise en question dans un monde en mutation

Aujourd'hui, la FGC doit faire face à de nouveaux défis, dont beaucoup dépassent le cadre de ses partenariats habituels. En effet, les pays industrialisés, qui s'ouvraient au monde dans les années 1960, sont en train de se replier sur eux-mêmes en raison de la crise économique, d'inégalités croissantes, ainsi que de craintes liées aux migrations et au terrorisme. Etrange contraste avec une grande liberté de circulation des capitaux et des biens dans le contexte la mondialisation.

En parallèle, la situation dans les pays du Sud est devenue plus complexe. Les écarts se creusent entre pays ou régions, entre catégories sociales. Les pays émergents (en particulier la Chine) ont aussi développé leur présence dans le Sud.

Sur fond de globalisation, les frontières entre le Nord et le Sud commencent à se brouiller.

A Genève et en Suisse, ces évolutions ont aussi un impact. La solidarité internationale est remise en question et des menaces pèsent sur son financement. Dès lors, la FGC se mobilise pour mieux faire comprendre son travail, et le situer dans le cadre des impératifs actuels du développement durable mondial. En même temps, elle doit trouver des solutions pour pérenniser le financement des projets. Elle continue d'évoluer, comme elle a toujours su le faire. Pour s'assurer que son action, à Genève comme au Sud, reste pertinente et d'avant-garde.

Réflexion, savoir-faire, ouverture : les outils de la FGC pour la coopération de demain

Cette capacité d'évolution est une grande force de la FGC. Sa stratégie 2017-2020⁵⁹, résumée dans l'encadré ci-après, doit lui permettre de rester un acteur majeur et innovant, dans le riche terreau qui fait de Genève un incubateur de la gouvernance mondiale.

STRATÉGIE DE LA FGC POUR LES ANNÉES 2017-2020

1. Soutenir la qualité des projets issus d'initiatives locales

La FGC ne compte pas brader la qualité des programmes de coopération, sur laquelle elle a construit sa fiabilité. Son expertise technique, ses standards éthiques et son label continueront donc d'être des garanties de qualité pour ses organisations et pour les collectivités publiques. Les bonnes pratiques seront documentées et accessibles à tous, au Nord comme au Sud.

2. Promouvoir la réflexion sur les enjeux du développement

Les Objectifs de développement durable (ODD) sont devenus le nouveau cadre de référence mondial pour la coopération au développement. Dans ce contexte, la FGC participera davantage au débat sur les enjeux de la solidarité internationale et le suscitera, en se basant sur les expériences issues des projets de terrain. Elle se propose aussi de renforcer son rôle de lieu de questionnement, de partage et de diffusion d'informations sur la coopération et les enjeux du développement. *Réflexions et Débats*, la nouvelle publication lancée en 2015, explore en détail différentes problématiques.



3. Faire connaître et reconnaître le travail de la FGC

La solidarité internationale nous concerne tous. Pour faire passer ce message, la FGC a choisi de renforcer sa proximité avec les Genevois, par le biais des médias (journaux, TV locale, réseaux sociaux), d'ateliers, de conférences, ou d'événements culturels (théâtre, Fête de la musique, expos photos, etc.). L'objectif est de faire vivre les valeurs d'humanisme et de solidarité, de contribuer au débat et à la compréhension des enjeux planétaires.

4. Renforcer les partenariats, s'ouvrir à de nouveaux acteurs

Face à la tentation du repli et de l'indifférence, la FGC ne peut que s'investir davantage. Elle encourage les collectivités publiques à faire de même afin d'honorer leurs engagements inscrits dans la loi. Elle prévoit d'associer de nouvelles communes au financement des projets. De leur côté, dans une optique de renforcement, les organisations de la FGC doivent chercher des fonds privés pour compléter l'apport des collectivités publiques.

Par ailleurs, la FGC entend renforcer ses partenariats non financiers : institutions académiques, organisations internationales, autres ONG. Elle a déjà des partenariats avec l'Université de Genève et les hautes écoles spécialisées, l'Institut national genevois et la Maison internationale de l'environnement (qui abrite des organismes de l'ONU et des ONG actives dans le développement durable).





DEUXIÈME PARTIE

Chaque projet est une aventure humaine

« Ceux qui diminuent l'aide au développement appauvrissent leur société et leur population, qui plus tard manquera d'humanité. »

Père Théodore Soumé⁶⁰, Bénin.

Exposition « Destins en mains », Association Helvetas,
Laos, 2016, © Jean-Pierre Grandjean





Enfants de la rue, El Salvador, 2012, © Yoshi Shimizu





La coopération reste nécessaire

Régulièrement, la FGC a ouvert de grands débats sur le sens du développement. Après avoir invité, en 2005, des participants du Sud et du Nord autour du thème *Solidarité Nord-Sud, pour quoi faire ?*⁶¹ l'année suivante, à l'occasion de ses 40 ans, elle relance la question dans *Solidarité Genève Sud*. Jean-Marc Denervaud⁶², son président d'alors, rappelle que « *chaque action qui diminue la dépendance, accroît la démocratie, promeut l'égalité entre les sexes, donne accès à plus de souveraineté alimentaire, de santé, de formation, de prise de parole et renforce la société civile et les organisations de base est nécessaire* ».

« De nouveaux impératifs, comme le changement climatique, la multiplication des conflits ou les migrations »

Comme il y a cinquante ans, la coopération relève de considérations à la fois morales et économiques. A cela s'ajoutent aujourd'hui d'autres défis, comme le changement climatique, la multiplication des conflits ou les migrations. Ces phénomènes nous concernent tous : ce qui se passe ailleurs a des effets ici, ce que nous faisons ici a des effets ailleurs.

La coopération, c'est donc un choix. Le choix de s'impliquer auprès de ceux qui subissent les injustices liées au manque de ressources ou d'opportunités, plutôt que de détourner la tête. Ne pas coopérer c'est un peu de la non-assistance à personne en danger.

Des besoins de base non couverts pour des centaines de millions de personnes

Aujourd'hui encore, malgré les progrès de ces cinquante dernières années, des centaines de millions d'enfants, de jeunes, de femmes et d'hommes manquent d'eau potable, de nourriture ou de sources d'énergie pour cuisiner, de soins de santé, de possibilités de se former. Des besoins de base pourtant reconnus comme des droits par la communauté internationale.⁶³

La coopération permet de répondre à ces besoins. Même à l'échelle modeste de projets solidaires, les résultats sont probants. D'après le Conseil d'Etat genevois, « l'expérience des institutions a montré la pertinence et l'utilité des microprojets pour renforcer la lutte contre la pauvreté »⁶⁴. Les ONG n'entendent pas se substituer aux gouvernements du Sud. Elles collaborent avec eux au niveau local, régional et national, pour qu'à terme ceux-ci puissent intégrer dans leurs programmes les solutions mises en place dans les projets.

De grandes disparités

Les conditions de vie des gens dans les pays du Sud, tout comme dans les pays industrialisés, ne sont pas homogènes. Mais les inégalités au Sud sont beaucoup plus marquées. Des constructions de luxe côtoient des bidonvilles ; une minorité vit à l'heure du XXI^e siècle avec ses opportunités, son confort et sa technologie, alors que beaucoup peinent à se nourrir. Les écarts entre les villes et les campagnes se creusent, poussant les jeunes à quitter leurs villages – sans forcément trouver en ville un sort meilleur.

« La coopération, c'est aussi interpeller les populations plus nanties, les autorités et les acteurs privés pour qu'on agisse sur les facteurs pouvant causer ou maintenir les inégalités. »

La coopération évolue pour mieux répondre aux demandes des gens

La coopération n'a pas vocation d'être là pour toujours. Mais elle vise des résultats à long terme. Un paradoxe, parfois difficile à concilier avec les exigences des bailleurs de fonds. Changer la vie ne peut se faire en un jour. Il faut du temps pour passer d'une société démunie à une société capable de subvenir à ses besoins immédiats tout en prenant en mains son avenir. Pour cela, il faut d'abord mettre en place des mécanismes et des réflexes qui permettent cette transition, et donner aux communautés les moyens de le faire. Ces processus peuvent prendre une, voire deux générations.

Il faut aussi s'adapter à des contextes divers et changeants. Là où le besoin d'eau était une priorité, c'est peut-être la violence faite aux femmes ou la dégradation écologique qui réclament aujourd'hui une action. En cela, la petite taille des ONG (à Genève et au Sud) est un atout, car elle leur donne plus de flexibilité. Leur proximité



« soutenir les plus défavorisés ici ou au Sud, cela part du même esprit. »

avec les communautés permet aussi une analyse plus fine des besoins, avec des réponses plus immédiates, appropriées et efficaces.⁶⁵ La FGC a ainsi évité certains travers de la coopération, comme le gaspillage de ressources dans des « éléphants blancs », par exemple des hôpitaux high-tech qui ont terminé engloutis par la jungle, faute d'avoir anticipé le manque d'électricité dans la région.

Les ONG sont aussi un espace de réflexion qui permet le changement social d'une manière plus innovante et flexible qu'il n'est possible de le faire au niveau étatique.⁶⁶ Elles ont été les premières à intégrer l'importance de l'environnement dans la coopération, les premières à soutenir des concepts aujourd'hui courants dans le développement comme la participation, l'*empowerment*⁶⁷, ou le genre⁶⁸.

Une solidarité sans frontières

En Suisse, la solidarité internationale se voit parfois reprocher de ne pas s'occuper « des pauvres de chez nous ». Pourtant, soutenir les plus défavorisés ici ou au Sud, cela part du même esprit. Les ONG de développement sont souvent proches des ONG d'action sociale qui travaillent pour les exclus dans notre pays, quand elles ne sont pas elles-mêmes actives sur les deux fronts. Lorsque la FGC a soutenu la création du Fonds « drogue ou développement », elle l'a fait main dans la main avec la Plateforme genevoise de prévention des toxicodépendances

Le développement demande beaucoup de temps ! Rappelons-nous : le dénuement a sévi longtemps chez nous aussi. Au XIX^e siècle, un demi-million de Suisses ont émigré outre-mer.⁶⁹ Après les Etats-Unis, leur destination principale a été l'Amérique latine. Les pays pauvres d'hier peuvent être les pays riches de demain, et inversement. A l'échelle de l'histoire, nous vivons bien sur une même planète. La question de savoir si les bateaux de migrants partent vers le Sud ou vers le Nord est devenue obsolète. Pour reprendre les mots de Laurent Jimaja, « nous sommes tous embarqués dans la même galère : la Terre ».

Choisir d'aider ailleurs plutôt qu'ici relève souvent d'une trajectoire personnelle. Dans la Genève internationale, où se côtoient près de 190 nationalités – dont 70 % de pays en développement – il n'est pas étonnant que des gens s'intéressent au Sud. Et lorsqu'il s'agit d'humanité, le désir d'être utile à l'autre n'a pas de frontières.



Eleveurs d'alpagas dans la province de Cayllom, dans le sud du Pérou,
projet de l'association GETM, 2015





Penser global, agir local

« La FGC a su prendre des risques avec des projets novateurs qui permettent aux populations du Sud de se mobiliser pour des changements positifs dans la société. »

Gail Hunter

Les lamas n'en peuvent plus. A 4 000 m d'altitude dans les Andes, dans des conditions climatiques extrêmes, les paysans de la région d'Arequipa dépendent des lamas et des alpagas pour survivre. Depuis quelques années, les prairies où ces animaux ont l'habitude de paître sont en train de disparaître. En cause : les changements climatiques, provoqués par l'utilisation d'énergies fossiles et la déforestation, qui affectent toute la planète.

A 10 000 km de là, dans le quartier de Plainpalais à Genève, de nombreuses personnes écoutent ce témoignage et découvrent les solutions mises en place par les gens d'Arequipa⁷⁰. Nous sommes dans un atelier-débat organisé par la FGC sous le titre « Changement climatique et projets de coopération : défis globaux, réponses locales ».

Les organisations sont régulièrement confrontées à ces situations. Leurs témoignages montrent l'interaction des activités mondiales. Nos pratiques agricoles ont un impact important sur le changement climatique⁷¹ ; seuls 5 à 6 % du prix de notre café vont au paysan qui l'a produit⁷² ; beaucoup de nos T-shirts ont été cousus au péril de leur vie par des salariés sous-payés en Asie⁷³ ; des habitants de Dakar préfèrent le riz importé d'Asie, vendu moins cher que leur riz local. Bon nombre de ces déséquilibres résultent de tractations menées depuis les grandes places financières et les négociés de produits de base, dont Genève est aussi une place forte.⁷⁴ Et aujourd'hui aucune instance internationale n'est encore parvenue à réguler équitablement le commerce international.

Pour être efficaces et durables, les solutions doivent tenir compte de facteurs à divers niveaux, ici et là-bas, du local au global. Agir sur des phénomènes comme les relations commerciales ou les règles de droit international, c'est un effort complémentaire aux projets sur le terrain pour améliorer la vie des populations défavorisées.

Agir sur les relations commerciales Nord-Sud est aussi nécessaire pour améliorer la vie des populations défavorisées que le travail de terrain.



« Agir sur les relations commerciales Nord-Sud est aussi nécessaire pour améliorer la vie des populations défavorisées que le travail de terrain. »

Un développement responsable et durable pour un monde uni

Adoptés en septembre 2015, les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies sont le référentiel mondial dans lequel évolue aujourd'hui la coopération.⁷⁵ Pour la première fois, la communauté internationale a reconnu que le Sud et le Nord doivent apporter une réponse commune aux défis planétaires. Le développement durable concerne tous les pays. Il conjugue l'économie, le social et l'environnement. Il réclame des modes de consommation et de production responsables.

La FGC, ses organisations membres et leurs partenaires promeuvent ce type de développement depuis longtemps. En soutenant des initiatives innovantes tout en valorisant des connaissances anciennes, car les sociétés traditionnelles ont une longue expérience dans la gestion des ressources naturelles. En s'efforçant d'associer la population et les autorités de Genève à cet effort pour mieux gérer notre maison commune : la Terre.

Des politiques et des actions concrètes

Les Objectifs de développement durable ne se réaliseront pas par magie. Les acteurs du développement devront les faire vivre et les revendiquer haut et fort pour qu'ils se traduisent en actions concrètes dans les pays, les régions, les villes et les villages. La FGC fera aussi sa part. Une bonne partie de ses projets sont déjà inscrits dans ce nouveau référentiel.

Nous allons voir ci-après comment cette coopération est mise en place sur le terrain et comment elle a évolué depuis cinquante ans. Et aussi quelles sont les initiatives qui ont permis des vrais changements.⁷⁶ Les thématiques retenues correspondent aux priorités identifiées au fil des ans par les partenaires au Sud.⁷⁷



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





Scolarisation des enfants travailleurs, projet de l'association
Terre des Hommes Suisse, Inde 2013





Education, formation et emploi

L'éducation (formelle et non formelle)⁷⁸, la formation professionnelle et l'emploi sont des conditions clés dont l'importance pour le développement a été maintes fois réaffirmée.⁷⁹ Il est indispensable de fournir aux jeunes, qui représentent plus de la moitié de la population dans les pays en développement, des possibilités de se former et d'accompagner leur transition vers le travail. Le soutien aux femmes est bien sûr essentiel : une femme instruite jouit d'un statut plus élevé, prend une part plus active aux décisions et acquiert une plus grande autonomie.

Les obstacles à l'éducation et à la formation sont nombreux, même dans les pays où l'école est gratuite. Les classes sont parfois trop éloignées, ou bien les fournitures et l'uniforme ont un coût prohibitif. Parfois, des parents ont de la peine à renoncer à l'aide de leur enfant dans les champs, ou au revenu qu'il rapporte. Dans un pays comme Haïti, des enfants défavorisés ne peuvent aller à l'école, faute de certificat de naissance nécessaire à leur inscription.

La qualité de l'éducation est médiocre dans de nombreux pays, ce qui engendre des taux d'abandon élevés et des taux de réussite faibles. Même les élèves ayant accompli une scolarité complète sortent souvent sans les connaissances et compétences nécessaires à un emploi. Beaucoup décrochent faute de soutien scolaire, parce que la faim les empêche de se concentrer, ou encore à la suite d'une grossesse précoce.

Donner aux exclus les moyens d'avoir une éducation de qualité et de gagner leur vie

Les projets soutenus par la FGC visent en priorité **des enfants et des jeunes exclus de l'éducation**, en leur donnant accès à une formation de qualité, adaptée au contexte local. Ils soutiennent aussi **l'emploi des jeunes et des femmes** par l'alphabetisation, la formation professionnelle, la création d'entreprises et le crédit.



Ils privilégient

- **L'accès à des modes d'apprentissage appropriés** : éducation non formelle ou formelle ; formations pratiques ; approches intégrées (alliant éducation, santé et environnement) ; éducation à travers le théâtre ou l'audiovisuel, etc.
- **La lutte contre l'abandon scolaire** : développement d'un environnement favorable à l'apprentissage ; soutien pédagogique ; soutien psychosocial (enfants traumatisés par les conflits) ; intégration et soutien des personnes vivant avec un handicap.
- **L'amélioration de la qualité des cours** : formation des enseignants, élaboration ou adaptation de matériels pédagogiques, etc.
- **L'adéquation au contexte local** : matériel pédagogique développé sur place, valorisation des savoirs autochtones, utilisation de langues locales.
- **L'accès à l'emploi** : formations pratiques ; création d'entreprises ; soutien à des politiques publiques favorisant l'emploi.

INNOVATIONS ET SUCCÈS

- **Horaires de cours adaptés** (pour les mères de famille, les enfants et les jeunes qui travaillent, etc.)
- **Cantines scolaires** (les enfants apprennent mieux le ventre plein) **et crèches** (pour que les jeunes femmes ne décrochent pas après une grossesse)
- **Développer l'estime de soi** (à travers le sport, la culture, la connaissance des droits, la promotion du vivre ensemble)
- **Collaborer avec les autorités**, même dans les projets développés au sein d'institutions privées, reconnaissance officielle de programmes pilotes
- **Nouvelles technologies** (ordinateurs, internet, réseaux sociaux, smartphones, etc.) en prenant en compte les possibles effets négatifs
- **Éducation financière**, pour une meilleure gestion de l'épargne et du crédit
- **Réintégrer des anciens combattants** au travers de formations à l'agriculture et l'artisanat



CAMBODGE

Un centre de tourisme responsable offre une insertion durable à des jeunes déscolarisés

Le Tonlé, à deux pas du fleuve Mékong, au nord-est du Cambodge, n'est pas une auberge comme les autres. Les jeunes filles et garçons qui s'occupent des visiteurs sont en rupture scolaire. Ils se sont donné une deuxième chance en répondant à une annonce postée par l'établissement. Le Tonlé est aussi un centre de formation au tourisme responsable. Les employés y suivent une formation d'un an, à la fois théorique et pratique. Soutenu par les autorités locales, le centre est reconnu dans la région : à l'issue de leur formation, 95 % des élèves trouvent un travail. Certains ont même décidé de mettre sur pied leurs propres activités touristiques, ce qui leur a permis de multiplier leur revenu par dix.



Le Toulé a été créé par l'organisation Tourism for Help, membre de la FGC depuis 2008. Entre 2008 et 2015, environ 140 jeunes y ont reçu une formation hôtelière, basée sur le tourisme responsable, en collaboration avec l'ONG Cambodia Rural Development Team (CRDT). Le Toulé est aujourd'hui recommandé par le guide Lonely Planet, et classé premier dans la liste des guest-houses de la région.

ÉQUATEUR

Microcrédit: éviter le piège du surendettement

« **Si j'avais appris à épargner il y a dix ans, aujourd'hui je serais riche !** » Un participant aux ateliers d'éducation financière au Mali

La microfinance permet aux populations pauvres qui travaillent dans le petit commerce, le micro-entrepreneuriat, l'agriculture ou l'artisanat d'avoir accès à des services financiers comme l'épargne et le crédit. Mais pour prendre les bonnes décisions, il faut avoir les connaissances nécessaires : une mauvaise gestion peut mener au surendettement. Des formations en éducation financière (épargne, gestion des dettes, élaboration d'un budget) ont été organisées en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest. Le projet a d'abord formé des formateurs au sein d'institutions de microfinance et de coopératives, qui ont ensuite formé leurs membres. En



Afrique, où on dit que « l'argent brûle », car celui qui en a se doit de le partager avec la famille élargie, l'éducation financière permet de prévoir les dépenses sociales : frais de baptême, soins médicaux, etc.

Ce programme de protection et d'éducation financière des membres des coopératives et des institutions de microfinance a été développé par la Fondation Rafad, membre de la FGC depuis 1989, en collaboration avec la Red Financiera Rural (en Equateur) et l'I-RAD (International Recherche Actions et Développement, au Burkina Faso). Entre 2011 et 2016, il a permis de former près de 12000 personnes (dans 91 coopératives ou institutions de microfinance) en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest.

AFRIQUE DE L'OUEST

L'égalité des sexes en ligne

Pour certains, les femmes sont l'avenir de l'Afrique. Ellen Johnson Sirleaf, du Libéria, Prix Nobel de la Paix et première femme élue présidente sur le continent, en est un exemple. Nombreux sont les pays africains qui ont adopté des politiques favorables à la promotion des femmes et à l'égalité des sexes. Mais les efforts restent insuffisants, notamment par manque de compétences dans ce domaine. Une formule innovante est proposée en ligne entre Genève et l'Afrique de l'Ouest. La formation s'adresse aux professionnels, travaillant dans les institutions publiques et associations, à un niveau local, régional ou national. 600 participants ont été formés aux outils nécessaires pour lutter contre les inégalités entre hommes et femmes dans leurs pays.



Ce Certificat d'études avancées en Genre et développement a été développé par l'organisation Espace Femmes International (EFI) et l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), membres de la FGC respectivement depuis 1994 et 1975. En Afrique de l'Ouest, les institutions partenaires de la formation sont : à Bamako l'ISTA (Institut supérieur de technologies avancées), à Dakar l'IFAN (Institut fondamental d'Afrique noire) de l'Université Cheikh Anta Diop, et à Ouagadougou l'IPD/AOS (Institut panafricain pour le développement/Afrique de l'Ouest et Sahel).

COLOMBIE

Enfants travailleurs de Bogotá: des formations pour une vie plus digne

Des familles pauvres de Bogotá souffraient de voir leurs enfants travailler dans le cimetière et les marchés du quartier de San Cristobal. Elles se sont engagées dans ce projet pour offrir une vie plus digne à leurs fils et à leurs filles. Ces derniers suivent des cours de rattrapage scolaire, ou des ateliers de formation professionnelle spécialement créés pour eux : maintenance informatique, couture, boulangerie, arti-



sanat sur bois et papier. A l'abri de la violence, les enfants et les jeunes sont suivis par une équipe de professionnels : enseignants, médecins, psychopédagogues, sociologues, diététiciens, etc. Les produits créés dans les ateliers dans le respect des droits de l'enfant sont vendus par les filières du commerce équitable, en collaboration avec l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance).

Les enfants travailleurs de San Cristobal ont été accompagnés dans le cadre d'un projet mis en place par l'organisation AccEd (Association pour l'Accès à l'Education de base et à la formation), membre de la FGC depuis 1999, en collaboration avec l'ONG colombienne Creciendo Unidos. Entre 2004 et 2013, 300 enfants et jeunes travailleurs ont bénéficié du programme.

ÉVOLUTION DES PROJETS D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET D'EMPLOI SOUTENUS PAR LA FGC DES CAMPAGNES AUX VILLES : OFFRIR UNE CHANCE AUX EXCLUS.

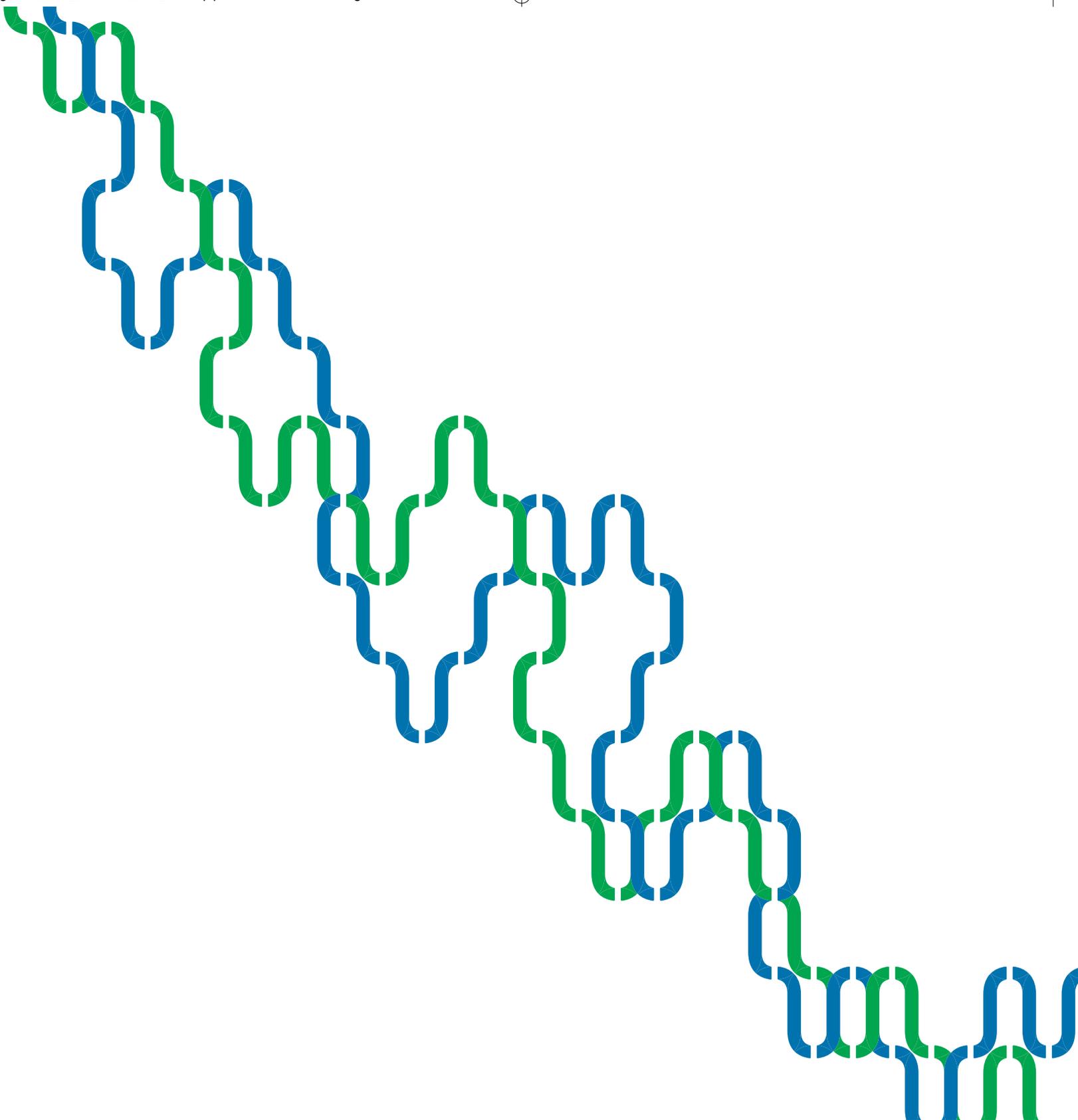
- **Années 1960**
1969, **centre de formation pour jeunes agriculteurs à Goyang, au nord du Cameroun** pour **limiter l'exode rural** et rendre les exploitations familiales plus productives.
- **Années 1970**
 - **Innovations : formation des femmes, circuits économiques locaux**, éducation adaptée au **contexte culturel local**, « **apprendre à apprendre** ».
 - **En Afrique** : éducation des **enfants en situation d'exclusion** (ex : enfants abandonnés au Cameroun et au Soudan), **réforme des systèmes scolaires** (Burundi) et **formation en milieu rural**.
 - **En Amérique** : alphabétisation en Haïti **et en Asie** : éducation rurale au Bangladesh et en Thaïlande, réhabilitation d'enfants victimes de la guerre du Vietnam.
 - **Bourses pour étudiants du Sud** (à l'IUED).
- **Années 1980**
 - **Diversification de l'offre de formation** en milieu rural pour la **création de micro-entreprises** (petit élevage, mécanique, menuiserie,





briqueterie, artisanat, couture) ou accès à **l'emploi** (recherche d'eau, sage-femme, aide-infirmière).

- Education des **personnes discriminées** : enfants et jeunes exclus du système d'éducation, femmes, autochtones, réfugiés, handicapés (ex : écoles pour nomades au Niger ; ateliers mécaniques pour handicapés au Rwanda ; formation pour réfugiés au Botswana).
- **Construction d'écoles et de centres de formation** dans les bidonvilles (Nicaragua, Inde).
- **Formation de formateurs** (ex : techniques agricoles en Argentine, couture au Bangladesh, en Afghanistan, au Zaïre ; enseignants à Maurice). Création de petites industries en Inde.
- **Années 1990**
 - **Les femmes et les enfants** : accès à l'éducation des femmes et enfants autochtones en Colombie, Guatemala, Pérou ; **emploi des femmes** paysannes en Inde ; prise en compte des besoins particuliers des **enfants travailleurs** en Inde.
 - Projets étendus aux **zones urbaines** défavorisées (ex : bidonvilles au Brésil et en Haïti).
- **Années 2000**
 - **Intégration des enfants et des jeunes : accès à une scolarité ou à des formations de qualité, adaptées au contexte local** (éducation bilingue pour les communautés autochtones en Colombie ; intégration scolaire des jeunes handicapés au Salvador).
 - **Emploi des jeunes et des femmes** via la formation professionnelle, la création de micro-entreprises et le crédit (ex : formation des jeunes aux métiers du tourisme au Cambodge, au Mali et au Sénégal ; production et vente d'énergies renouvelables au Laos).
 - **Education à la prévention des violences** envers les femmes et les enfants (Colombie, Nicaragua, Pérou).
 - **Sécurité sociale des travailleurs** (Guinée Conakry, Costa Rica, Panama, Honduras).





Sensibilisation avec les images à code, projet de prévention contre le VIH/SIDA de l'association Les Jardins de Cocagne, Solidarité Nord et Sud, Sénégal, 2013





Santé

Autre enjeu majeur du développement, la santé facilite l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux activités économiques et sociales. Inversement, la maladie peut faire rapidement basculer dans la pauvreté, comporte son lot de souffrances et de discriminations. Les causes d'une santé déficiente sont multiples, elles vont de l'absence d'eau potable, à une alimentation insuffisante ou peu variée.

Malgré les progrès réalisés depuis cinquante ans dans les pays en développement, dont beaucoup ont mis en place des systèmes de santé, de graves inégalités perdurent. Dans les secteurs défavorisés des villes et des zones rurales, la malnutrition et les maladies liées à une eau insalubre continuent à faire des ravages ; les besoins des personnes vivant avec un handicap ne sont guère couverts. En Afrique subsaharienne, le VIH/Sida touche de plus en plus les filles.⁸¹

Pour les communautés les plus pauvres, les soins de base ne sont pas facilement accessibles, en raison du coût et/ou de l'éloignement. Le prix du transport est souvent en cause.



Améliorer la santé des femmes, des enfants et des jeunes

Les projets soutenus portent principalement sur **la santé des femmes et des enfants**, ainsi que **la santé des adolescents et des jeunes adultes**.

Ces projets s'articulent autour de

- **La prévention et la promotion de la santé**, à travers l'accès à l'eau potable, l'hygiène, l'alimentation, les campagnes de prévention sur des thèmes ciblés.
- **L'accès aux soins** abordables et adaptés ; **la santé communautaire**.
- **L'amélioration de la qualité des services de santé** (formation du personnel) et **l'humanisation des soins** (meilleure qualité de la relation soignant/soigné).
- **Le dialogue avec les autorités**, pour prendre en compte les besoins spécifiques des communautés vulnérables et les droits des usagers/patients (droits des jeunes atteints du VIH ou handicapés).





INNOVATIONS ET SUCCÈS

- **Impliquer les hommes** dans la **santé maternelle et infantile**
- **Formations de sages-femmes** associant **techniques modernes et traditionnelles**
- **« Plans de vie » pour les mères adolescentes**
- **Diffusion du moringa**, « plante miracle » contre la malnutrition
- Inclure les **savoirs traditionnels dans la santé mentale**

PÉROU

Un projet de banlieue devient une stratégie nationale



Soutenir une initiative en apparence modeste peut « rapporter » gros. C'est ce qui est arrivé au Pérou. Un projet d'écoles promotrices de la santé, destiné aux élèves à San Juan de Lurigancho, une banlieue défavorisée de Lima, a créé l'émulation jusqu'à s'étendre à tout le pays. Ce projet a permis d'améliorer les conditions sanitaires de base dans les écoles qui auparavant n'avaient ni eau potable ni latrines et d'améliorer la santé des élèves au quotidien à l'école et à la maison. Le programme inclut la formation des enseignants, du matériel pédagogique adapté, des jeux, des ateliers de sensibilisation pour les ados (par exemple, sur le VIH/SIDA ou la violence), la création de bibliothèques.

Le projet d'écoles promotrices de la santé a été mis en place entre 1997 et 2003 par Kallpa au Pérou, avec le soutien de l'Association Kallpa Genève, membre de la FGC depuis 1994. De trois écoles en 1997, il a été étendu à 75 écoles publiques à Ayacucho, Cusco, Iquitos et Lima. Il a mené à la signature d'une convention-cadre entre les Ministères de la santé et de l'éducation en 2002, et à la création d'un plan d'action stratégique du gouvernement péruvien pour des écoles promotrices de la santé.





BURKINA FASO

Les « Maris modèles » soutiennent leur femme pendant la grossesse et l'accouchement

Demandez aux femmes enceintes de la région de Tenkodogo, au Burkina Faso, de quoi elles auraient le plus besoin. Elles vous répondront : « Le soutien de nos maris ! » Dans un pays où les hommes ne se préoccupent traditionnellement pas de la grossesse de leur épouse, bien que la mortalité des mères et des nouveau-nés soit parmi les plus élevées au monde, le souhait des femmes est enfin exaucé.

Grâce à un programme de cours conçu spécialement pour eux, les hommes sont maintenant fiers de prendre soin de leur épouse enceinte. Ils sont au courant des problèmes qui peuvent survenir, accompagnent leur épouse aux consultations prénatales et la déchargent des travaux pénibles dans les champs. Et l'accouchement, ça se prépare ! Entre autres, en prévoyant le transport à la maternité et l'argent pour les frais.

Le programme des « Maris modèles », suivi par 150 hommes entre 2011 et 2015, fait partie d'un projet de promotion de la santé maternelle et néonatale soutenu par Enfants du Monde, membre de la FGC depuis 1970, en partenariat avec la Fondation pour le Développement Communautaire/Burkina Faso (FDC/BF).



SALVADOR

Ces jeunes handicapés ont des projets plein la tête

« Une enseignante m'a fait remarquer que ma fille ne devrait pas être dans une école normale. Pourtant ma fille n'a aucune déficience intellectuelle. C'est la société qui crée le handicap »

Wendy Gonzalez

(mère d'une adolescente hémiplégique)

Très concentré, César, 16 ans, tape sur le clavier de son ordinateur. Il contacte ses amis sur Facebook. Sa maladie dégénérative a déjà coûté la vie à son frère, et pourtant il est plein d'espoir. César est suivi par une physiothérapeute suisse, Carole Buccella⁸², installée au Salvador depuis douze ans. Elle est accompagnée de Wendy Gonzalez, promotrice en réhabilitation au sein de l'association Los Angelitos (« les





petits anges »). Wendy, qui a une fille hémiplegique, a créé cette association pour leur intégration dans la société salvadorienne.

Grâce à Los Angelitos, César et la fille de Wendy, ainsi que d'autres enfants handicapés vont à l'école. Ils bénéficient de soins (physiothérapie, logopédie) à la maison et dans un centre de réhabilitation. Mais surtout, l'association veut changer les mentalités et briser les discriminations sociales et culturelles qui tiennent ces enfants et adolescents à l'écart de la société. César a plein de projets. Avec son ordinateur, il a prévu de monter une petite entreprise. Il gagne déjà des sous en enregistrant des CD pour ses amis.

L'association Los Angelitos a été soutenue par la Centrale Sanitaire Suisse Romande, membre de la FGC depuis 1984. 250 enfants et jeunes vivant avec un handicap ont bénéficié d'un accompagnement. « Ma différence ! », un film-documentaire sur le projet, a été réalisé en 2016.



ÉVOLUTION DES PROJETS DE SANTÉ SOUTENUS PAR LA FGC DE LA NUTRITION A LA SANTE MENTALE

- **Années 1970**

Les projets, peu nombreux, se concentrent sur l'Afrique. Ils sont axés sur **l'hygiène et la nutrition**.

- **Années 1980**

Les projets de santé se multiplient en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Ils concernent principalement

- **Santé primaire** dans les régions rurales, la **vaccination**, la lutte contre la **tuberculose** et le **paludisme**
- **Prévention, formation de personnel dans les communautés rurales et de montagne** (sages-femmes traditionnelles au Guatemala, aides-infirmières au Lesotho, matériel éducatif au Zaïre, aujourd'hui RDC)
- **Santé maternelle** (centre d'accueil pour femmes enceintes à risque, Nicaragua)
- **Autonomisation des personnes vivant avec un handicap** (aveugles victimes de l'onchocercose en Haute-Volta, aujourd'hui le Burkina Faso)
- **Médecines traditionnelles** (prévention, soins de santé primaires et médecines traditionnelle au Bhoutan)
- **Soins aux victimes de tortures** (Chili)
- **Information, transmission du savoir** (centre de documentation pour un institut de recherche en santé publique, Mali)

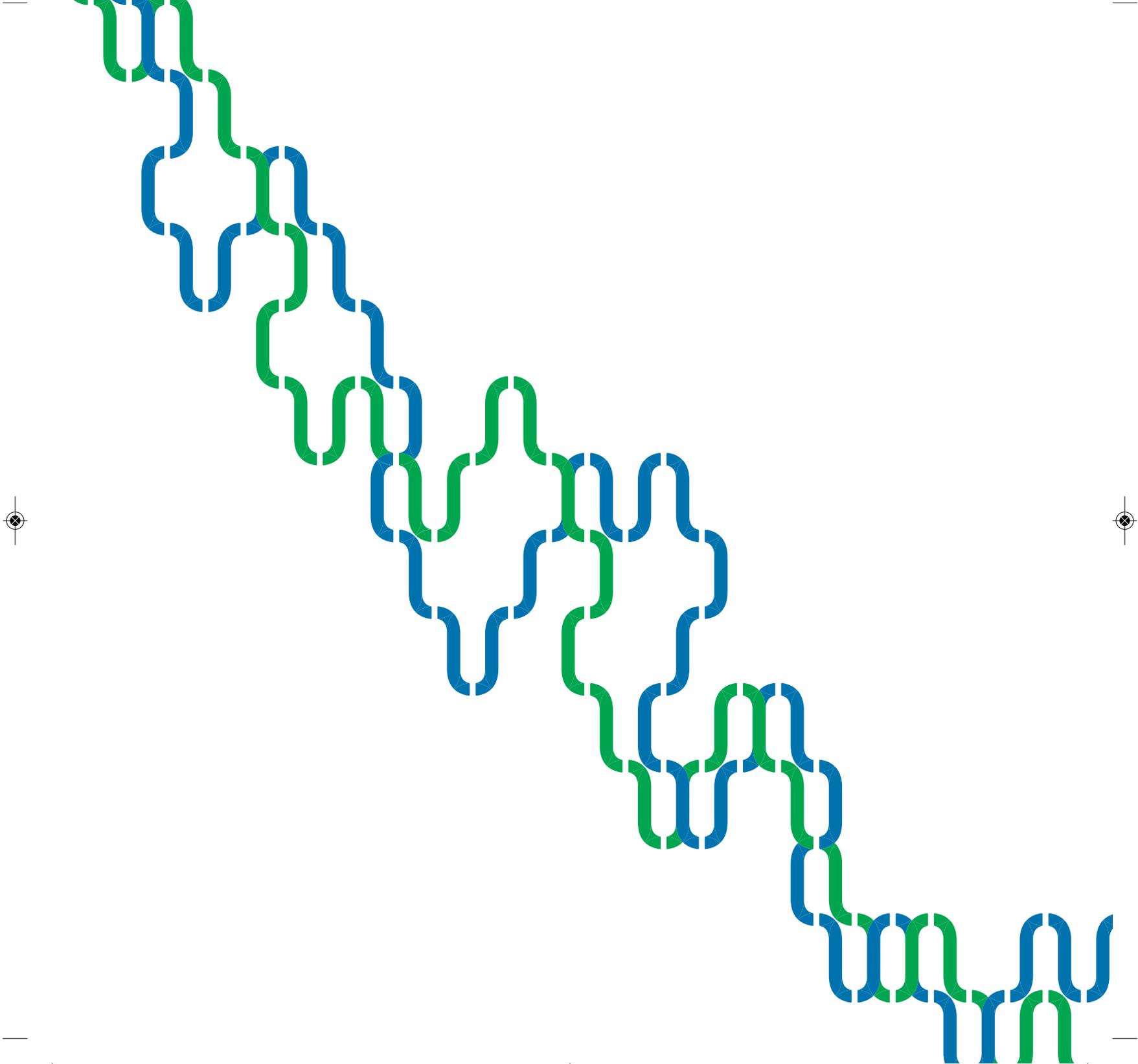
- **Années 1990**

Epidémie du SIDA : soins aux malades en Amérique latine. Promotion de la santé sexuelle des jeunes.

- **Années 2000**

Le VIH/SIDA est toujours une priorité, avec la **santé materno-infantile** (y compris les grossesses adolescentes).

- **Soutien psychosocial aux victimes de violences** (jeunes filles et enfants dans les zones de conflit: RDC, Palestine, Colombie), **réhabilitation, humanisation des soins**
- **Approche de la santé basée sur la communauté**





Agriculture en terrasse, projet de l'association SeCoDév, Rwanda, 2012





Développement rural

La grande majorité des projets soutenus par la FGC sont implantés dans les régions rurales. C'est là en effet, loin des concentrations d'activités économiques, des services et des commodités des villes, que vivent 70 % des personnes les plus démunies.⁸³ Elles dépendent principalement de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche, du petit commerce ou de l'artisanat. Parmi elles, les plus vulnérables sont les femmes, les enfants, les peuples autochtones ainsi que les travailleurs migrants. La coopération doit permettre aux populations rurales pauvres **d'augmenter leur sécurité alimentaire et d'améliorer leurs conditions de vie grâce aux revenus de l'agriculture et d'autres activités rémunératrices.**

Les projets s'inscrivent dans une **approche intégrée**, basée sur l'interaction de différents secteurs : développement agricole, emploi, santé, environnement, formation, promotion des femmes, soutien aux autochtones, etc.



Les cinq piliers : organisations rurales, respect de l'environnement, autosuffisance alimentaire, accès au crédit et au marché, emploi

Les projets mis en œuvre visent principalement à

- 1. Soutenir les organisations rurales** pour permettre aux populations démunies de **développer efficacement leurs activités productives**, tout en **promouvant leurs intérêts et leurs droits**.
- 2. Diffuser des pratiques agricoles ménageant l'environnement** et favorisant une gestion durable des ressources.
- 3. Aller vers la souveraineté alimentaire** : les populations doivent pouvoir déterminer ce qu'elles mangent, ce qu'elles produisent et comment elles le produisent.⁸³
- 4. Soutenir l'accès des petits producteurs au financement (crédit, épargne) et au marché.** Les programmes visent à **diversifier la production**, à **transformer des produits pour apporter une valeur ajoutée**, à **établir des liens avec les acteurs locaux et régionaux** et à inscrire la production dans une chaîne de valeurs ; la **publicité** en est également un volet (p. ex. dans les radios locales).



- 5. Encourager la formation et la création d'emplois** pour augmenter les revenus, notamment **des femmes et des jeunes**. Création d'entreprises et d'autres activités génératrices de revenus dans l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, la pêche et le petit commerce. **Des activités essentielles pour prévenir les problèmes liés à la migration.**

« Quand j'étais petit, nous mangions du mil à poils, qui a ensuite disparu au Sénégal. Récemment, nous en avons retrouvé dans une foire aux semences, ce sont des paysans de Gambie qui en avaient. Nous l'avons acheté, semé et nous avons eu de très bonnes récoltes. C'est une céréale qui n'a pas besoin de beaucoup de pluie. En plus, elle est résistante, pas comme les hybrides qui dégénèrent. »

Baganda Sakho
Maire de la Commune de Koar, Sénégal

INNOVATIONS ET SUCCÈS

- **Bourses d'échange durant les foires aux semences paysannes**, permettant aux populations de se réapproprier une alimentation adaptée aux besoins et aux conditions environnementales locaux
- Création de **bocages pour développer le maraîchage** au Sahel
- La **permaculture**, une agriculture qui s'inspire des écosystèmes naturels **et des traditions**
- **Donner du temps au temps**. Les projets agricoles dépendent de cycles naturels qui ne peuvent être bousculés, tout comme le temps social, qui permet aux organisations rurales de se développer.



COLOMBIE

Des femmes choisissent une vie sans violence

Face aux agressions quotidiennes aggravées par la situation de conflit colombien, des femmes du département d'Antioquia ont osé dénoncer la violence dont elles font l'objet. Vivant seules ou avec leurs jeunes enfants, alors que les hommes ont rejoint les différentes factions armées ou ont fui en ville, elles sont régulièrement la cible d'agressions physiques, verbales, psychologiques, économiques et sexuelles, ainsi que du pillage de leurs terres.

Réunies en associations, elles revendiquent une existence sans violence. Un groupe de jeunes a organisé une pièce de théâtre pour alerter les autorités. Beaucoup d'entre elles sont parvenues à améliorer leurs revenus et conserver leurs terres. Formées aux techniques agro-écologiques, elles travaillent à la production et à la commercialisation de produits de beauté naturels.



Ces activités ont été soutenues par l'organisation Genève Tiers-Monde, membre de la FGC depuis 1984, en collaboration avec l'ONG colombienne Vamos Mujer. Entre juin 2011 et décembre 2013, elles ont permis à 860 femmes et à une douzaine d'hommes, réunis au sein de 27 associations locales, de créer une dynamique sociale efficace contre la violence et pour le développement d'activités génératrices de revenu. Une stratégie de gestion des risques a permis de poursuivre le projet malgré le conflit colombien.

INDE

Avec nos vergers, plus besoin d'émigrer

Ils ont longtemps cru que leurs terres appauvries ne pouvaient plus les nourrir. Certains cherchaient en forêt de quoi compléter leur alimentation, d'autres ne pensaient qu'à quitter l'Odisha (Orissa), un Etat très pauvre de l'Inde. Mais s'inspirant des « wadis » (petits vergers) développés par des communautés tribales du Gujarat, les habitants des collines ont transformé leurs terrains en friche en plantations



généreuses de manguiers ou d'anacardiens. Ces vergers ont pris vie grâce à des puits pour l'irrigation et des mesures contre l'érosion. Une technique toute simple – des pots en terre percés – a permis de conserver l'humidité des sols.

Comme nourriture de base, les populations indigènes échangent maintenant les variétés de riz traditionnelles, plus productives et moins exigeantes. Elles ont aussi planté du millet entre les arbres, ainsi que des légumes et du maïs. Le compost et les biopesticides sont produits sur place et une partie est vendue dans la région. Les femmes, formées au crédit et à l'épargne, commercialisent du *paneer* (fromage) et des *pickles* (conserves au vinaigre). A l'ombre des manguiers, plus besoin d'émigrer pour survivre.

L'organisation Frères de nos frères, membre de la FGC depuis 1969 a accompagné ce projet de mise en valeur des « badi » (terrains en friche) en Odisha, en collaboration avec l'ONG indienne Dulal, spécialisée dans le développement intégré auprès des populations tribales. Entre 2005 et 2012, plus de 1 000 familles ont ainsi pu améliorer leurs revenus et bénéficier d'eau potable, d'une meilleure alimentation et de soins de santé.

AFRIQUE

Partager ses expériences autour de la souveraineté alimentaire⁸⁴



Neuf organisations de la FGC et leurs partenaires au Sénégal, au Burundi et au Cameroun se sont retrouvées autour d'un engagement commun pour la souveraineté alimentaire. Ensemble elles ont menés des études et des ateliers d'échanges. Pour améliorer leurs actions, elles ont recensé les expériences issues de leurs projets qui ont marché ou tiré des leçons de ce qui a été difficile, afin de les partager dans une brochure parue en 2016, « Les familles paysannes sèment l'avenir ; la souveraineté alimentaire en Afrique : expériences de terrain et nouveaux enjeux de la coopération ».

Partager la terre, cultiver, s'organiser et se mobiliser ; la publication traite de ces enjeux de la souveraineté alimentaire et propose des outils concrets pour les projets. Ceci à travers 20 fiches d'expériences, par exemple sur l'agroécologie, la lutte pour le droit des paysans, le développement de fermes-écoles ou d'un journal qui parle aux paysans. La plateforme veut inciter les organisations du Sud et du Nord à se questionner, et prendre de la hauteur sur leurs pratiques. Egalement diffuser les enjeux de la souveraineté alimentaire pour permettre à tous de pouvoir s'inspirer des expériences des autres.





La plateforme regroupe les organisations suivantes : Association Suisse-Cameroun, Food for the Hungry, GRAD-s, IRED, Les Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud, SeCoDév, Terre des Hommes Suisse, Tourism for Help et Uniterre. Elles ont mené un processus de capitalisation d'expérience et de partage des savoirs depuis 2012 avec leurs partenaires et les acteurs clés en Afrique de l'Ouest, centrale et dans la région des Grands-Lacs. Fruit de leurs réflexions, la publication est aussi un recueil d'outils d'inspirants grâce à ses 20 fiches d'expériences concrètes.

EVOLUTION DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT RURAL SOUTENUS PAR LA FGC DES BESOINS DE BASE À L'ORGANISATION PAYSANNE

- **Années 1960**
Création d'un centre de formation pour jeunes agriculteurs à Goyang (Cameroun)
- **Années 1970**
Construction de puits au Niger.
Education rurale intégrée : scolaire, sanitaire, nutritionnelle.
- **Années 1980**
 - Construction de puits.
 - **Sécurité alimentaire** (ex : aviculture et jardins communautaires en Haïti).
 - **Coopératives agricoles** et de **petites entreprises artisanales**.
 - **Développement rural intégré, alliant agriculture, éducation/formation et santé** (ex : centre de formation professionnelle et production de semences au Nicaragua).
 - **Irrigation** (ex : lutte contre la **sécheresse** en Ethiopie).
 - **Valorisation des ressources** (ex : sylviculture au Bhoutan).
 - **Soutien aux peuples autochtones** ou **nomades**.
 - **Projets liés à des conflits** (ex : coopératives dans des centres de réfugiés au Botswana ; réintégration d'ex-combattants à travers des projets d'agriculture et d'artisanat au Zimbabwe).
- **Années 1990**
 - **Appui aux organisations rurales**. Face aux difficultés d'accès au crédit, les projets mettent l'accent sur les **aspects financiers** : caisses villageoises d'épargne, fonds de garantie, fonds rotatifs et systèmes de crédits pour les coopératives.

- **Années 2000**
 - **Soutien à l'autonomie financière** : accès à l'épargne et au crédit, éducation financière, accès aux intrants, promotion des semences locales, production, commercialisation.
 - **Sécurité et souveraineté alimentaire** (maraîchage, production agricole diversifiée, élevage à petite échelle, pêche), à travers des **pratiques respectueuses de l'environnement**.
 - Promotion de **micro-entreprises** (petit commerce, ateliers professionnels).
 - Amélioration de l'accès à l'eau, production locale d'**énergies propres**.

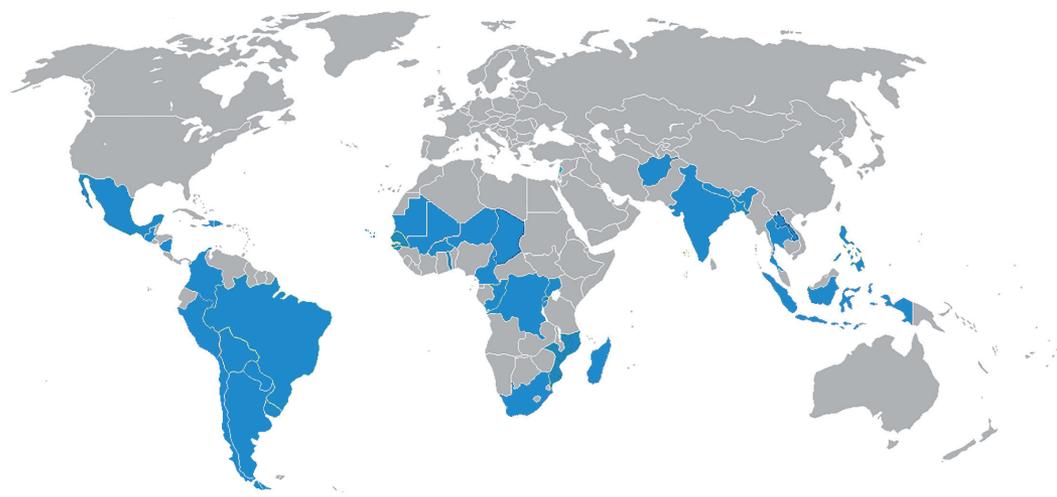
Principales organisations actives dans le domaine du développement rural

Amis suisses-Villages dogons, CEAS-Genève, ADAP, Association de solidarité Nicaragua-El Salvador, Association Suisse-Cameroun, ASSAFI, COTMEP, Enfants du Monde, Equiterre, EFI, FH Suisse, La Florida-Pérou, Frères de nos Frères, GeTM, Graine de Baobab Genève-Burkina, GRAD, Helvetas Swiss Intercooperation-Section GE, IHEID, Les Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud, Association Kombit, Madre Tierra Suisse, MCI, SeCoDév, MPF Genève, Solidar, Swissaid Genève, Terre des Hommes Suisse, Tourism for Help, Traditions pour Demain, Uniterre Commission internationale.

La Fédération genevoise de coopération a soutenu environ **350** projets de développement rural dans plus de **41** pays, pour un montant total de **58 millions de francs**.⁸⁰



Pays dans lesquels la FGC soutient des projets de développement rural depuis 1985





Bangladesh, 2013 © Yoshi Shimizu





Développement urbain et aménagement du territoire

Phénomène sans précédent dans l'histoire de l'humanité : la majorité des gens vit désormais dans des villes. Les Amériques et l'Europe présentent la plus forte concentration urbaine (73 % et 82 %). Mais l'Afrique et l'Asie vont les rattraper et la population citadine y aura largement dépassé la population rurale en 2050⁸⁵.

Amplifiée par l'exode rural, cette urbanisation galopante soulève de nombreux défis, notamment le logement, les infrastructures et les services. Dans les pays du Sud, le phénomène de villes à deux vitesses est frappant. D'un côté, des quartiers résidentiels sécurisés, avec toutes les commodités ; de l'autre, des habitats précaires sans services de base (eau potable, assainissement, énergie, gestion des déchets, transport). Dans une même cité, l'eau peut revenir jusqu'à dix fois plus cher aux habitants d'un bidonville qu'à ceux d'un quartier nanti⁸⁶.



Améliorer durablement la qualité de vie dans les quartiers les plus pauvres

Les programmes mis en œuvre favorisent **l'accès à un logement décent, sûr et économique**. De même, il s'agit de promouvoir **des services de base abordables et efficaces**. En assurant **la participation des citoyens aux côtés des autorités locales dans les prises de décisions** et les réformes des politiques urbaines.

Il existe des initiatives prometteuses dans de nombreuses villes africaines, asiatiques et latino-américaines, portées par des organisations locales, dans lesquelles les habitants des quartiers pauvres sont l'élément moteur. Elles font face cependant au manque de lois et de politiques adaptées aux besoins des plus démunis. En outre, les ressources financières et techniques des collectivités sont limitées.

Les alternatives locales soutenues par les organisations de la FGC incluent

- **Des modèles novateurs d'habitat et d'accès à la terre**, notamment en privilégiant des mécanismes participatifs : négociation du prix d'achat ou du loyer des terrains avec les municipalités ou les propriétaires privés, participation des habitants à la construction de leurs logements et à la gestion des infrastructures.



- **La sécurité face aux catastrophes naturelles** : reconstruction durable et participative d'habitats précaires ou sinistrés, gestion environnementale.
- **Des mécanismes financiers** qui privilégient les circuits courts.
- **Des expériences d'agriculture urbaine** dans les quartiers populaires.
- **La participation de tous les acteurs concernés, et des partenariats durables entre eux** : habitants, acteurs publics, acteurs privés, institutions académiques, associations, etc.
- **Une influence sur les politiques publiques.** Le travail des ONG locales a poussé des collectivités à définir des plans stratégiques d'aménagement et à s'orienter vers un développement urbain durable qui respecte les droits des habitants à un environnement vivable, sain et sûr.

INNOVATIONS ET SUCCÈS

- **Gestion participative** pour la construction d'environnements urbains durables
- **Développement des systèmes de tri sélectif et de recyclage** des déchets, grâce à une participation commune des collectivités publiques, des organisations de collecteurs des déchets et de la population
- **Modèles de gestion collective** pour la construction et l'auto-construction de logements
- **Systèmes communautaires d'approvisionnement en eau potable** dans les quartiers périphériques
- **Reconstruction du lien social** pour les immigrants et développement **d'activités économiques respectant l'environnement**
- **Mise en place de partenariats public-privé et public-communautaire** dans la gestion de l'environnement urbain.



NICARAGUA

Des logements abordables grâce aux coopératives d'habitation

Au Nicaragua, les tremblements de terre, cyclones, éboulements et inondations sont monnaie courante. Trouver un logement à la fois sûr et abordable est un véritable casse-tête pour les familles modestes. Une de leurs principales difficultés est l'accès à la terre et au crédit. Pour répondre à ce problème, des coopératives proposent un modèle d'habitat social basé sur la propriété et la gestion collectives, ainsi que l'autoconstruction. Dans le département de Matagalpa, des jeunes professionnels ont créé la coopérative MULTIPRO, qui s'est lancée dans le logement solidaire. La coopérative négocie l'acquisition du terrain à des prix modérés avec les municipalités et les propriétaires privés ; les futurs habitants participent à la construction. Mais la véritable force de ce modèle innovant, c'est de créer une dynamique communautaire basée sur la solidarité mutuelle.



C'est l'organisation urbaMonde, membre de la FGC depuis 2011, qui accompagne la coopérative MULTIPRO dans cette initiative, en collaboration avec la Centrale des coopératives du Nicaragua, la CENCOVICOD. Le projet est financé au travers de la FGC depuis 2015. Il va permettre à 250 familles modestes d'avoir accès à un logement digne, abordable et sûr.

BURKINA FASO

Les villes valorisent leurs déchets

Au Burkina Faso, l'augmentation des déchets est devenue un véritable problème dans certaines villes. Il n'y a pas de législation spécifique. Les connaissances techniques et les moyens manquent pour collecter, trier et traiter les ordures. Pour en finir avec les nuisances causées par les décharges sauvages et valoriser les déchets, une initiative efficace a vu le jour dans trois villes.

A Saaba, Gourcy et Pô, le défi a été relevé grâce à la participation conjointe des autorités, des organisations de collecte et de la population. Au bout de deux ans,





suite à la mise en place de systèmes communaux de gestion des déchets, 75 % des décharges sauvages ont disparu ! Innovant, le programme fait également des essais avec les déchets recyclés pour créer des panneaux de signalisation, des djembés, et même des sacs à main.

Ce projet d'appui à la gestion des déchets municipaux au Burkina Faso est une initiative de l'Association CEAS-GE (Centre écologique Albert Schweizer), en collaboration avec CEAS-Burkina. Entre 2008 et 2015, Il a abouti à l'amélioration des compétences et à la création de budgets communaux pour la gestion des déchets dans les villes de Saaba, Gourcy et Pô. Il a permis aux collecteurs d'ordures de doubler leur revenu. En éliminant plus des trois quarts des décharges sauvages, il a aussi rendu la vie des 250 000 habitants de ces trois villes beaucoup plus agréable.

ÉVOLUTION DES PROJETS DÉVELOPPEMENT URBAIN SOUTENUS PAR LA FGC DES BIDONVILLES AUX VILLES DURABLES

- **Années 1960-1970**

La FGC ne soutient pas de projets de développement urbain. Elle se concentre sur le monde rural, où vivent les « plus pauvres d'entre les pauvres ».

- **Années 1980**

- Projets dans des villes et leur périphérie, **au travers de l'éducation et de la santé** (ex : formation d'instituteurs ; éducation et santé dans les **bidonvilles**).
- **Soutien à la construction urbaine locale** (ex : création d'une plâtrerie, pour éviter la coûteuse importation de ciment).

- **Années 1990**

- Suite à la « Commission de printemps », FGC soutient des projets en milieu urbain.
- **Gestion des déchets urbains** (ex : compostage de déchets organiques).

Planification urbaine ; développement communautaire. A l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, un crédit spécial du Canton est accordé à la FGC pour deux projets, dont le compostage de déchets urbains à Cap Haïtien.





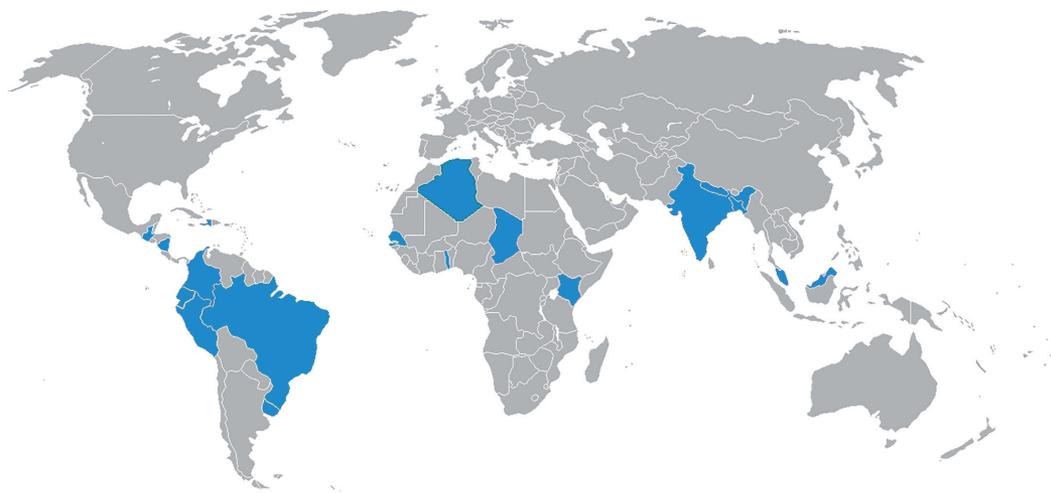
- **Années 2000**
 - Les projets sont centrés sur le **logement** (ex : coopératives d'habitation) et la **gestion de l'eau et des déchets** (ex : ordures ménagères ; formation en gestion participative de l'environnement urbain).
 - Certains projets ciblent des problématiques particulières : **environnement** (réhabilitation durable de l'habitat sinistré par les inondations) ou **migration (exode rural)** (ex : soutien aux immigrants, assainissement des quartiers, gestion du territoire et reconstruction du lien social).

Principales organisations actives dans le développement urbain

Association de solidarité Nicaragua-El Salvador, CEAS-Genève, Enfants du Monde, La Florida-Pérou, GeTM, IHEID, MCI, urbaMonde, Utopie Nord-Sud.

La Fédération genevoise de coopération a soutenu environ 50 **projets** de développement urbain dans **17 pays**, pour un montant total de plus de **8 millions de francs**.⁸⁰

Pays dans lesquels la FGC soutient des projets de développement urbain depuis 1985





Formation aux activités de reboisement, projet d'Equiterre, Niger, 2014





Environnement

L'environnement est une priorité aussi bien pour les pays industrialisés que pour les pays en développement. Dans les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, il se retrouve plus précisément dans huit des dix-sept Objectifs : agriculture durable, eau propre, énergies renouvelables, villes durables, consommation et production responsables, forêts et autres écosystèmes terrestres, océans et changement climatique. Dans la foulée, à Paris⁹⁷, 183 Etats, du Nord et du Sud, se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Des voix s'étaient élevées dès les années 1970 contre une vision excessivement court-termiste et matérialiste du développement, avec des impacts désastreux sur la nature. En 1980, la *Stratégie mondiale de la conservation*, publiée par l'UICN, le WWF et le PNUE, inaugure le concept de « développement durable »⁸⁸, en stigmatisant « les intérêts à court terme au détriment d'intérêts plus vastes à long terme ». Le développement durable est ensuite au cœur du Rapport Brundtland, conçu à Genève en 1987. La notion s'est popularisée depuis le Sommet de la Terre de Rio, en 1992.

Dès les années 1960, la FGC soutient des projets visant à combattre l'érosion, puis liés à la désertification et à la protection des forêts dans les années 1970-1980. Les populations défavorisées étant aussi les premières touchées par les dégradations écologiques, ce thème a été inclus parmi les domaines prioritaires de la FGC par sa déclaration de principes en 1990. Aujourd'hui, la Fédération se reconnaît pleinement dans la mouvance du développement durable.

Un enjeu essentiel plombé par de nombreux conflits d'intérêts

Même si la dimension écologique apparaît de plus en plus présente dans le développement, les résultats sur le terrain sont encore loin des espoirs et des urgences. C'est que les ressources naturelles sont au cœur de nombreux conflits d'intérêts entre des acteurs multiples : Etats, industrie, société civile, éleveurs/agriculteurs, nomades/sédentaires, villes/campagnes, etc.





AMAZONIE: POPULATION ET ENVIRONNEMENT MENACÉS

Poumon vert de la planète, l'Amazonie est également riche en hydrocarbures et en minerais, dont l'or. L'exploitation sauvage de cette vaste région (extraction minière, bois précieux, agriculture, élevage) a des conséquences lourdes tant pour la nature que pour les populations autochtones.

L'Etat, les entreprises privées, les populations et les associations qui les défendent s'affrontent alors que la forêt rétrécit, provoquant des changements climatiques et des catastrophes naturelles sans précédent au niveau de la planète. Malheureusement, les intérêts économiques à court terme sont si importants dans la région que les défenseurs de l'environnement sont régulièrement menacés, voire assassinés.

Et si le Sud nous réapprenait notre lien avec la nature ?

Le respect de la nature, lié au sentiment de sacré qui l'accompagne, est le fondement de nombreuses sociétés anciennes sur tous les continents : terre, montagnes, rivières, mers ou arbres sont honorés en conséquence.

Les économies de nombreux pays du Sud sont intimement dépendantes de la disponibilité en ressources naturelles. Une approche technocratique et condescendante a poussé certains à dénigrer le savoir-faire coutumier, ainsi que l'amour et les droits que les sociétés originelles accordaient à la nature.⁸⁹

On observe aujourd'hui une résurgence de ces approches, portée en premier lieu par les peuples autochtones. L'Equateur est ainsi le premier pays, en 2008, à avoir inscrit les droits de la nature dans sa Constitution. La Bolivie a également adopté une loi sur les droits de la Terre Mère en 2010. Dans ces deux pays, la législation s'est basée sur la tradition spirituelle andine de la Pachamama, la Terre Mère.

D'autres pays du Sud ont entamé des efforts impressionnants dans ce domaine. Au Kenya, Wangari Maathai (1940-2011), Prix Nobel de la Paix en 1984, a fait école avec son Green Belt Mouvement (« Mouvement de la ceinture verte ») ; en mobilisant des femmes et des filles, elle a abouti à la plantation de plus de 50 millions d'arbres dans le pays.⁹⁰ Le Bangladesh est le premier Etat, en 2002, à avoir interdit les sacs en plastique : ces pollueurs envahissants bloquaient les systèmes de drainage en provoquant des inondations. Le continent africain a repris le flambeau : l'Afrique du





Sud, le Mali, la Mauritanie, le Rwanda, le Sénégal, la Somalie et la Tanzanie ont introduit des législations interdisant ou contrôlant l'utilisation des sacs en plastique.

Améliorer le niveau de vie tout en respectant l'environnement

Dans tous les pays, il s'agit d'introduire ou de renforcer **des pratiques et des législations favorables à l'environnement**. De nombreux acteurs du Sud agissent dans ce sens, soutenus par les organisations de la FGC.

Sur le terrain, leur action comprend

- **Des pratiques respectueuses de l'environnement dans l'agriculture** (agriculture biologique, agro-écologie, permaculture, etc.).
- **La protection des habitats naturels** contre les pollutions et la surexploitation, grâce à **des activités à petite échelle qui n'engendrent pas, ou presque pas, de nuisances écologiques**.
- **La lutte contre le changement climatique** (par exemple, à travers la production décentralisée d'**énergies renouvelables**).
- **Des formations techniques appropriées pour la gestion des forêts, de l'eau ou des déchets**, destinées aux jeunes, aux femmes, aux associations professionnelles ou aux collectivités ;
- **Des actions de sensibilisation à Genève et au Sud** pour une production et une consommation responsables. Le Nord a prélevé depuis des siècles une part disproportionnée des ressources naturelles mondiales. Réduire son empreinte écologique est une question de solidarité envers le Sud, mais aussi de responsabilité globale



INNOVATIONS ET SUCCÈS

- **Accès des produits bio aux marchés locaux** (mise en contact des petits producteurs avec les commerces, les hôtels, les cantines, etc.)
- **Formations à la gestion des déchets**, destinées aux collectivités et aux collecteurs de déchets (ramassage, tri, recyclage, sécurisation des décharges pour éviter la pollution des nappes phréatiques)
- **Participation des citoyens aux politiques environnementales** (par exemple, aux activités communales de gestion des déchets)
- **Surveillance territoriale** par les communautés autochtones
- **Médiation** entre des parties aux intérêts divergents (ex. : apiculteurs, autorités et compagnies de chasse dans une réserve naturelle)

TANZANIE

Des abeilles pour sauver une réserve naturelle

A l'ouest de la Tanzanie, le district d'Inyonga abrite encore lions, léopards, éléphants, lycaons, et de nombreuses espèces d'arbres rares. Mais entre agences de safaris et migrants venus en masse défricher, les pressions sont fortes. 450 apiculteurs de la zone de Mlele veulent maintenir leur écosystème, en générant des revenus légaux afin de pouvoir vivre dignement sans avoir à braconner. En attendant, ils ont obtenu du gouvernement la mise en place d'une zone apicole de 900 km², pour la gérer eux-mêmes.

Les apiculteurs ont diversifié leur production. En plus du miel, ils commercialisent la cire et la bière de miel. Les habitants collectent des données sur la faune et la flore et se tournent aussi vers l'écotourisme. Des patrouilles de surveillance réduisent les activités illégales. Ainsi les abeilles font vivre la population, et protègent en même temps tout un écosystème.

L'Association des apiculteurs de l'Inyonga est soutenue par l'Association pour le développement des aires protégées (ADAP), membre de la FGC depuis 2001, en collaboration avec





le Ministère tanzanien des ressources naturelles et du tourisme. Depuis 2002, ce projet a permis à plus de 450 apiculteurs dans 13 villages d'acquiescer le droit de gérer une zone apicole et de générer des revenus légaux, tout en contribuant au maintien de l'écosystème et des ressources naturelles de la région.

PÉROU

Les peuples amazoniens surveillent la pollution par GPS et smartphones

Un séminaire de « Partage des savoirs » un peu particulier s'est déroulé à Iquitos, dans l'Amazonie péruvienne, début 2015. Il a réuni des représentants de peuples autochtones du Pérou, d'Argentine, du Chili et de Colombie pour échanger leurs expériences. Ils sont confrontés quotidiennement aux dégâts écologiques de l'exploitation minière (or et hydrocarbures), des barrages hydroélectriques et de la monoculture forestière, ainsi qu'à la violence armée, dans le cas de la Colombie. Leur arme à eux, c'est la surveillance territoriale.

A Iquitos, les Kichwas ont déjà des années d'expérience dans la surveillance des installations pétrolières. A l'aide d'appareils photo, de GPS et de smartphones, des hommes et des femmes collectent des informations sur les sites pollués. Grâce à ces preuves audiovisuelles, ils alertent les autorités, la presse, l'opinion publique et les ONG, exigeant le nettoyage des terres et des rivières polluées. Suite aux pressions, le gouvernement péruvien a signé un « Accord de Lima » avec les autochtones de plusieurs bassins amazoniens et créé un fonds d'environ 15 millions de francs suisses pour préserver leur environnement.

Depuis 2011, le MCI, membre fondateur de la FGC, accompagne un programme de surveillance territoriale dans la région d'Iquitos, en collaboration avec une organisation autochtone, la Fédération des Communautés Natives du Haut Tigre (FECONAT). Un atelier de partage des savoirs a été organisé du 20 janvier au 16 février 2015. En plus d'échanger leurs expériences respectives, les participants ont également pu suivre un apprentissage plus technique sur les différentes technologies à disposition pour la collecte et le stockage d'informations, ainsi que leur diffusion, notamment par internet.



ÉVOLUTION DES PROJETS D'ENVIRONNEMENT SOUTENUS PAR LA FGC DE LA LUTTE CONTRE LE DÉSERT À LA PRIORITÉ ÉCOLOGIQUE

- **Années 1960**
 - Sensibilité aux questions environnementales dans le premier projet FGC (ferme-école au Cameroun) : **fumure organique, engrais verts**, sensibilisation à la **protection contre l'érosion**. Mais l'utilisation d'engrais de synthèse est tolérée et les semences sont traitées.
- **Années 1970**
 - Le « **maintien d'un équilibre écologique** » est un des buts de la loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales (1976).
 - **Lutte contre la désertification**, au travers de puits artisanaux au Niger (la coopération d'alors se proposait de « faire reverdir le désert »).
- **Années 1980**
 - **Lutte contre l'érosion** (p. ex. au Pérou).
 - Mise en valeur et/ou **protection des forêts (formation en sylviculture** au Bhoutan ; promotion de **foyers améliorés** auprès des femmes **pour économiser le bois** en Ethiopie).
 - **Campagne en Suisse sur les effets des pesticides** dans le tiers monde.
- **Années 1990**
 - **L'environnement devient un domaine prioritaire de la FGC.**
 - Multiplication des projets liés à l'environnement. **Gestion des déchets urbains** (programmes d'**information ; recyclage de déchets**). **Projets d'électrification à l'énergie solaire. Gestion des ressources naturelles** (p. ex. exploitation durable des ressources forestières).
 - **Environnement et citoyenneté.** Soutien à la pêche artisanale pour préserver **l'environnement marin.**
- **Années 2000**
 - La FGC affirme la place du **développement durable** au cœur de sa mission.



- **Gestion communautaire des ressources naturelles** (ex : lutte contre le braconnage et diversification des revenus).
- **Agriculture biologique et agro-écologie** (ex : culture bio et commerce équitable par des groupes de femmes ; coton bio et équitable).
- **Protection de l'habitat naturel des peuples autochtones** (ex : lutte contre les pollutions des industries extractives).
- **Ecotourisme.**
- **Energies renouvelables** (ex : énergie solaire dans un camp de réfugiés sahraoui en Algérie ; turbines hydroélectriques à Madagascar).
- **Mesures face au changement climatique** (ex : protection des prairies dans les Andes péruviennes et boliviennes ; sensibilisation au travers de publications).
- **Protection de l'environnement urbain** (ex : gestion de l'eau et/ou des déchets municipaux au Burkina Faso, au Sénégal, en Colombie).
- **Années 2000**
 - **Soutien à l'autonomie financière** : accès à l'épargne et au crédit, éducation financière, accès aux intrants, promotion des semences locales, production, commercialisation.
 - **Sécurité et souveraineté alimentaire** (maraîchage, production agricole diversifiée, élevage à petite échelle, pêche), à travers des **pratiques respectueuses de l'environnement**.
 - Promotion de **micro-entreprises** (petit commerce, ateliers professionnels).
 - Amélioration de l'accès **à l'eau**, production locale d'**énergies propres**.

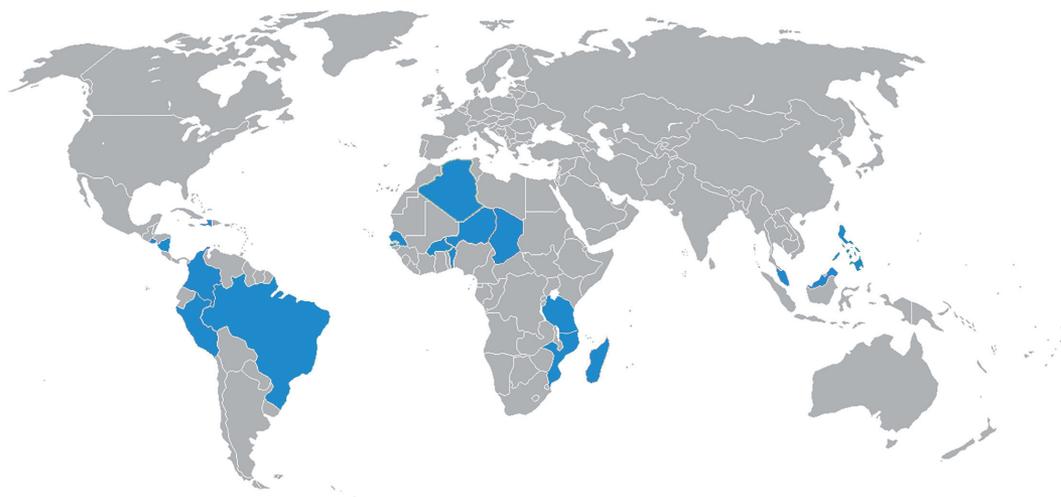
Principales organisations actives dans des programmes liés à l'environnement

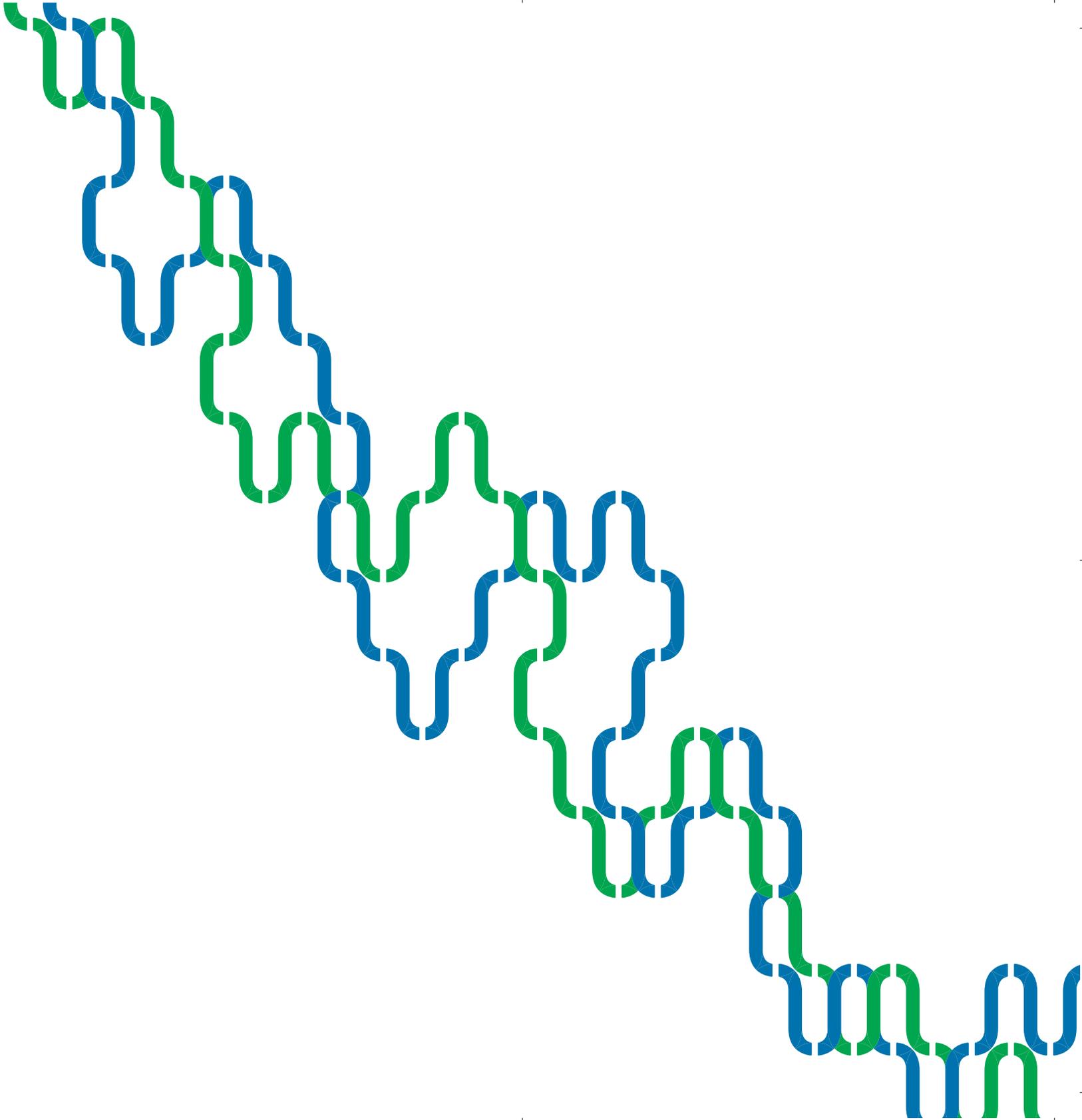
ADAP, Actares, Association les Amis d'Haïti, Association CEAS-Genève, Association de solidarité Nicaragua-El Salvador, GeTM, Helvetas Swiss Intercooperation-Section de Genève, Humanitel, IHEID, Les Jardins de Cocagne-Solidarité Nord et Sud, MCI, Quakers-Genève, Terre des Hommes Suisse, urbaMonde, Utopie Nord-Sud.



La Fédération genevoise de coopération a soutenu **42 projets** axés principalement sur le domaine de l'environnement dans **15 pays**, pour un montant total d'environ **10 millions de francs**.⁸⁰

Pays dans lesquels la FGC soutient des projets d'environnement depuis 1985







Rencontre nationale des jeunes, Cochabamba, projet de l'association Solidar Suisse GE,
Bolivie, 2015 © Vassil Anastasov





Culture

La culture, c'est l'ADN d'une communauté. Elle détermine une grande partie des comportements, du mode de pensée, de la relation au monde. Fruit de la tradition mais en constante évolution, la culture est un objet vivant qui imprègne le quotidien et les relations humaines : expressions artistiques (musique, danse, peinture, architecture, littérature orale et écrite, poésie, théâtre, sculpture, etc.), fêtes, gastronomie, costumes, traditions, rituels, visions du monde, relations hommes-femmes ou jeunes-anciens, santé, éducation, gouvernance.

La culture fait aujourd'hui l'objet de politiques de promotion et de sauvegarde. Elle est déterminante pour l'estime de soi. Elle régénère la confiance, la dignité et les ressources internes de la personne pour l'aider à faire face aux défis, individuellement et collectivement.⁹¹



Un moteur du développement

Cette force transmise par la création, l'expression artistique et culturelle est un atout important dans le développement. La culture véhicule des idées et des valeurs, elle favorise l'expression des vécus et des émotions, elle stimule la découverte d'autres réalités. La culture ouvre le dialogue.

Les projets culturels soutenus par la FGC visent notamment à

- **Favoriser l'expression artistique des jeunes défavorisés** : elle leur permet de se responsabiliser, de s'affirmer, de mieux comprendre le monde, d'exprimer leurs défis et leurs attentes.
- **Soutenir la diversité culturelle et la reconnaissance des cultures autochtones** : accompagnement de structures locales (ONG, groupes informels) qui se consacrent à la **revalorisation de l'identité et de l'expression culturelle** (organisation d'événements, échanges entre jeunes et enfants, communication, médias écrits et audiovisuels) et au **renforcement des savoirs traditionnels** (agriculture, élevage, infrastructures communautaires et rurales, santé).
- **Soutenir l'éducation informelle et contextualiser les méthodes d'enseignement** : production de matériel scolaire, stratégies éducatives, formation de



formateurs, recherche et publications, fourniture d'équipements, construction d'infrastructures, renforcement des connaissances des langues locales.

- **Promouvoir la transmission du patrimoine immatériel** (danse, musique, masques et costumes, etc.).
- **Faciliter l'accès à la culture** (centres culturels accessibles aux communautés défavorisées, visites de sites archéologiques, festivals, etc.).
- **Sensibiliser les autorités pour une meilleure prise en compte du contexte culturel** dans leurs programmes sociaux, d'éducation, de santé publique ou dans la construction d'infrastructures.

INNOVATIONS ET SUCCÈS

- **Troupes théâtrales dans les écoles d'un pays en conflit**
- **Fonds culturel géré par une association de jeunes artistes autochtones**
- **Musées communautaires autochtones**
- **Ateliers d'art et de poésie pour des enfants de quartiers défavorisés**

RDC

Les jeunes s'émancipent par le théâtre

« Nous tous, nous avons besoin de faire cette pièce »

Une jeune participante à un atelier de formation théâtrale en République démocratique du Congo

« *Si nous avons la guerre en RDC, c'est parce que les gens sont jaloux de notre minerais, de notre richesse* ». Les enfants avaient la parole aux *Journées congolaises de théâtre pour et par l'enfance et la jeunesse* (JOUCOTEJ), un festival unique en Afrique. En 2016, il a réuni à Kinshasa près de 50 troupes de théâtre scolaires (et 9 professionnelles) devant plus de 5 000 spectateurs. Selon la Compagnie Théâtre des Intrigants (CTI), qui organise le festival, pour ces élèves, le théâtre est « comme une véritable catharsis pour se libérer des angoisses créées par la guerre et les conditions de vie souvent misérables ».

Les pièces parlent de la situation sociale et économique, d'enfants soldats, d'ébola, de poésie. Et de paix bien sûr. Elles répondent aux questions des enfants et



des adolescents tout en favorisant l'éclosion d'une conscience citoyenne. La CTI a ouvert un Centre d'Initiation Artistique pour la Jeunesse dans un quartier populaire de la capitale. « *Les autorités politiques doivent encourager l'art et le théâtre. Car le théâtre apporte son pesant d'or dans le développement de notre pays* », affirme un professeur qui encadre une troupe scolaire.⁹² Le théâtre, dans un pays en guerre, c'est aussi un moyen de bâtir la paix de demain.

La Compagnie Théâtre des Intrigants et les JOUCOTEJ sont soutenus par l'ASSOTIC (Association de Soutien au Théâtre des Intrigants-Congo), membre de la FGC depuis 2012. Ce projet a permis de sensibiliser 11 000 élèves au théâtre depuis 2013, à travers des spectacles, des séances d'animation, des ateliers de création théâtrale, et de s'exprimer devant un large public durant les JOUCOTEJ.



MEXIQUE

Les descendants des Aztèques font de la résistance culturelle

Descendants directs des Aztèques, les Nahuats ont conservé une vision du monde inspirée de leurs traditions précolombiennes. Mais dans l'Etat de Morelos, leurs coutumes sont menacées par la proximité tentaculaire de la capitale mexicaine. Pour renforcer leur identité culturelle et leur autonomie, un groupe d'artistes nahuats a créé un fonds destiné à développer des activités comme la musique et la danse traditionnelles. Ils peuvent ainsi confectionner leurs somptueux costumes de fêtes brodés, et transmettre ces traditions à la nouvelle génération.

Jeunes et moins jeunes apprennent à connaître et à valoriser leur riche patrimoine culturel et historique à travers des séminaires et des visites de sites archéologiques qui abondent dans la région. Pour s'affirmer davantage, ils étudient également le droit autochtone. Les Nahuats veulent ainsi être reconnus par les autorités régionales et nationales, qui nient encore leur existence.

Le fonds d'affirmation culturelle des Nahuats a été créé avec l'appui de Traditions pour Demain, membre de la FGC depuis 1989. Il est géré par la CGCIP, Coordinadora de Grupos Culturales Indígenas y Populares (Coordination des groupes culturels autochtones et populaires). Grâce au fonds, cette organisation, née du regroupement informel de jeunes acteurs culturels nahuats (danseurs, peintres, poètes, sculpteurs, musiciens) finance des microprojets artistiques dans l'Etat de Morelos qui contribuent à l'autonomisation et à l'affirmation culturelle des Nahuats.⁹³

Émissions de télévisions, Projet « Le poids des mots et le choc de l'image pour l'identité culturelle kichwa », Equateur, de l'association Traditions pour Demain.

122





ÉVOLUTION DES PROJETS CULTURELS SOUTENUS PAR LA FGC AFFIRMATION DES IDENTITÉS CULTURELLES

- **Années 1970**
 - La FGC affirme son soutien aux **droits économiques, sociaux et culturels** dans les pays en développement.
 - La culture est présente à travers des **programmes qui valorisent la culture et les langues locales**.
 - **Valorisation de l'artisanat**.
- **Années 1980**
 - Soutien aux **publications en langue locale** (ex : production de matériel didactique et de journaux).
 - **Initiatives d'éducation informelle des peuples autochtones**, du préscolaire jusqu'au niveau supérieur.
- **Années 1990**
 - **Actions culturelles destinées aux enfants** (ex : Art et Poésie avec les enfants démunis en Thaïlande).
 - **Soutien aux cultures autochtones** (ex : imprimerie pour la tradition indigène au Guatemala ; musées communautaires au Mexique ; sensibilisation en Suisse aux cultures autochtones).
 - Soutien à la littérature (ex : **littérature africaine francophone** à Genève).
 - **Création de centres culturels** (p. ex. en Colombie).
 - **Soutien à la production audio-visuelle** (ex : réseau de bibliothèques/médiathèques au Burkina Faso ; formation en Haïti, équipement d'une radio rurale au Mali).
- **Années 2000**
 - La grande majorité des projets soutiennent **la revalorisation de l'identité et de l'expression culturelle des peuples autochtones en Amérique latine**.
 - Soutien au **patrimoine immatériel africain** (festival des masques Son Winye Balé au Burkina Faso).
 - **Théâtre en milieu scolaire dans un pays en conflit**.

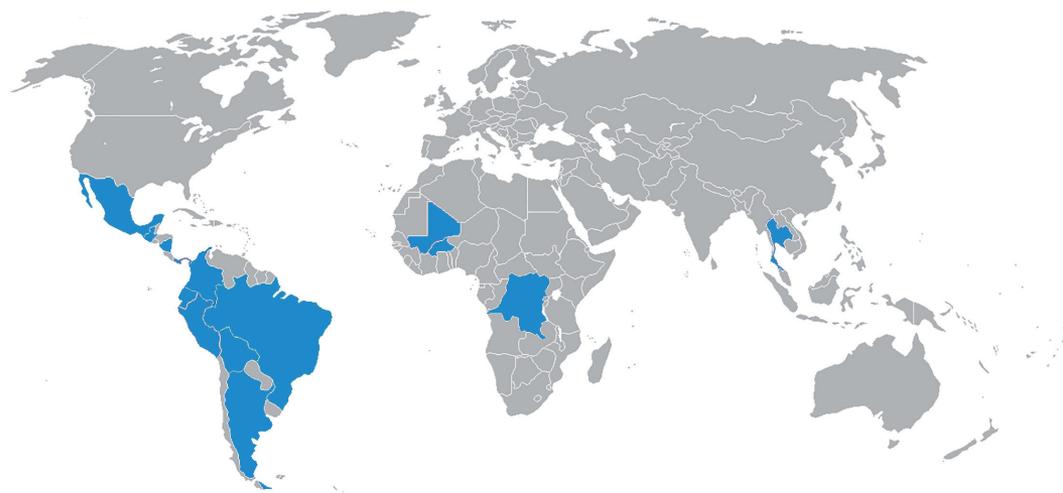


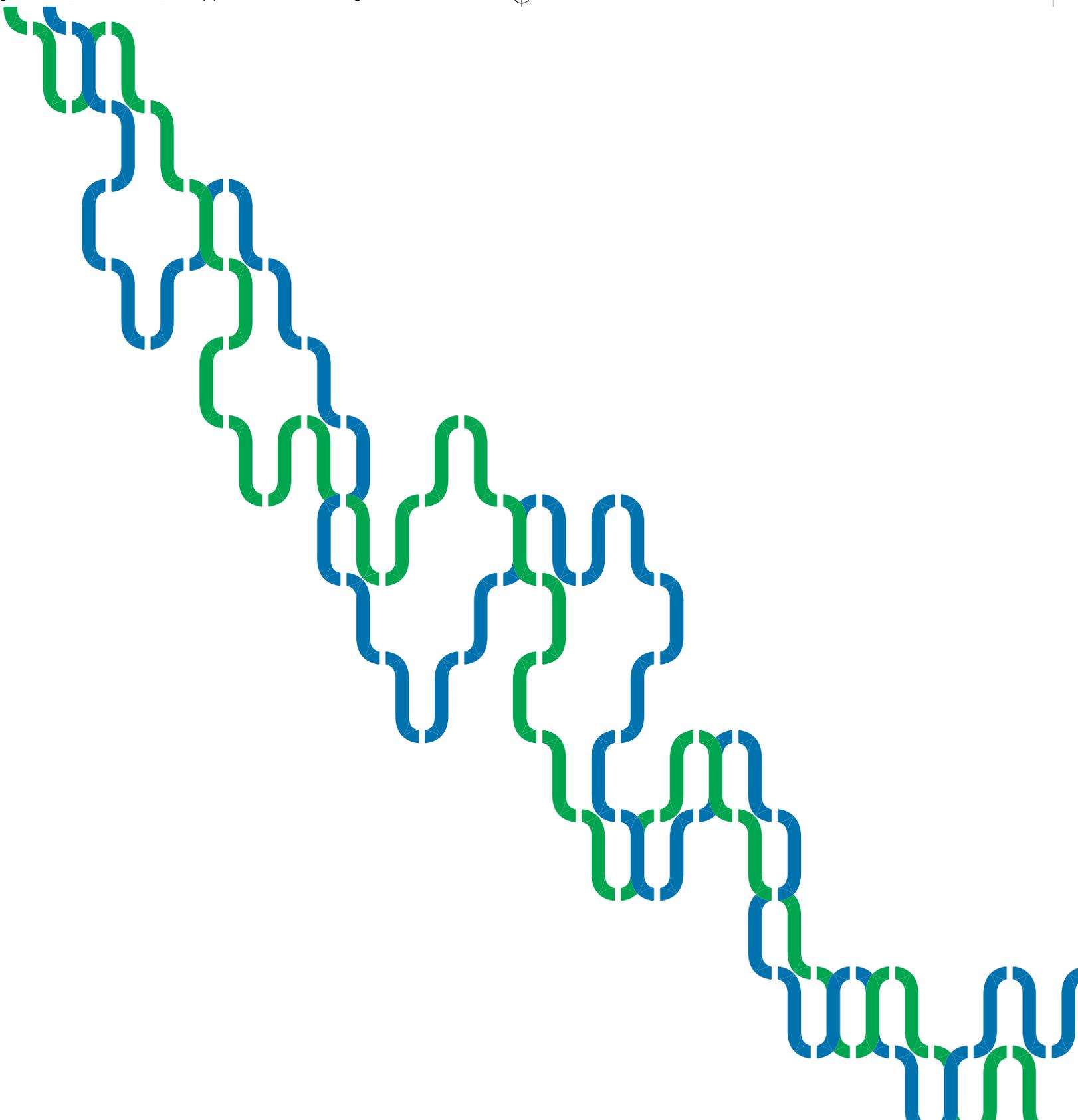
Principales organisations actives dans le domaine de la culture

ASSOTIC, CSSR, GeTM, IHEID, Les Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud, MCI, Solidar Suisse GE, Traditions pour Demain.

La Fédération genevoise de coopération a soutenu **40 projets culturels** dans **14 pays**, pour un total d'environ **4 millions** de francs.⁸⁰

Pays dans lesquels la FGC soutient des projets de culture depuis 1985







Organisation communautaire, projet de l'association Madre Tierra, Mexique, 2013





Renforcement de la société civile

La « société civile » : une force avec laquelle il faut compter. Ce sont des voix qui s'élèvent, des personnes qui agissent pour que ça change. C'est une longue histoire qui n'a cessé de changer le monde : les « Sufragettes », qui ont acquis le droit de vote pour les femmes britanniques en 1918 ; la résistance non violente de Gandhi, qui a donné son indépendance à l'Inde en 1947 ; le mouvement des droits civiques mené par Martin Luther King, qui a mis fin en 1964 aux lois de ségrégation raciale aux États-Unis ; le courage de Solidarnosc en Pologne, qui a contribué à faire tomber le Mur de Berlin en 1989 ; ou encore les mouvements indigènes, qui ont abouti à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en 2007.

Dans le contexte de la coopération au développement, « société civile » désigne généralement des organisations non étatiques de toutes natures : femmes, jeunes, paysans, habitants de quartiers, indigènes, artistes, professionnels, associations syndicales, culturelles ou religieuses, groupes de pression, institutions académiques, médias, réseaux associatifs... C'est la voix du terrain, de la vie quotidienne. L'expression de la vie démocratique, qui n'est pas l'apanage des seules institutions politiques.

La société civile est un levier reconnu du développement. Son renforcement permet des progrès transversaux dans tous les domaines : agriculture, santé, éducation, environnement, développement urbain, culture, etc.

Soutenir ceux qui s'organisent pour relever des défis

Renforcer la société civile, c'est stimuler les acteurs de changement, ouvrir des nouvelles opportunités. Par exemple des associations de parents qui veulent des écoles accessibles à leurs enfants handicapés. Ou des organisations paysannes qui veulent un meilleur accès au marché. Des conseils autochtones qui veulent récupérer leurs terres.

La consolidation de telles organisations est une composante essentielle du développement. Car elle constitue la **base solide pour la réussite des projets à long terme**. Elle permet aux communautés de mieux **dialoguer et négocier avec les autorités** et de prendre part aux décisions dans les politiques qui les concernent. Bien structurées et organisées, ces communautés deviennent actrices de leur progrès économique et social.



Les actions de renforcement de la société civile peuvent prendre les formes suivantes :

- **Développer les capacités** : ateliers pour apprendre à connaître ses droits, pour entreprendre, structurer, gérer, mener des actions de défense, négocier.
- **Renforcer la visibilité des organisations** : création de brochures, sites internet, émissions de radio ou de télévision.
- **Promouvoir dialogue et partenariat avec les autorités et le secteur privé** : par exemple, pour la distribution d'eau ou la construction de logements sociaux.
- **Faciliter la communication et les échanges** entre des groupes et en leur sein (rencontres, colloques, échange de publications, plateformes internet).

TROP ABSTRAIT ?

Les programmes de renforcement de la société civile sont parfois victimes d'un paradoxe. D'un côté, ils sont fortement encouragés par la communauté internationale et les agences de développement, mais de l'autre, ils peinent à trouver des financements. Il y a pourtant des résultats très concrets. Par exemple, un projet a été mis sur pied dans la municipalité de Mulukuku, au Nicaragua, pour qu'une loi de 2012 contre la violence faite aux femmes soit appliquée. Il a abouti en 2015 à l'installation d'un juge local, d'une représentation du Ministère de la famille et d'un secrétariat de la femme au sein de la municipalité.

INNOVATIONS ET SUCCÈS

- Préparation de **budgets participatifs**, une innovation testée en Colombie et qui a fait école
- Création de **fonds** pour une gestion de programmes par les organisations
- **Centres pour la défense des droits de l'enfant** dans les zones de conflit
- **Communication audiovisuelle par des jeunes défavorisés**
- Appui à des **réseaux d'économie sociale et solidaire** en Afrique



BURUNDI

Les caféiculteurs font bouger la Banque Mondiale

C'est l'histoire de David contre Goliath. Au Burundi, ce sont les petits producteurs qui cultivent la majeure partie du café, qui est ensuite exporté dans le monde. Le café est cependant en crise dans le pays, et le gouvernement a dû se résoudre à une privatisation de la filière, sous la pression de la Banque Mondiale. La stratégie élaborée en 2009 par les experts de Washington oubliait pourtant les principaux intéressés. Les caféiculteurs font appel à ADISCO, une ONG burundaise. Celle-ci a mené un important travail d'information auprès du gouvernement et de la Banque Mondiale.



Grâce à l'organisation genevoise IRED, le lobbying déployé auprès de parlementaires, de négociants de café et de l'ONU porte ses fruits. Le rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation⁹⁴ mène une enquête sur le terrain. Ses conclusions sont sans appel : les caféiculteurs ont bien été exclus d'un processus qui devrait pourtant leur permettre d'augmenter leurs revenus en les associant aux étapes de transformation du café. La Banque Mondiale est donc invitée à revoir sa copie. Elle finit par engager le dialogue avec les paysans et les organisations locales qui les soutiennent. En 2014, 32 stations de lavage sont confiées aux caféiculteurs. Entretemps, ceux-ci en ont déjà fait construire dix. A terme, c'est toute la filière jusqu'à l'exportation, comme le prévoit la législation, qu'ils seront en mesure de maîtriser.

Les caféiculteurs du Burundi sont soutenus par l'organisation IRED, membre de la FGC depuis 1981. Celle-ci a été alertée par l'ONG burundaise ADISCO (Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les collines), partenaire d'IRED dans le cadre d'un programme de renforcement des capacités des organisations de la société civile en Afrique centrale, soutenu par la FGC depuis 2007. Les stations de lavage ont été achetées avec un crédit bancaire obtenu grâce à un partenariat entre l'ADISCO et le Fonds International de Garantie (FIG), basé à Genève.

NIGER

Pour en finir avec la « malédiction des ressources »

Alors que son sous-sol est riche en uranium, or et pétrole, le Niger est un des pays les plus pauvres de la planète.⁹⁵ Près de la moitié des enfants souffrent de malnutrition chronique⁹⁶ et la population y vit dans une grande misère. En comparaison avec d'autres pays, les ressources naturelles ne rapportent presque rien à l'Etat. Face à cela, des ONG nigériennes réclament plus de transparence dans l'exploitation des ressources minières et que les revenus de ces dernières soient utilisés au bénéfice des populations. Elles ont aussi demandé des lois qui contraignent les entreprises à inscrire leurs activités dans le cadre du développement durable. C'est devenu un sujet de débat public, abordé quotidiennement dans les médias.

Sous la pression, le gouvernement a fait inscrire dans la Constitution « des dispositions qui stipulent la publication des contrats et des revenus, l'orientation de la dépense dans des secteurs stratégiques notamment l'éducation, l'agriculture, l'élevage et la création d'un fonds pour les générations futures »⁹⁷. Néanmoins, les amé-





liorations tardent à venir. En cause, la corruption et les avantages fiscaux accordés aux compagnies minières, qui réduiraient « de manière substantielle les revenus collectés par l'Etat »⁹⁸. La partie est loin d'être gagnée. Malgré les intimidations, les ONG se battent pour que les richesses du pays servent réellement à améliorer les conditions de vie de la population.

L'organisation Swissaid Genève, membre de la FGC depuis 2009, soutient les actions de défense du ROTAB (Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire) et du GREN (Groupe de réflexion sur les industries extractives au Niger), deux réseaux formés d'organisations de la société civile nigérienne.

ÉVOLUTION DES PROJETS DE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SOUTENUS PAR LA FGC

DE L'ORGANISATION À LA PARTICIPATION POLITIQUE DES COMMUNAUTÉS

- **Années 1970**
 - **Soutien à des organisations autochtones** dans la réappropriation de leurs terres et leur culture (p. ex. Conseil Régional des Indigènes du Cauca, en Colombie).
- **Années 1980**
 - **Appui aux coopératives agricoles** (p. ex. La Florida au Pérou).
 - **Développement de réseaux Sud-Sud** (p. ex. soutien à des rencontres entre membres de coopératives d'artisans de différents pays pour échanger sur des techniques).
 - **Soutien à des organisations sociales** (p. ex. un centre d'orientation et de consultation psychosociales).
- **Années 1990**
 - **Appui aux organisations autochtones.**
 - **Promotion des approches participatives et de la collaboration entre acteurs civils et publics** (p. ex. collaboration entre écoles, élèves, parents, ministères et associations dans un projet d'écoles promotrices de santé au Pérou).
 - **Soutien à la communication des organisations** (p. ex. communication audiovisuelle d'organisations paysannes).

- **Années 2000**
 - **Soutien à des groupes de femmes** (ex : femmes vivant de la pêche ; prévention de la violence faite aux femmes).
 - **Promotion des droits de l'enfant** (ex : centres de défense des droits de l'enfant).
 - **Soutien aux organisations paysannes** (ex : renforcement des connaissances juridiques au Paraguay).
 - **Appui aux organisations autochtones** (ex : surveillance territoriale en Amazonie péruvienne).
 - Soutien aux organisations concernant les **personnes vivant avec un handicap** (ex : organisations de parents).
 - **Développement communautaire intégré** (ex : éducation, santé et droits humains au Bangladesh).
 - **Participation et impact des organisations sur les politiques locales** (ex : renforcement des capacités d'organisations au Burundi).
 - **Création de réseaux d'organisations** (ex : réseau promouvant l'alphabétisation au Sénégal).
 - **Création de fonds** (ex : fonds pour les femmes de minorités en Inde ; fonds ouvert pour associations rurales au Togo ; fonds pour la création culturelle autochtone au Mexique).
 - **Soutien au vivre ensemble** (ex : soutien à une association d'organisations juives, musulmanes et chrétiennes en Palestine ; promotion d'activités en faveur de la paix en Colombie).

Principales organisations actives dans le domaine du renforcement de la société civile

Association Suisse-Cameroun, ATD Quart-Monde, CSSR, COTMEP, Enfants du Monde, EFI, GeTM, GRAD-s, IHEID, IRED, Les Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud, MCI, SeCoDév (ex Caritas GE), Solidar Suisse Genève, Swissaid Genève, Terre des Hommes Suisse, Traditions pour Demain, Uniterre — Commission Internationale.



Campagne « Donnez 100 % de chances aux femmes » qui montre comment le travail décent constitue un levier pour l'empowerment des femmes, de l'association Magasins du Monde, Suisse, 2016.


magasins du monde
solidaires au quotidien

Avec les Magasins du Monde, donnez

de chances aux femmes

Photo : Oxfam Magasins du Monde Belgique

En partenariat avec      

Avec le soutien de



Information et sensibilisation

« Rien ne sert d'être engagés au Sud si nous ne sommes pas engagés ici, en Suisse aussi. »⁹⁹ Précurseurs à une époque où les informations circulaient encore difficilement entre le Sud et le Nord, les fondateurs de la Fédération avaient compris que la sensibilisation et l'action sur le terrain étaient indissociables. Un principe inscrit d'emblée dans les statuts de la FGC. Aussi, les projets dans le Sud ont toujours impliqué un retour d'information à la population et aux milieux politiques genevois.¹⁰⁰

Notre mode de vie peut avoir des incidences concrètes... jusqu'aux pâturages d'Arequipa. La mondialisation a aussi permis aux populations du Sud de saisir que la pollution, les épidémies, le changement climatique ou la migration sont des phénomènes globaux. Ils ne connaissent pas les frontières et leur solution doit être trouvée au-delà du cadre local.

Informé et sensibilisé sur les défis du développement est l'un des deux piliers sur lesquels a été bâtie la FGC. Elle soutient des projets dans ce sens menés par les ONG membres. Mais elle a aussi ses propres activités d'information et de communication.

Par le biais de publications, de films, de jeux ou d'expositions, la Fédération et ses membres fournissent des clés pour mettre en évidence les inégalités et le mal-développement. Cela permet en même temps d'enrichir le débat sur la coopération : comment changer les comportements ici pour que là-bas, on puisse aussi goûter aux fruits du développement ? Ainsi, des associations proposent aux écoles un matériel pédagogique montrant comment certains métaux utilisés pour fabriquer nos smartphones sont extraits de pays en guerre, dans des conditions inhumaines et anti-écologiques.

Il y a un autre devoir essentiel d'informer. La quasi totalité des fonds gérés par la FGC sont publics. Il est indispensable de rendre compte à la population et aux autorités de leur utilisation. Montrer des résultats concrets, relater le déroulement des actions en Afrique, en Amérique latine, en Asie, cela permet d'ancrer solidement les valeurs de la coopération à Genève.



L'autre face de la médaille

Au Burkina Faso, la sécheresse contraint de nombreuses familles paysannes, y compris des enfants, à chercher un revenu dans des mines d'or artisanales. Un travail qui n'est pas sans danger. Un enfant de 6 ans contraint de quitter l'école pour respirer des poussières toxiques dans une mine, tout le monde trouve ça révoltant. Voilà le côté pile. Le côté face, c'est quand on apprend que l'or extrait par cet enfant se retrouve en Suisse, importé du Togo où il a été acheminé illégalement. Un exemple parlant, parmi d'autres, du lien entre des activités au Nord et leurs répercussions au Sud.

Une enquête menée par Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) a permis de révéler de nombreuses pratiques inacceptables. Swissaid et Terre des Hommes Suisse sont investis sur ce front aussi. Grâce à l'écho médiatique de cette campagne, les autorités de notre pays ont réagi en demandant à l'administration fédérale de réaliser un rapport sur le commerce de l'or produit en violation des droits humains.¹⁰¹

« L'information est l'autre face de la médaille de la coopération au développement. S'il est nécessaire d'expliquer les réalités du Sud au moment de collecter des fonds, cela devient sensible dès qu'il s'agit d'informer sur les enjeux et les inégalités Nord-Sud, les dysfonctionnements, les rapports de force », explique Catherine Schümperli. Le volet information de la FGC affronte ainsi un paradoxe : il a beau être indispensable, il a souvent été remis en question. Ainsi, tout au long de son histoire, la pertinence et la marge de manoeuvre du travail d'information de la FGC ont été débattues, soupesées, questionnées. Que ce soit par la FGC elle-même, ou par ses partenaires extérieurs : tout est dans la manière...

50 ans d'information et de sensibilisation pour plus de solidarité Nord-Sud

Conférences, témoignages, théâtres, expositions, fiches pédagogiques, « Carrefours de la solidarité », publications, films, BD, articles de presse ou livres. En cinquante ans, la FGC et ses membres ont organisé des centaines d'activités pour inviter le public au débat, à la réflexion et à l'action. Aujourd'hui et avec des supports innovants, la FGC utilise les réseaux sociaux et s'allie avec les milieux culturels pour aller à la rencontre du public.

Les projets d'information et de sensibilisation FGC visent

- **Le retour d'information et la sensibilisation du public** : rendre visible et compréhensible l'action menée dans les pays lointains.



- **L'action et l'approfondissement** : se situer au sein des interrelations Nord-Sud, mettre en exergue et débattre des causes des inégalités et de la pauvreté, induire un changement de comportement et agir sur les responsabilités chez nous.
- **L'ouverture au monde** : découvrir une réalité inconnue, écouter le témoignage des voix du Sud, proposer du matériel pédagogique aux écoles.
- **La participation au débat et la diffusion de bonnes pratiques** : échanges d'expériences et de solutions, synergies, réflexion sur le sens du développement.

Le goût amer du chocolat

En 2009, la Déclaration de Berne (Public Eye) (anciennement Déclaration de Berne) révélait les déplorables conditions de production du cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire. L'industrie chocolatière connaît cette situation : une récente enquête menée par son association montre que les engagements pris en 2001 pour mettre fin aux pires formes de travail des enfants ne sont pas respectés. La campagne « Un chocolat au goût bien amer », menée en 2012 et 2013, a fait appel à la responsabilité des chocolatiers suisses pour qu'ils paient le cacao à un prix juste. Une présence dans la rue et dans les médias du pays a permis à des milliers de consommateurs de découvrir ces situations d'exploitation.

Grâce à cette campagne, six chocolatiers ont répondu aux critiques formulées par l'association. Certains, à l'instar de Lindt & Sprüngli, ont décidé de rendre public leur code de conduite ou encore de divulguer davantage d'informations sur leur responsabilité sociale. Autant de petits pas dans la bonne direction.



« Dans la peau du monde » Un spectacle par et pour les jeunes

La Bande J d'Acrylique junior s'est mise dans la peau du monde avec ce spectacle alliant théâtre, danse et chant, créé spécialement pour le 50^e anniversaire de la FGC. Destiné à sensibiliser le jeune public aux déséquilibres mondiaux et à la solidarité internationale, ce spectacle se base, entre autres, sur des documents et des témoignages de la Fédération. Une jeunesse à fleur de peau, qui esquisse sur scène les contours d'un monde plus positif.



Spectacle « Dans la Peau du Monde »,
Compagnie Acrylique Junior, 2016

Dirigée par Evelyne Castellino et Nathalie Jaggi, la Bande J propose aux jeunes artistes de la troupe des créations engagées, exigeantes et pluridisciplinaires. La pièce a été jouée à guichets fermés pour la presque-totalité des treize représentations 13 représentations (à Meyrin, Plan-les-Ouates et Genève). Deux mille spectateurs, parmi lesquels de nombreuses classes, ont été conquis par ce spectacle vivifiant.



Affiche du festival FILMAR 2016. Promotion de la diversité culturelle et sensibilisation du public aux réalités socio-culturelles d'Amérique latine par le biais du cinéma

ÉVOLUTION DES PROJETS D'INFORMATION SOUTENUS PAR LA FGC

- **Années 1960-70**
 - Publication du **rapport « Maldéveloppement Suisse-Monde »**. Critique des politiques d'aide, il met en lumière les liens entre sous-développement du Sud et surconsommation au Nord. Il contribue à la formulation de contre-propositions à l'intention du Conseil fédéral, sur fond de crise pétrolière. (Edité par le CETIM, 1975)
- **Années 1980**
 - **Tiers-Mondopoly** (Déclaration de Berne 1985) : ce jeu stimulant l'esprit de coopération a fait l'objet d'animations dans des écoles de Genève. Un tournoi géant a été organisé, dont le 1^{er} prix était un voyage au Pérou, avec une visite de la coopérative La Florida, qui a inspiré le jeu.
 - Publication « **Pourquoi sont-ils si pauvres ?** » (Déclaration de Berne, 1986, 3^e édition)
 - Publication « **Production d'un film sur la problématique du développement indigène en Amérique latine** » (Traditions pour Demain, 1989)
- **Années 1990**
 - Promotion de produits d'un **commerce plus juste** (Magasins du monde, 1990)
 - **Campagne Clean Clothes** (1999-2016, Public Eye, anciennement Déclaration de Berne). Elle stigmatise les violations des droits humains et du travail dans l'industrie textile.
 - Festival **Filmar en America Latina** (dès 1999, Traditions pour demain, IUED, Cinéma des trois mondes), vitrine du cinéma latino-américain en Suisse.



- **Années 2000**
 - **Spectacle « Express Partout »**, échange entre troupe haïtienne Zepon et le Théâtre Spirale à Genève (Helvetas Genève, 2004).
 - **Expo « Trois milliards de paysans nourrissent le monde »** (Jardins de Cocagne Solidarité Nord et Sud, 2006).
 - **Bandes dessinées pédagogiques** sur la solidarité internationale : « Agathe », « Des Bulles sur les marchés agricoles », sur la souveraineté alimentaire et le microcrédit (GRAD, 2005-2011).
 - **Jeu vidéo « Bouba et Marius destination Ouaga »**, 2010 (ATD Quart Monde).
 - **InfoSud : « La voix du Sud dans les médias du Nord »** (IUED, Helvetas-Genève, COTMEC).
 - Soutien aux **pages Solidarité** dans « **Le Courrier** » (CETIM).
 - Publication « **La coupe est pleine** » (CETIM) : les conséquences économiques et sociales des grands événements sportifs au Nord comme au Sud.



Bande dessinée du GRAD, 2009. BD destinée aux jeunes acteurs de la solidarité pour les inciter à la réflexion sur leur propre engagement dans un contexte actuel complexe.

DEUXIÈME PARTIE – INFORMATION ET SENSIBILISATION

Principales organisations actives dans le domaine de l'information et de la sensibilisation

Association de solidarité Nicaragua – El Salvador, Association Kombit, ADAP, ASED, ATD Quart-Monde, CSSR, CETIM, Cinéma des trois mondes, COTMEC, Public Eye (anciennement Déclaration de Berne), E-changer, Enfants du Monde, Equiterre, EFI, GeTM, GRAD-s, Helvetas Swiss Intercooperation – Section de Genève, IHEID, IRED, Les Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud, Madre Tierra Suisse, Magasins du Monde GE, MPF – Genève, MCI, Swissaid Genève, Terre des Hommes Suisse, Tourism for Help, Traditions pour Demain, SeCoDév, Uniterre Commission internationale, urbaMonde

La Fédération genevoise de coopération a soutenu **425 projets d'information et de sensibilisation** en Suisse pour un montant de **6 millions de francs**.



Projet La coupe est pleine, CETIM, 2013. Sensibilisation du public et des autorités politiques aux enjeux et impacts de l'organisation des grands événements sportifs dans les pays du Sud.



La communication : un enjeu stratégique.

Pour la FGC, ancrer la coopération dans les milieux les plus larges a toujours été une priorité. Elle a régulièrement repensé et développé sa communication pour mieux faire connaître son action auprès du public, tout en cherchant à convaincre de l'importance de la solidarité internationale. En 2001-2002, elle a décidé de renforcer ses efforts de communication. Un poste et des fonds spécifiques ont été consacrés à cet effet. Dès lors, la présence de la FGC est devenue plus visible avec la création ou la modernisation de ses outils : site internet, lettre d'information, réseaux sociaux.

Depuis 2013 la manière de communiquer a été repensée. Elle met l'accent sur le grand public qui connaît peu la coopération, en publiant notamment des suppléments dans la Tribune de Genève. L'outil informatique **La FGC à livre ouvert** permet de plonger en temps réel dans l'univers des projets (recherche par année, par association, par thème, par collectivité ou par pays). Elle multiplie les occasions de débats et d'échanges au moyen de tables-rondes et conférences avec des partenaires académiques, associatifs et institutionnels. Elle poursuit son rapprochement avec la Genève internationale et renforce les capacités d'échange entre les organisations membres.

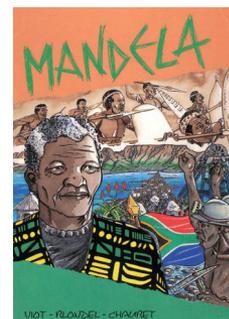
Parmi les publics cibles privilégiés de la FGC : les jeunes ainsi que les acteurs politiques. Ainsi, tous les cinq ans, elle publie un **recueil statistique** permettant de connaître précisément ce que chaque collectivité a investi pour la solidarité internationale. Des visites de projets donnent aux élus une vision directe du travail mené sur le terrain.¹⁰²

EXEMPLES D'ACTIVITÉS D'INFORMATION MENÉES DIRECTEMENT PAR LA FGC

- **Années 1960**
Pour sa première conférence, « Nous allons à la famine » (1967), la FGC invite **René Dumont**, auteur du livre du même nom. Surnommé « l'agronome de la faim », il a marqué toute une génération.
- **Années 1970**
Création de la **Commission d'information**
Parution du **premier bulletin d'information de la FGC** grâce au soutien de la Société de Banque Suisse.
La FGC à la CNUCED V à Manille (1979). Elle questionne le système des brevets, qui entrave le transfert de technologies aux pays en développement.



- **Années 1980**
 - Conférence : « **Les banques, freins ou moteur du développement** », avant la votation sur le secret bancaire
 - Conférence : « L'argent sale lave-t-il plus blanc — **le narcotrafic au service de la prévention des drogues** ».
 - Publication, dès 1985, de la brochure quinquennale « Communes genevoises et Tiers-Monde » recensant les contributions des collectivités genevoises en matière de solidarité internationale.
- **Années 1990**
 - « Vive la différence avec des droits égaux » (1992, en collaboration avec la Ville de Genève), à l'occasion du **500^e anniversaire de la conquête européenne de l'Amérique**.
 - **Expo Nelson Mandela, au CICR**, 1997, sur l'histoire de l'apartheid et le boycott des banques suisses collaborant avec le régime de l'apartheid.
 - **Expo « par-ci, par-là » sur le Pérou**. Présentée en 1998, elle tournera dans les communes jusqu'en 2000.
- **Années 2000**
 - Coalition de la solidarité avec six institutions d'aide sociale à Genève sur **l'utilisation de l'or de la BNS** (2004-05).
 - Carrefours de la solidarité (2005-2008-2011).
 - Participation à la **campagne nationale « 0,7 % – ensemble contre la pauvreté »** (2007).
 - 2012, **voyage terrain pour les élus** au Burkina Faso, et en 2016 au Sénégal
 - **Spectacle « Dans la peau du monde »**, Troupe Acrylique junior, 2016.
 - Depuis 2014, la FGC célèbre la **Journée Genève solidaire** chaque 4 octobre, date de l'adoption en 2001 par le Grand Conseil de la loi sur le financement de la solidarité internationale.
 - Publication une à deux fois par an d'un supplément de la « Tribune de Genève » sur la coopération.
 - Dès 2015, **publication de la série de documents « Réflexions et Débats »**.
 - Dès 2015 : La FGC à livre ouvert, outil en ligne qui permet d'accéder aux données des projets, financements et associations de la FGC.



Affiche de l'exposition Nelson Mandela, au CICR, 1997





TROISIÈME PARTIE

Conclusion à deux voix

«... on se donne en donnant et, si on se donne, c'est qu'on se « doit » – soi et son bien – aux autres. »

Marcel Mauss,
Sociologie et anthropologie

Ces paroles écrites en 1925 par le célèbre anthropologue français résument l'esprit de la coopération au développement : un lien d'humanité, et aussi une obligation morale. Elles restent toujours aussi pertinentes au XXI^e siècle.





Au-delà du Sud et du Nord

Après cinquante ans d'activités et 2 000 projets, nous avons interrogé deux experts en développement, une Sénégalaise, Maïmouna Ndoye, et un Genevois, René Longet : quels sont les défis de la coopération au développement pour les cinquante prochaines années, et quel rôle la solidarité citoyenne genevoise est-elle appelée à jouer à l'avenir ?

Maïmouna Ndoye, Sénégal

Juriste, Docteure en études du développement et spécialiste en genre

Après une maîtrise en sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Maïmouna Ndoye a poursuivi ses études en Suisse où elle a obtenu un DEA en études genre (UNIGE/UNIL) et un doctorat en études du Développement à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève.

Maïmouna Ndoye a travaillé dans le pôle Genre et Développement de l'IHEID à Genève pour les formations e-learning. Rentrée au Sénégal depuis 2011, elle a principalement travaillé ces dernières années dans le cadre de la coopération bilatérale en tant que conseillère technique Genre pour un programme de lutte contre le VIH et la tuberculose. Basée à Dakar, elle est enseignante dans le cadre du projet de e-learning de l'IHEID financé par la FGC.





René Longet, Suisse

Président de la FGC. Homme politique et expert reconnu en développement durable.

René Longet a allié un engagement associatif à une longue carrière politique : député au Grand Conseil de Genève (1973-1982 et 1993-1999), conseiller national (1982-1991), conseiller administratif de la Ville d'Onex (1999-2011), dont il a été maire à cinq reprises, et président du Parti socialiste genevois (2008-2012). Il a également été directeur romand, puis président, d'Equiterre entre 1985 et 2011.

Il a fait partie des délégations officielles suisses au Sommet de la Terre à Rio (1992), au Sommet mondial du développement durable à Johannesburg (2002), et à Rio + 20 (2012). Durant son mandat à l'exécutif d'Onex, il a activement soutenu l'engagement des collectivités publiques en faveur de la coopération au développement. En plus de ses fonctions de président de la FGC depuis 2013, il est membre de diverses institutions, comités et conseils. Il est également l'auteur de nombreux ouvrages et articles, en particulier sur l'environnement et l'alimentation.

Quels sont les plus grands défis pour le développement et la coopération ces cinquante prochaines années ?

MAÏMOUNA NDOYE : **Réduire l'inégalité, garantir la paix et la justice sociale**

Les défis du développement sont multiples, mais si je devais en choisir deux, je dirais : mettre fin à la pauvreté tout en réduisant les inégalités sociales et garantir la paix et la justice sociale

Il faut tout d'abord reconnaître que des progrès notables ont été réalisés dans le cadre de la lutte contre la pauvreté depuis les années 1990. Selon le rapport 2015 des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), « le nombre absolu de personnes vivant dans une extrême pauvreté dans le monde est passé de 1,9 milliard en 1990 à 1 milliard en 2011 ». Le rapport ajoute que 175 millions de personnes ont encore échappé à cette situation en 2015. Mais malgré ces résultats encourageants,



la pauvreté persiste encore largement, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne surtout.

Cette situation pose l'inévitable question des inégalités structurelles qui sévissent à travers le monde et qui compromettent le développement humain. Celles-ci ne se présentent pas uniquement en termes de répartition inégale des ressources entre de grandes puissances économiques et des pays en développement, mais également en termes d'écart entre les zones rurales et urbaines, entre les ménages les plus pauvres et les plus riches, entre différentes catégories et groupes à l'intérieur d'un même pays (sexe, âge, handicap, appartenance ethnique etc.). D'où le défi de lier la lutte contre la pauvreté à la réduction des inégalités sociales. L'enjeu est grand, dans la mesure où l'inégal accès aux ressources (naturelles, pécuniaires) a forcément un lien avec la jouissance de droits comme ceux à l'éducation, à la santé, à la justice, à l'égalité entre les sexes etc. Autant de domaines dont l'importance justifie l'inscription parmi les dix-sept ODD à atteindre d'ici 2030. Je souligne avec une attention particulière la question des inégalités entre les sexes, dans des contextes où les femmes supportent les charges de travail les plus lourdes mais sont limitées dans leurs opportunités de gain économique et de choix sur leurs vies.

En ce qui concerne le deuxième des défis, la paix est également un socle sans lequel il n'est pas possible d'atteindre un développement durable. Il a d'ailleurs été constaté que d'importants écarts de performance existent en matière d'ODD entre les Etats qui connaissent des niveaux élevés de violence et les autres pays en développement. Je partage une vision de la paix qui ne soit pas uniquement l'absence de conflit armé. Tout individu, qu'il vive ou non dans un Etat touché par un conflit, doit pouvoir prétendre à une vie pacifique et se sentir protégé par des institutions efficaces, responsables et ouvertes (ODD 16).

Cette approche est d'autant plus actuelle que le monde assiste à une recrudescence de violences, devant lesquelles l'opinion internationale passe plus de temps à diagnostiquer l'origine terroriste ou non qu'à identifier les véritables défis au rétablissement d'une culture de la paix et de la justice. Le défi de la paix et de la justice sociale, c'est aussi de pouvoir trouver des solutions aux élans migratoires désespérés, voire suicidaires, au trafic d'êtres humains, au travail forcé. C'est de rendre justice aux opprimés, quel que soit leur sexe, leur âge, leurs appartenances tout court.

« Les défis de la coopération : mesure de l'efficacité de l'aide, synergie pour réaliser les ODD »



Il s'agit selon moi d'assurer l'efficacité des interventions, dans un contexte de crise économique mondiale et de raréfaction des ressources dédiées à l'aide au développement.

Cela soulève inévitablement la question de la mesure de l'efficacité de l'aide. Selon quels critères ? Il est important qu'au-delà de la croissance économique, on puisse évaluer des aspects essentiels comme la réduction des inégalités, l'accès aux services sociaux de base etc.

Autre défi majeur : celui du partenariat pour la réalisation des ODD. Comment développer des partenariats avec les gouvernements, les bénéficiaires, mais également les autres bailleurs pour atteindre les ODD dans une synergie salubre ?

RENÉ LONGET : **Une gestion *humani-Terre* globale**

Les défis des prochaines décennies seront

- 1) Défendre l'idée d'une solidarité globale et d'une approche multilatérale des problèmes
- 2) Parvenir tant au Nord qu'au Sud à des modèles de développement écologiquement et socialement positifs
- 3) Maintenir un fort engagement privé et public autour de ces thèmes.

Le monde actuel est dominé par l'immédiateté de la circulation de l'information, par la montée de la précarité et des inégalités dans les pays industrialisés, et par l'accès rapide à la société de consommation de secteurs importants du Sud. Le manque de perspectives, pour les jeunes en particulier, le choc des cultures et les menées intégristes conduisent au repli sur soi, à la radicalisation et, depuis quelque temps, à des actes de violence effrayants. Les pratiques des multinationales asiatiques ou latino-américaines copient avec moins de scrupules encore les modèles d'affaires des grandes sociétés du Nord.

Corruption et tendances autoritaires restent largement répandues. L'ascendant pris par les activités financières et spéculatives (soustraction fiscale, etc.) sur l'économie productive, ainsi qu'une mondialisation de plus en plus marquée par une compétition à armes inégales, exigent des régulations fortes des marchés. De même, les menaces sur les équilibres écologiques et les ressources planétaires font émerger la nécessité d'une gestion globale des océans, de l'atmosphère, de la biodiversité, des eaux douces, des sols, etc. Et cela en



sachant que par son mode de consommation, le Nord a fortement péjoré les possibilités du Sud.

Un tel tableau ne doit pas masquer d'importants progrès. En un demi-siècle, malgré une multiplication par 2,5 de la population mondiale, la sous-alimentation a fortement reculé : deux humains sur 5 en souffraient en 1969 ; moins d'un sur dix en est victime aujourd'hui. L'analphabétisme était en 1970 le sort de la moitié de la population mondiale ; il est tombé aujourd'hui à 15 %. L'espérance de vie a augmenté de dix ans en vingt-cinq ans, et la grande pauvreté a été divisée par deux.

Mais les inégalités de droits et de chances continuent à priver des centaines de millions de personnes de la possibilité de répondre à leurs besoins élémentaires – alors que le PIB mondial a été multiplié par 4 en vingt-cinq ans. Et surtout, le mode de développement global, tant au Nord qu'au Sud, est loin d'être durable : il risque d'anéantir en peu de temps les acquis des dernières décennies.

Au Nord, il a suffi qu'un million de réfugiés entrent en 2015 dans une Europe comptant... 500 millions d'habitants pour que les équilibres politiques d'Etats entiers basculent vers le repli et la xénophobie. On se demande quelles ressources éthiques on parviendra à mobiliser lorsqu'arriveront chez nous les premiers réfugiés climatiques, à cause des émissions de CO₂ que les pays industrialisés produisent depuis deux cents ans.

Pour affronter le défi des prochaines décennies, il faudra des images, emblématiques et mobilisatrices : nous avons le choix de faire de cette Terre un jardin ou un désert.

« La coopération est la pierre de touche de l'humanisme »

La coopération est en quelque sorte la pierre de touche de l'humanisme. Toutefois elle ne pourra pas se limiter au Sud et devra inclure dans sa réflexion les inégalités dans le Nord. Il n'y aura pas d'avenir pour une coopération détachée des enjeux économiques, écologiques et sociaux du Nord. Les défis du *maldéveloppement* sont indiscutablement globaux. Le Sud et le Nord ne sont plus seulement au Sud ou au Nord, ils sont partout où il y a des humains. La coopération et ses acteurs rejoignent ainsi la mouvance « humani-Terre » : l'action à mener est proprement universelle. La coopération avec le Sud sera une expression de cette exigence, en des lieux déterminés choisis par nos organisations membres, selon leurs priorités et leurs options.

Comment voyez-vous le rôle de la coopération citoyenne comme celle de la FGC, de ses organisations membres et de ses partenaires par rapport à ces grands défis ?

MAÏMOUNA NDOYE :

Rendre accessibles les nouveaux outils de développement

A mon avis, il est important que la coopération citoyenne aide à maintenir une perspective souvent absente ou négligée dans les projets de développement. Il s'agit de ce fil rouge qui permet de ne pas viser uniquement la croissance économique, mais également d'accorder une attention particulière, par exemple, à la lutte contre les inégalités structurelles, aux réactions positives face au changement climatique, etc.

Dans ce sens, la coopération citoyenne doit aider à améliorer les façons de travailler. Elle peut rendre accessibles certaines approches et outils permettant d'apporter des changements positifs dans la société. Je prends l'exemple des enseignements en genre et développement que la FGC appuie depuis plusieurs années, à travers le pôle Genre et Développement de l'IHEID, auquel j'ai collaboré.

Ces enseignements ont contribué à apporter une certaine qualité qui a bien des fois manqué dans la compréhension du genre comme approche ; et aussi dans son application à des domaines comme l'éducation, les budgets, le développement rural, ainsi que son opérationnalisation.

Je pense qu'un complément important à cet appui formidable aux personnes en charge des projets, ce serait de le relayer également en milieu communautaire, avec un langage et des outils accessibles. En effet, il peut arriver que l'intériorisation des normes de genre conditionne les comportements et les choix d'acteurs pourtant censés utiliser le genre comme approche pour lutter contre les inégalités dans une communauté donnée. Mais dans de telles situations, il est possible de développer des mécanismes et des outils participatifs prenant en compte les influences psychologiques et sociales afin de faciliter l'opérationnalisation de l'approche et son efficience.

A ce propos, je trouve particulièrement inspirante l'approche de la Banque Mondiale dans son rapport *Pensée, société et comportement*. Publié en 2015, il « renvoie à l'idée qu'en analysant la manière dont les êtres humains pensent (les processus de pensée) et dont l'histoire et le contexte influent sur la pensée (l'influence de la société), il est possible d'améliorer la conception et la mise en œuvre des interventions et des politiques de développement qui font appel à des choix et des actes



individuels (comportement). Autrement dit, les politiques de développement doivent être repensées avec le souci d'une prise en compte attentive des facteurs humains ».

RENÉ LONGET :

Chacun est un constructeur d'humanité

Sans un engagement des citoyennes et des citoyens, l'engagement des collectivités publiques, fût-il inscrit dans la Constitution (fédérale comme cantonale), ne pourra pas aller bien loin.

En empoignant le débat sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), entrés en vigueur début 2016, on peut en tirer une légitimité forte. Leviers d'une justice globale, les ODD donnent une excellente vision des besoins prioritaires de l'humanité. Ils permettent une mise en cohérence entre le Nord et le Sud. Entre le secteur privé, les ONG et les acteurs publics. Et ils situent définitivement la coopération au sein du développement durable.

Les ODD sont ici l'occasion de tirer à la même corde, pour passer d'une économie prédatrice à un commerce équitable généralisé

Il ne faut pas oublier qu'en Suisse seule la moitié de l'aide publique au développement va directement à la coopération, soit 1,7 milliard/an. Et les investissements privés suisses dans les pays du Sud représentent 5 fois cette somme. Les ODD sont ici l'occasion de tirer à la même corde. Ils nous demandent aussi de passer d'une économie prédatrice à une économie de la responsabilité écologique et sociale. Une sorte de généralisation du commerce équitable !

En même temps, il faudra multiplier les occasions de rendre concrètement visibles les actions menées dans le Sud. Il faudra mettre en valeur les résultats obtenus par une coopération directe entre associations d'ici et associations de là-bas, qui ensemble définissent les priorités et s'engagent pour que les populations puissent vivre dignement au pays : autonomie alimentaire et énergétique, gestion de l'eau, emplois dans l'économie locale, formation, soins, protection des ressources naturelles, gouvernance inclusive et transparente, etc. Aucun projet n'est une fin en soi, tous sont des leviers de développement durable local. Tous illustrent le fait qu'on ne s'en sortira sur cette Terre qu'ensemble. Le monde associatif permet ici à chaque personne de s'impliquer à sa mesure et de devenir « constructeur d'humanité ».

Enfin, il s'agira de défendre ensemble les besoins de la coopération et ceux de l'action humanitaire d'urgence. Ce sera donc une interaction bien plus forte qu'au-

jourd'hui, au nom des valeurs du vivre ensemble sur cette Planète : une interaction entre les associations, les élus politiques, les scientifiques, les internationaux, les diplomates, les artistes, les milieux économiques et le grand public. Elle fera l'avenir de la coopération citoyenne, elle définira sa feuille de route.

Qu'est-ce qui vous a incité à vous engager dans la solidarité internationale ?

MAÏMOUNA NDOYE :

Sous des formulations plus ou moins différentes, je m'entends fréquemment dire : « Ah tu travailles sur les questions de genre ? J'espère que tu n'es pas féministe ! » Un commentaire qui, dans le contexte socioculturel dans lequel j'évolue, pourrait mettre mal à l'aise bien des personnes. Mais chaque fois que je l'entends, c'est de la motivation qui m'est insufflée en boucle. Parce qu'une telle remarque veut dire qu'il y a encore du travail à faire, que le terrain est favorable à la réflexion, à l'échange et à l'action... et surtout que j'ai choisi un domaine d'intervention rempli de défis, mais passionnant.

RENÉ LONGET :

De grands hommes comme Albert Schweitzer, Mahatma Gandhi ou Nelson Mandela, qui montrent l'unité dans la diversité du genre humain. Ils nous inspirent pour retrouver, au-delà de l'ambivalence humaine, un souffle et une vision : – quelle est notre responsabilité, notre juste place sur cette Terre ? Cette Terre appartient à égalité à tous ses habitants, d'aujourd'hui et de demain. Le jour où nous ne saurons plus coopérer pour un objectif commun, ce sera la lutte de tous contre tous, le mal aura pris le dessus sur le bien. Nous avons tout pour bien faire, alors faisons-le !





Bibliographie

- ARLETTAZ, G rald, *L' migration suisse outre-mer de 1815   1920*. Etudes et sources des publications officielles, Archives f d rales suisses, 1975.
- BARBIER, Carine et al., *L'acc s aux services essentiels dans les pays en d veloppement au c ur des politiques urbaines*. Iddri, Paris, 2007.
- COHEN, Sylvie et SCH MPERLI YOUNOSSIAN, Catherine, *Int gration du secteur priv  dans la coop ration cantonale genevoise*. Annuaire suisse de politique de d veloppement, Vol. 24, n  2, 2005.
- DE TRAZ, Robert, *L'Esprit de Gen ve*, Bernard Grasset – Les  crits. Paris, 1929.
- DESA, U. N. United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division : *World Urbanization Prospects, the 2014 Revision : Highlights*. (ST/ESA/SER. A/352).
- FGC, *La souverainet  alimentaire, une friche fertile*. R flexions et D bat, N  2, novembre 2015.
- FGC, *Proc s verbal de l'Assembl e G n rale extraordinaire du 5 octobre 1972*.
- FGC, *Solidarit  Gen ve-Sud, statistiques 2015*. Gen ve, F d ration genevoise de coop ration (FGC), 2016.
- FGC, *Statuts de la F d ration genevoise de coop ration avec le tiers monde*, 14 d cembre 1966.
- FINO, Daniel. *Les f d rations cantonales de coop ration au d veloppement : une forme originale de renforcement du mouvement associatif*. Annuaire suisse de politique du d veloppement, Vol. 23, n  2 | 2004.
- Gen ve (canton), D partement de la pr voyance sociale et de la sant  publique *Dix ans d'aide au tiers monde*. Gen ve, 1979.
- GIEC, *Rapports d' valuation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l' volution du climat (GIEC)*.
- GRAIN, *Hold up sur le climat*. CETIM ( d.), 2016.
- IFAD, *Rural Poverty Report Fact and Figures 2011*. International Fund for Agricultural Development (IFAD), 2011.
- KAMEYA, Yurika. *L' migration suisse au XIX  si cle – le cas du Valais. Un aspect de la Suisse dans les relations internationales contemporaines*. Doshisha University, 2004.
- LEWIS, David et KANJI, Nazneen. *Non-Governmental Organizations and Development*. Routledge, Taylor & Francis, New York, 2009.
- MAWERE, Munyaradzi, « Traditional environment conservation strategies in pre-colonial Africa : lessons for Zimbabwe to forget or to carry forward into the future ? » *Afro Asian Journal of Social Sciences* Volume 4, No. 4.1 Quarter I 2013.
- MEDIANIGER, *Industries extractives au Niger – Derri re le discours officiel sur la transparence, l'opacit  persiste*. medianiger.info, 15 mars 2013.
- OSIWA, *Les revenus des industries extractives du Niger, le cas de l'uranium : qui en profite ?* Open Society Initiative for West Africa, Dakar, 2014.
- Plateforme Souverainet  alimentaire de la FGC. *Les familles paysannes s ment l'avenir ; la souverainet  alimentaire en Afrique ; exp riences de terrain et nouveaux enjeux de coop ration*. Gen ve, 2016.

- PROULX, Nathalie et FAVREAU, Louis, *Solidarité et coopération internationale de proximité : enjeux, initiatives, retombées*. Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés, Série recherche, 2008.
- Public Eye, *Un filon en or, la véritable histoire de l'or togolais raffiné en Suisse*. N° Solidaire 242, septembre 2015.
- Rapport BRUNDTLAND. *Notre avenir à tous*. Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987.
- ROULET, D., «L'esprit de Genève, selon Daniel de Roulet». *Le Temps*, 30 avril 2015.
- SCHÜMPERLI Catherine, *La politique suisse de solidarité internationale, de la coopération au développement global*. Presses polytechniques et universitaires romandes, collection Le savoir suisse, Lausanne, 2007.
- Secrétariat du Grand conseil, *Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant la politique de solidarité internationale pour l'année 2003*. Genève, RD 533.
- UNAIDS. *The Gap Report*. 2014.
- WADE, Adama, «Riz importé en Afrique : une chaîne alimentaire juteuse». *Financial Afrik*, 13 octobre 2013.
- WERMUS, Daniel, *Madre Tierra ! pour une renaissance amérindienne*. Albin Michel, 2002.

Textes de lois, résolutions et conventions

- Déclaration d'Incheon pour l'Education 2030, *Vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous*. Forum mondial sur l'éducation 2015 à Incheon, République de Corée, du 19 au 22 mai 2015, ED-2016/WS/2.
- Nations Unies, Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948.
- Nations Unies, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. *Nations Unies Assemblée Générale, résolution, 1966, vol. 2002*.
- Nations Unies, Rapport du Secrétaire général, *Décennie des Nations Unies pour le développement : propositions d'action. 1962*.
- Nations Unies, Résolution 1710 (XVI), *Décennie des Nations Unies pour le développement : programme de coopération économique internationale*, Résolutions adoptées par l'assemblée générale au cours de sa seizième session, Nations Unies, 19 décembre 1961.
- Nations Unies, Résolution 2626 (XXV). *Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement*. Résolutions adoptées par l'Assemblée générale au cours de sa vingt-cinquième session, 24 octobre 1970.
- Nations Unies, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, A/RES/70/1, 21 octobre 2015.
- Constitution de la République et canton de Genève, 14 octobre 2012.
- République et canton de Genève. Loi sur la création d'un fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie (LFLD). 26 mai 1994, E 470.
- République et canton de Genève. Lois sur le financement de la solidarité internationale (LSFI). 4 octobre 2001, D 1 06.



Liste des acronymes

ADN :	Acide Désoxyribonucléique
CD :	Compact Disc (Disque Compact)
CI :	Commission d'Information de la FGC
CNUCED :	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COP 21 :	Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CT :	Commission Technique de la FGC
DDC :	Direction du Développement et de la Coopération Suisse
DEA :	Diplôme Études Approfondie
FGC :	Fédération Genevoise de Coopération ou Fédération dans le texte
FGCTM :	Fédération Genevoise de Coopération avec le Tiers Monde (ancêtre de la FGC)
HEI :	Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales
IFAD/FIDA :	International Fund for Agricultural Development/Fonds International de Développement Agricole
IHEID :	Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement
IUED :	Institut Universitaire d'Etudes du Développement
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OIT :	Organisation Internationale du Travail
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG :	Organisations Non Gouvernementales
ONU :	Organisation des Nations Unies
OP :	Organisation Paysanne
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PDC :	Parti Démocrate-Chrétien
PIDESC :	Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE :	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PS :	Parti Socialiste
QG :	Quartier Général
RDC :	République Démocratique du Congo
SCT :	Service délégué à la Coopération Technique (Suisse)





SDN : Société des Nations
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH/Sida : Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise
WWF : World Wildlife Fund/Fonds mondial pour la nature

Partenaires des ONG de la FGC

ADISCO : Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines
CENCOVICOD : Centrale des Coopérative du Nicaragua
CGCIP : Coordinadora de Grupos Culturales Indígenas y Populares (Coordination des groupes culturels autochtones et populaires)
CRDT : Cambodia Rural Development Team
CTI : Compagnie Théâtre des Intrigants
FDC/BF : Fondation pour le Développement Communautaire/Burkina Faso
FECONAT : Fédération des Communautés Natives du Haut Tigre
FIG : Fonds International de Garantie
GREN : Groupe de Réflexion sur les industries Extractives au Niger
IFAN : Institut Fondamental d'Afrique Noire
IPD/AOS : Institut Panafricain pour le Développement/Afrique de l'Ouest et Sahel
I- RAD : International Recherches Actions et Développement
JOUCOTEJ : Journées Congolaises de Théâtre pour et par l'Enfance et la Jeunesse
MULTIPRO : Coopérative d'habitation au Nicaragua
ROTAB : Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire





Les organisations membres de la FGC (2016)

AccEd - Association pour l'accès à l'Education et à la Formation

www.acced.ch

Membre de la FGC depuis 1999



ACTARES - Actionnariat pour une économie durable

www.actares.ch

Membre de la FGC depuis 2004



Action de soutien à l'enfance démunie

www.asedswiss.org

Membre de la FGC depuis 2009



Aide suisse à l'action communautaire en Haïti

<http://federeso.ch/associations/aide-suisse-laction-communautaire-en-haiti>

Membre de la FGC depuis 1983



ASSAFI - association d'appui aux femmes ituriennes (Congo)

<http://www.assafi.org/>

Membre de la FGC depuis 2012



Association Amis suisses - Villages dogons

www.asvdogons.org

Membre de la FGC depuis 2009



Association CEAS- Genève

www.ceas-ge.ch

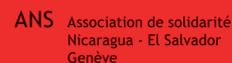
Membre de la FGC depuis 2011



Association de solidarité Nicaragua - El Salvador

<http://federeso.ch/associations/association-de-solidarite-nicaragua-el-salvador>

Membre de la FGC depuis 1982



Association Kallpa-Genève

www.kallpa.ch

Membre de la FGC depuis 1994



Association Kombit

<http://federeso.ch/associations/association-kombit>

Membre de la FGC depuis 1987



Association La Florida - Pérou

www.lafloridaperu.com

Membre de la FGC depuis 1993



Association pour le développement des aires protégées (ADAP)

www.adap.ch

Membre de la FGC depuis 2001



Association Protieradentro

www.protieradentro.net/suisse

Membre de la FGC depuis 2012



Association Suisse des Amis d'Haïti

www.asahaiti.org

Membre de la FGC depuis 1969



Association Suisse-Cameroun

<http://federeso.ch/associations/association-suisse-cameroun>

Membre de la FGC depuis 1967



ASSOTIC - Association de Soutien au Théâtre des Intrigants - Congo

<http://assotic.federeso.ch/associations/assotic>

Membre de la FGC depuis 2012



ATD Quart-Monde

www.atdvwqm.ch

Membre de la FGC depuis 1989

**Cap Vert Genève**

www.capvert-geneve.ch

Membre de la FGC depuis 1990

**Centrale Sanitaire Suisse Romande**

www.css-romande.ch

Membre de la FGC depuis 1981

**Centre Europe – Tiers Monde**

www.cetim.ch

Membre de la FGC depuis 1975

**Cinéma des trois mondes**

www.filmaramlat.ch

Membre de la FGC depuis 2012

**Commission tiers-monde de l'Eglise catholique**

www.cotmec.ch

Membre de la FGC depuis 1983

**Commission tiers-monde de l'Eglise protestante de Genève (COTMEP)**

http://federeso.ch/associations/

commission-tiers-monde-de-leglise-protestante-de-geneve

Membre de la FGC depuis 1968

**Public Eye**

www.publiceye.ch

Membre de la FGC depuis 1971

**E-CHANGER-Genève**

www.e-changer.ch

Membre de la FGC depuis 2010

**Education et Futur (Bolivie)**

www.educacionyfuturo.com

Membre de la FGC depuis 2006

**EIRENE - Suisse**

www.eirenesuisse.ch

Membre de la FGC depuis 2016

**Enfants du Monde**

www.edm.ch

Membre de la FGC depuis 1969

**Equiterre**

www.equiterre.ch

Membre de la FGC depuis 1984

**Espace Femmes International**

http://federeso.ch/associations/

espace-femmes-international

Membre de la FGC depuis 1994

**Espoir pour ceux qui ont faim - fh suisse**

www.fhsuisse.org

Membre de la FGC depuis 2007

**Fondation le Balafon**

www.lebalafon.ch

Membre de la FGC depuis 2012

**Frères de nos Frères**

www.fdnf.org

Membre de la FGC depuis 1969

**Genève Tiers Monde**

www.getm.ch

Membre de la FGC depuis 1984

**Graine de Baobab Genève-Burkina**

www.grainedebaobab.org

Membre de la FGC depuis 2008

**Groupe de réalisations et d'accompagnement pour le développement GRAD-s**

https://grad-s.net

Membre de la FGC depuis 1979





Helvetas Swiss Intercooperation,
Section de Genève

www.helvetas.ch
Membre de la FGC depuis 1967



Mouvement pour la coopération
internationale

www.mci.fgc.ch
Membre de la FGC depuis 1967



Humanitel

http://federeso.ch/associations/humanitel
Membre de la FGC depuis 1999

HUMANITEL

Omoana

www.omoana.org
Membre de la FGC depuis 2016



IDH - Suisse (Institut pour le
développement humain)

www.idhsuisse.ch
Membre de la FGC depuis 2012



Recherches et applications de
financements alternatifs
au développement

www.rafad.org
Membre de la FGC depuis 1989



Institut de hautes études internationales
et du développement

www.graduateinstitute.ch
Membre de la FGC depuis 1975



SeCoDév (ex Caritas GE)

www.secodev.ch
Membre de la FGC depuis 1967



IRED.ORG

www.ired.org
Membre de la FGC depuis 1981



Soc. religieuse suisse des Amis
(Quakers) - Genève

www.swiss-quakers.ch
Membre de la FGC depuis 1975



Les Jardins de Cocagne,
Solidarité Nord et Sud

www.cocagne.ch
Membre de la FGC depuis 1984



Solidar Suisse Genève

www.solidar.ch
Membre de la FGC depuis 1989



Madre Tierra Suisse

www.madretierra.ch
Membre de la FGC depuis 2008



Swissaid Genève

www.swissaid.ch/fr/Geneva
Membre de la FGC depuis 2009



Magasins du Monde GE

www.mdm.ch
Membre de la FGC depuis 1984



Syndicat interprofessionnel de
travailleuses et travailleurs

www.sit-syndicat.ch
Membre de la FGC depuis 1989



MEDES SAPCOM - Médecins de l'Espoir /
Santé pour la Communauté

www.medes-suisse74.org
Membre de la FGC depuis 2012



Terre des Hommes Suisse

www.terredeshommessuisse.ch/
Membre de la FGC depuis 1966



Mouvement populaire des Familles, Genève

www.mpf-ch.org
Membre de la FGC depuis 1971



Tourism for Help

www.tourismforhelp.com
Membre de la FGC depuis 2008





GENÈVE, L'ESPRIT SOLIDAIRE

Traditions pour Demain

www.tradi.info

Membre de la FGC depuis 1989

Uniterre - Commission Internationale

<http://www.uniterre.ch>

Membre de la FGC depuis 2006



urbaMonde

<http://www.urbamonde.org>

Membre de la FGC depuis 2011



Utopie Nord-Sud

www.utopie-nord-sud.ch

Membre de la FGC depuis 2009

urbaMonde
des villes durables **par** et **pour** les habitants





À la tête de la FGC

Présidents

1965-1966 : Jean-Brülhart (Table Ronde ancêtre de la FGC)

1966-1971 : Daniel Vaucher

1971-1975 : Pierre Bungener

1975-1981 : André Dunant

1981-1990 : Bernard Comoli

1990-2002 : Jean-Pierre Gontard

2002-2008 : Jean-Marc Denervaud

2008-2013 : Olivier Labarthe

Depuis 2013 : René Longet

Secrétaires généraux

2009-2013 : Olivier Berthoud

2013-2017 : Maribel Rodriguez

Responsable du Secrétariat

1988- 2010 : Gail Hunter





Notes

- ¹ Robert de Traz, *L'Esprit de Genève*, Bernard Grasset – Les écrits, Paris, 1929
- ² Le développement durable est au cœur du Rapport Brundtland, publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, dont le siège était à Genève. Ce rapport servira de base au Sommet de la Terre de Rio.
- ³ Daniel Roulet, « L'Esprit de Genève, selon Daniel de Roulet », *Le Temps*, 30 avril 2015.
- ⁴ Le vocabulaire pour désigner les pays selon leur degré de développement économique a évolué au cours du temps : tiers monde, pays en (voie de) développement, à faible revenu, du Sud ; pays développés, industrialisés, du Nord ; pays émergents.
- ⁵ Dans l'expérience des ONG de coopération, une « communauté » désigne généralement un groupement de personnes partageant une ou plusieurs caractéristiques communes (géographiques, ethniques, professionnelles, etc.) au niveau d'un ou plusieurs villages, quartiers, districts, régions.
- ⁶ Ancien délégué du CICR et directeur adjoint de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED), Jean-Pierre Gontard est nommé en 1972 à la tête de la Commission technique, l'instance de la FGC qui examine les projets soumis pour financement. Il deviendra président de la FGC de 1990 à 2002
- ⁷ *Décennie des Nations Unies pour le développement : propositions d'action*, Rapport du Secrétaire général, 1962
- ⁸ Membre du Mouvement pour la coopération internationale (MCI), elle est avec Jean Brülhart l'instigatrice des rencontres autour d'une table ronde qui ont donné naissance à la FGC.
- ⁹ Nations Unies, Résolution 1710 (XVI) : Décennie des Nations Unies pour le développement, 19 décembre 1961
- ¹⁰ Catherine Schümperli, *La politique suisse de solidarité internationale, de la coopération au développement global*, Presses polytechniques et universitaires romandes — collection Le Savoir Suisse, Lausanne, 2007
- ¹¹ Membre du Mouvement pour la coopération internationale (MCI), libraire et membre fondatrice de la FGC.
- ¹² Organisations membres de la « Table Ronde » en 1966 : Amis de Danilo Dolci, Action suisse en faveur de la boulangerie coopérative camerounaise (ASBOCA), Centre Quaker, Centre international de coopération de Genève (CICG, qui deviendra le MCI), EIRENE, Helvetas, Institut africain, Institut Panafricain pour le Développement, Nouveau Collège Bird (Haïti), Saint-Gervais/Philippeville, Terre des Hommes, Tiers-Monde Information.
- ¹³ Membre de l'Association protestante d'aide technique, premier président de la FGC de 1966 à 1971.
- ¹⁴ Juge des mineurs, président du Tribunal de la jeunesse de Genève de 1965 à 1996, membre de l'Association Suisse-Cameroun, et président de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille. Il deviendra président de la FGC de 1975 à 1981.
- ¹⁵ Comme André Ruffieux (PDC), Emilio Luisoni (socialiste), Guy Fontanet (PDC) ou Henri Schmitt (radical). Voir Jean-Pierre Gontard, Jean-François Mabut et Claudine Ramelet : « L'initiative 0,7% pour la création d'un fonds cantonal d'aide au développement », *Annuaire suisse de politique de développement*, N°3 | 1983.





- ¹⁶ Architecte, homme politique et membre fondateur du Centre international de coopération de Genève (CICG qui deviendra le MCI).
- ¹⁷ Pasteur, journaliste, directeur de l'Institut africain à Genève (devenu l'IUED) et cofondateur de l'Institut Panafricain pour le Développement, il deviendra le deuxième président de la FGC de 1971 à 1975.
- ¹⁸ Comme Guy-Olivier Segond (qui a siégé à la Ville et à l'Etat de Genève), Claude Haegi, Michel Rossetti, Manuel Tornare ou Sandrine Salerno.
- ¹⁹ Genève (canton), Département de la prévoyance sociale et de la santé publique, *Dix ans d'aide au Tiers Monde*, Genève, 1979.
- ²⁰ Fondateur de l'association Les Amis d'Haïti.
- ²¹ Ancienne secrétaire au Bureau international de l'éducation de l'UNESCO, fondatrice de l'Association des amis de Cuba (actuellement Association Suisse-Cuba), membre d'ASBOCA et du MCI.
- ²² Docteur en économie du développement, fondateur et secrétaire général de l'Institut Panafricain pour le développement, fondateur et secrétaire général du Réseau Mondial Innovation et Réseaux pour le développement, et directeur de la Fondation RAFAD à Genève.
- ²³ Membre du Mouvement pour la coopération internationale (MCI).
- ²⁴ Ancien député au Grand Conseil et boulanger, membre d'ASBOCA puis du MCI,
- ²⁵ Ancienne conseillère municipale de Vernier et députée au Grand Conseil, membre du MCI.
- ²⁶ Ancien délégué du CICR et directeur adjoint de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED), président de la Commission technique de la FGC en 1972 puis de la FGC de 1990 à 2002.
- ²⁷ Rapport commandé par la Commission des organisations suisses de coopération au développement (dont la Fédération genevoise de coopération faisait partie) publié par le CETIM en 1975. Très critiques des politiques de développement de l'époque, les auteurs du rapport analysaient les enjeux du sous-développement et formulaient des contrepropositions à l'adresse du Conseil fédéral, sur fond de crise pétrolière. Le rapport mettait en lumière, entre autres, les liens de dépendance du tiers monde envers les pays industrialisés.
- ²⁸ Traduction libre : « Gens qui veulent faire le bien ».
- ²⁹ En mission pendant 4 ans au Cameroun pour le compte du Service de la coopération technique, il y rencontre Pierre Bungener, qui lui parle de la FGC. Membre du Conseil dès le milieu des années 1970, puis de la Commission technique de la FGC.
- ³⁰ Le problème d'accès à l'eau dans les villages était une des priorités pour le Niger. Entre 1972 et 1980, un important programme pour la construction de puits a été mis en œuvre par l'Institut universitaire d'études du développement. Il a été financé, au travers de la FGC, par le Service de coopération technique (devenu la DDC en 1996), l'Etat et la Ville de Genève.
- ³¹ Membre du MCI, Bernard Comoli a été président de la FGC entre 1981 et 1990. Il est particulièrement engagé dans la protection des peuples autochtones en Amazonie.
- ³² Responsable du secrétariat de la FGC de 1988 à 2010.
- ³³ Juriste, a fait carrière au CICR. Ancienne conseillère municipale (Les Verts) en Ville de Genève et coprésidente de la Constituante genevoise, également présidente de l'Association SWISSAID Genève jusqu'en 2015.
- ³⁴ Nations Unies, Résolution 2626 (XXV) : Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, 24 octobre 1970.
- ³⁵ Délia Nilles, Dyai Conde, *La Genève internationale, impact sur l'économie genevoise et régionale*, UNIL et CRÉA, Lausanne, 2015.

- ³⁶ Loi sur le financement de la solidarité internationale (LFSI), du 4 octobre 2001, D 1 06.
- ³⁷ Depuis 1985, la brochure *Solidarité Genève-Sud*, publiée tous les cinq ans, recense les contributions des collectivités publiques genevoises à la solidarité internationale <http://fgc.federeso.ch/publication-solidarite-geneve-sud>.
- ³⁸ Coalition de six organisations suisses de développement : Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Caritas, Helvetas et Eper.
- ³⁹ La formule est de René Zaugg, de l'organisation Kombit, qui a été un des membres de la Commission.
- ⁴⁰ Loi sur la création d'un fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie (LFLD) du 26 mai 1994, E 4 70
- ⁴¹ <http://fgc.federeso.ch/carrefours>
- ⁴² Témoignage d'un participant au Carrefour organisé par la FGC en 2005. Sénégal, 2005
- ⁴³ Secrétaire général de la FGC de 2009 à 2013, suite à une longue carrière au sein de la DDC et plus de 20 ans sur le terrain en Amérique latine.
- ⁴⁴ Constitution Genève de la République et du canton de Genève, 14 octobre 2012, A 2 00.
- ⁴⁵ Fédérations cantonales, dans l'ordre de création : Fédération genevoise de coopération (FGC), Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO), Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FIDC), Federazione delle ONG della Svizzera italiana (FOSIT), Valais Solidaire, Fribourg-Solidaire, Fédération neuchâteloise de coopération au développement (Latitude 21).
- ⁴⁶ Daniel Fino, *Les fédérations cantonales de coopération au développement : une forme originale de renforcement du mouvement associatif*, Annuaire suisse de politique du développement, Vol. 23, n°2, 2004.
- ⁴⁷ Voir le site internet du Fédéréseau : www.federeso.ch
- ⁴⁸ Président de la FGC depuis février 2013.
- ⁴⁹ Plus d'informations sur le travail de la plateforme en deuxième partie de cet ouvrage : « Penser global, agir local », « Développement rural ».
- ⁵⁰ Action de Carême, ASACH (Aide Suisse à l'Action Communautaire en Haïti), Aide suisse à l'enfance haïtienne, CARITAS Suisse, Centre droits civils & politiques, Développement et Civilisations Centre Lebret-Irled, COTMEC (Commission Tiers-Monde de l'Eglise Catholique-Genève), COTMEP (Commission Tiers-Monde de l'Eglise Protestante-Genève), Coup de Pouce-ENOd'H (Education N-O d'Haïti), Eirene Suisse, Enfants du Monde — EPER, HAIZA, HELVETAS Swiss Intercooperation, Kombit, Médecins du Monde, Mission Bethléem Immensee, Missionnaires Laïques, Mouvement pour la Coopération Internationale, Nouvelle Planète, Pax Christi, Solidarité Fribourg Haïti, Terre des Hommes Suisse-Genève, Fondation Terre des Hommes, Wanga Négès. Voir www.pfhs.ch
- ⁵¹ Entre 1991 et 2007, Catherine Schümperli a été membre du Conseil et de la Commission d'information de la FGC.
- ⁵² Conseiller administratif du Grand-Saconnex et président de Swissaid Genève.
- ⁵³ Membre de la Commission d'information de la FGC et représentant de la Déclaration de Berne, aujourd'hui Public Eye.
- ⁵⁴ Voir première partie : « Tout a commencé dans un café ».
- ⁵⁵ Voir première partie, p. 20.
- ⁵⁶ Deux personnalités ont particulièrement soutenu la FGC dans les années 1960 et 1970 : le Conseiller d'Etat Willy Donzé et le député au Grand Conseil Emilio Luisoni.



- ⁵⁷ Sylvie Cohen et Catherine Schümperli Younossian, *Intégration du secteur privé dans la coopération cantonale genevoise*, Annuaire suisse de politique de développement, Vol. 24, n°2, 2005.
- ⁵⁸ FGC, *Solidarité Genève Sud. Statistiques 2015*, Genève, 2016, <http://fgc.federeso.ch/publication-solidarite-geneve-sud>.
- ⁵⁹ <http://fgc.federeso.ch/documents-cadres>
- ⁶⁰ Président de la Fondation Vie pour Tous, partenaire au Bénin d'ASED, une des organisations membres de la FGC.
- ⁶¹ Voir première partie, p. 36.
- ⁶² Formateur d'adultes et syndicaliste, président de la FGC entre 2002 et 2008.
- ⁶³ Notamment au travers de la Déclaration des droits de l'homme (1948) et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966), deux textes fondamentaux adoptés par les Nations Unies.
- ⁶⁴ Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant la politique de solidarité internationale pour l'année 2003.
- ⁶⁵ Nathalie Proulx et Louis Favreau, *Solidarité et coopération internationale de proximité : enjeux, initiatives, retombées*. Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés, Série recherche, 2008.
- ⁶⁶ David Lewis et Nazneen Khanji : *Non-governmental organizations and development*. Routledge, Taylor & Francis, New York, 2009.
- ⁶⁷ Le concept d'*empowerment* peut être traduit selon les contextes, par « responsabilisation », « émancipation » ou « autonomisation ».
- ⁶⁸ Le genre fait référence aux rôles et responsabilités des femmes et des hommes tels que déterminés d'un point de vue social et culturel, et qui peuvent différer d'une communauté à une autre, d'un pays à un autre. L'approche par le genre se fonde sur le principe de l'égalité entre les sexes. C'est un outil sociologique d'analyse, de planification et de suivi, qui vise à révéler et réduire les inégalités dans les relations entre hommes et femmes, garçons et filles.
- ⁶⁹ Gerald Arlettaz, *L'émigration suisse outre-mer de 1815 à 1920*, Etudes et sources des publications officielles, Archives fédérales suisses, 1975 et Yurika Kameya, *L'émigration suisse au XIX^e siècle — le cas du Valais. Un aspect de la Suisse dans les relations internationales contemporaines*, Doshisha University, 2004.
- ⁷⁰ Par exemple, l'irrigation des prairies grâce à l'eau de pluie récupérée, l'amélioration des conditions de vie des animaux, le stockage de la laine, la formation des femmes pour développer l'art traditionnel du tissage et diversifier la production. Il s'agit d'un projet de l'organisation Genève Tiers-Monde, membre de la FGC.
- ⁷¹ Rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), créé en 1988 en vue de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques et GRAIN, CETIM, *Hold up sur le climat*, Genève, 2016.
- ⁷² Voir le projet de soutien de l'organisation IRED aux producteurs de café du Burundi, deuxième partie, p. 129.
- ⁷³ Le 24 avril 2013, l'effondrement du Rana Plaza, un immeuble abritant des ateliers de confection textile près de Dacca, au Bangladesh, a fait plus de 1000 morts et 2000 blessés.
- ⁷⁴ « Riz importé en Afrique : une chaîne alimentaire juteuse », *Financial Afrik*, 13 octobre 2013

- ⁷⁵ Nations Unies, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, A/RES/70/1, 21 octobre 2015. <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- ⁷⁶ Les réalisations présentées ici ont été sélectionnées parmi des centaines de projets, lors d'un atelier du programme « Partage des Savoirs » organisé en mars 2016. Les observations qui suivent ne sont pas une quelconque « doctrine » de la FGC, mais le reflet de l'expérience pratique de ses membres. A noter que pour la thématique *Information et sensibilisation*, il s'agit de projets menés à Genève.
- ⁷⁷ Pour rappel, la FGC a cessé de mener ses propres projets sur le terrain après 1975, pour ne pas se mettre en concurrence avec ses organisations membres. Voir première partie, « Les figures fondatrices ».
- ⁷⁸ L'éducation non formelle : toute éducation en dehors du système scolaire. L'éducation formelle : toute éducation comprise dans le système éducatif.
- ⁷⁹ L'éducation est reconnue comme « le vecteur principal du développement et de la réalisation des autres objectifs de développement durable » (Déclaration d'Incheon, adoptée à l'issue du Forum mondial sur l'éducation, 2015).
- ⁸⁰ Il s'agit des projets soutenus entre 1985 et 2015, le référencement thématique ayant débuté en 1985 avec l'introduction de la base de donnée informatisée.
- ⁸¹ Selon l'ONUSIDA, les adolescentes et les jeunes femmes représentent un quart des nouvelles infections du VIH en Afrique sub-saharienne. *UNAIDS, The Gap Report*, New-York, 2014.
- ⁸² Volontaire de l'organisation EIRENE.
- ⁸³ IFAD, *Rural Poverty Report Factsheet 2011*
- ⁸⁴ Pour une définition de la souveraineté alimentaire dans : FGC, « La souveraineté alimentaire, une friche fertile », *Réflexions et Débats*, N°2, 2015.
- ⁸⁵ United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2014), *World Urbanization Prospects : The 2014 Revision, Highlights* (ST/ESA/SER. A/352), New York 2014.
- ⁸⁶ Carine Barbier et al., *L'accès aux services essentiels dans les pays en développement au cœur des politiques urbaines*, Iddri, Paris, 2007.
- ⁸⁷ La Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) s'est tenue à Paris du 30 novembre au 12 décembre 2015.
- ⁸⁸ Un des objectifs de la Stratégie était de « contribuer à l'avènement du développement durable fondé sur la conservation des ressources vivantes ».
- ⁸⁹ Munyaradzi Mawere, « Traditional environment conservation strategies in pre-colonial Africa : lessons for Zimbabwe to forget or to carry forward into the future ? », *Afro Asian Journal of Social Sciences* Volume 4, N° 4.1 Quarter I 2013.
- ⁹⁰ www.greenbeltmovement.org
- ⁹¹ Cette définition du rôle de la culture dans le développement s'appuie sur des éléments fournis par l'association Traditions pour Demain, éléments qui se réfèrent au concept de culture adopté au niveau international depuis la Conférence de Mexico Mondiacult en 1982.
- ⁹² Cité sur Radio Okapi, le 14 mai 2016.
- ⁹³ Pour une plongée dans les traditions des communautés amérindiennes, lire l'ouvrage de Daniel Wermus, *Madre Tierra !*, Albin Michel, Paris, 2002.
- ⁹⁴ Olivier De Schutter, professeur de droit international à l'Université catholique de Louvain, rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation (du Conseil des droits de l'homme de



l'ONU entre 2008 et 2014, membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU depuis 2015.

⁹⁵ En 2015, il était classé 188^e et dernier pays selon l'Indice de développement humain du PNUD.

⁹⁶ 44 % selon le site internet du Programme alimentaire mondial, <http://fr.wfp.org/>,

⁹⁷ « Industries extractives au Niger : derrière le discours officiel sur la transparence, l'opacité persiste », medianiger.info, 15 mars 2013.

⁹⁸ *Les revenus des industries extractives du Niger, le cas de l'uranium : qui en profite ?*, Open Society Initiative for West Africa, 2014.

⁹⁹ Christiane Escher, une des fondatrices de la FGC, se souvient de ces propos de Jean Brülhart.

¹⁰⁰ En 1970, quatre ans après sa fondation, la FGC sort son premier bulletin d'information à l'intention de ses membres et ses partenaires. Dès 1972, elle participera aux discussions qui ont abouti à la loi fédérale de 1976 sur la coopération au développement.

¹⁰¹ Projet de Public Eye soutenu par la FGC en 2015 : Enquête et campagne sur l'origine de l'or africain. Le dossier « Un filon en or, la véritable histoire de l'or togolais raffiné en Suisse » remonte la filière du métal précieux, jusque dans les profondeurs des mines artisanales du Burkina Faso, où des enfants risquent leur vie chaque jour.

¹⁰² <http://fgc.federeso.ch/publication-solidarite-geneve-sud>.





FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION



Mettons le monde en mouvement

Conception graphique et mise en page :
Editions Slatkine – Genève

Achévé d'imprimer en 2017
dans les ateliers d'Atar Roto Presse SA, Genève

